



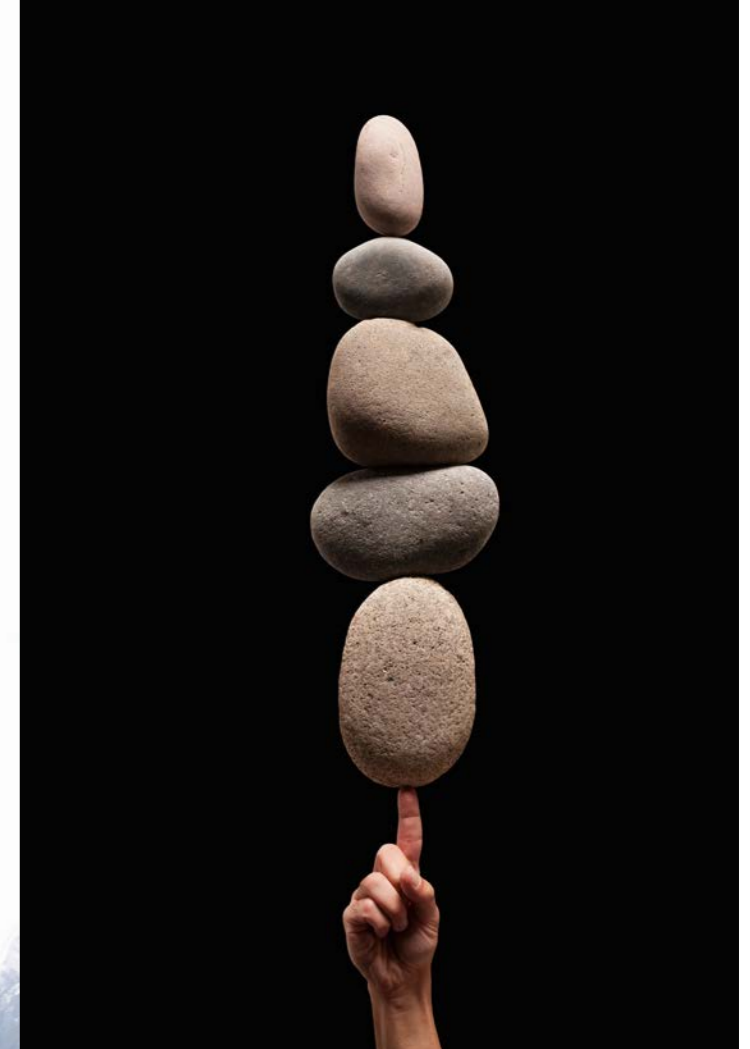
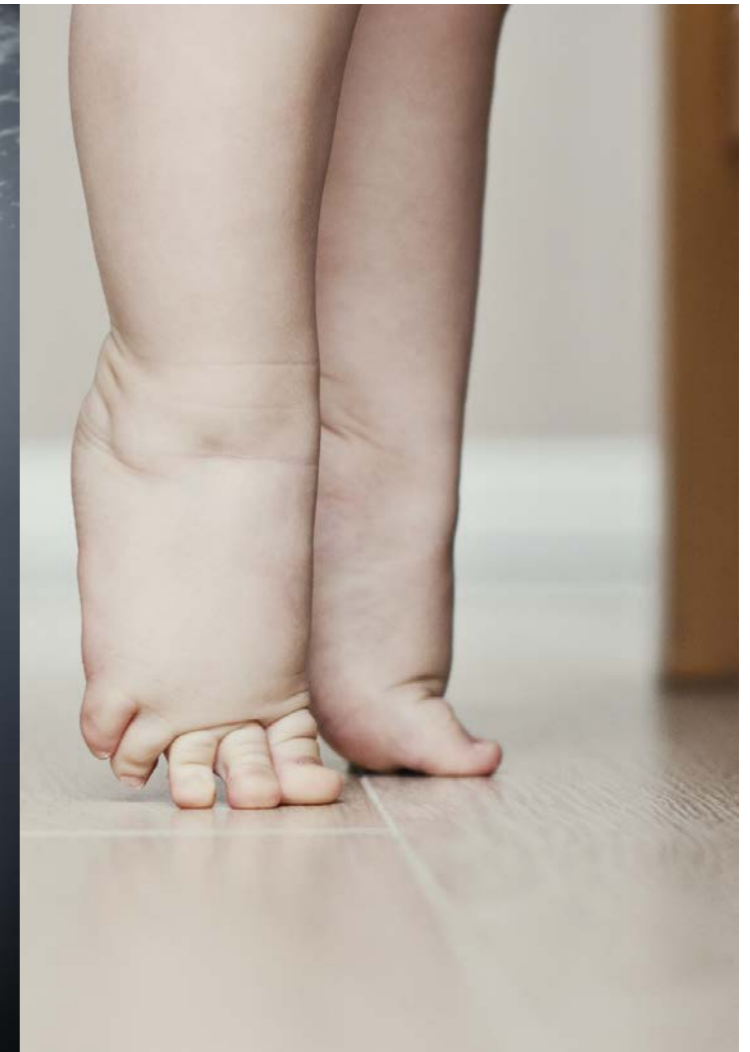
RAPPORT ANNUEL 2012

MEDICREA EST SPÉCIALISÉ DANS LA
CONCEPTION, LE DÉVELOPPEMENT,
LA FABRICATION ET LA
COMMERCIALISATION D'IMPLANTS
ORTHOPÉDIQUES DESTINÉS
EXCLUSIVEMENT À LA CHIRURGIE
DE LA COLONNE VERTÉBRALE.

(IM)PROVE

[medicrea.com](https://www.medicrea.com)

Designing for the most complex
and extreme spinal indications



VISION

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

medicrea.com

Designing for the most complex
and extreme spinal indications

Le monde a besoin « d'utopies ».

Parce que nous avons la conviction que rien n'est impossible, nous voulons produire les meilleurs implants et instruments pour la chirurgie du rachis. Améliorer, toujours améliorer, c'est la promesse que partage Medicrea avec ses partenaires chirurgiens du monde entier.

L'aventure que nous avons démarrée il y a 20 ans est toujours portée par la même vision : pour améliorer le confort opératoire du praticien, pour diminuer les temps d'intervention, pour soulager durablement le patient même sur les indications les plus complexes, nous avons construit une expertise unique et une entreprise qui ne ressemble à aucune autre. Indépendants et à taille humaine, nous cultivons une culture de start-up avec les outils et procédures d'une société du *fortune 500*.

/ Cotés sur *alternex-nyse* depuis 2006, nous investissons 15% de notre chiffre d'affaires en recherche & développement.

/ Notre souplesse permet la plus belle réactivité du secteur. Nous allons là où les autres ne vont pas, utilisons des matériaux inédits et des procédés jamais exploités.

/ Nous proposons des alternatives à des techniques qui faisaient précédemment référence.

/ Nous maîtrisons l'intégralité de la chaîne, depuis la conception et la fabrication par notre usine française jusqu'à la distribution sur les 5 continents.

Plaçant la créativité au dessus de tout, croyant au pouvoir d'invention de ses ingénieurs et partenaires chirurgiens, Medicrea est reconnue comme un laboratoire de développement en avance sur son marché.

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies dégénératives de la colonne, les implants du rachis deviennent un véritable enjeu de santé publique.

Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.

Safer, faster, better.

***Medicrea a quadruplé son volume d'affaires en 5 ans :
nous y voyons la preuve que son exigence
ne passe pas inaperçue.***





SOM MAI RE

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

SOM MAI RE

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

8

2 LE GROUPE EN UN COUP D'ŒIL

16

3 GOUVERNANCE

26

4 INFORMATIONS BOURSIÈRES
ET ACTIONNARIAT

32

ANNEXES

- COMPTES CONSOLIDÉS

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS

- COMPTES SOCIAUX

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES SOCIAUX

- RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 20 JUIN 2013

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation d'implants orthopédiques destinés exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale, le Groupe MEDICREA évolue sur un marché d'environ 10 milliards de dollars en faible croissance depuis 2010.

Le marché a subi depuis 3 ans les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux USA, dans un contexte général de réforme des politiques de santé. La forte pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché. Stimulées par **1/ l'évolution des facteurs démographiques** notamment le vieillissement de la population et l'accès aux soins dans les pays dits émergent d'une classe moyenne dont les exigences augmentent fortement, **2/ l'évolution des techniques chirurgicales** grâce à la réduction des temps opératoires et le développement des chirurgies moins invasives, le marché devrait retrouver à moyen terme un taux de croissance élevé et durablement haussier. La croissance du nombre d'opérations instrumentées (de l'ordre de 3 millions dans le monde en 2012) devrait se développer à un rythme de 5 % par ans, soutenue par le moteur que représente l'innovation.

Il existe deux grands types de chirurgie instrumentée de la colonne vertébrale :

- la fusion rachidienne, qui consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant



(IM)PROVE

dans certains cas le disque cervical ou lombaire endommagé pour le remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques

- la non fusion rachidienne, qui permet notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses, de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion des vertèbres.

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré, les huit premières sociétés, toutes américaines, contrôlant près de 80 % du marché mondial (Medtronic, Depuy/Synthes, Stryker, Nuvasive, Orthofix, Globus Medical, Zimmer et Biomet). Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente, mais font face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les États-Unis et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou de sociétés de plus petites tailles, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

Au sein de ce marché, les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment de la non fusion, secteur que le groupe estime très prometteur, représente une part encore très limitée du marché (5 %) mais devrait connaître les taux de croissance les plus importants dans les années à venir. Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermales, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

Le marché se développe sous l'influence des facteurs suivants :

- vieillissement de la population et évolution des modes de vie
- développement de l'obésité

- part croissante des opérations instrumentées
- évolution des techniques chirurgicales et développement des modes opératoires mini-invasifs

MEDICREA fabrique et commercialise une large gamme d'implants et d'instruments chirurgicaux adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, le PASSLP®, complété par deux innovations majeure lancées récemment, le PASSMIS® système mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par un abord percutané, et le LIGAPASS® système autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage souple plutôt qu'un ancrage traditionnel par vis ou crochets
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA-C®, complétée par une version lombaire, la GRANVIA-L®, entrée dans sa phase finale de développement.

Le Groupe se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par MEDICREA apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles. MEDICREA a procédé en juin 2006 à une augmentation de capital par appel public à l'épargne dans le cadre de l'admission de ses titres sur le marché Alternext



EXPLORATION INVENTION



NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

de NYSE – Euronext Paris, et réalisé plusieurs autres opérations de renforcement des fonds propres sur la période 2008-2012. Au total, le Groupe a levé environ 30 millions d'euros consacrés à la mise en place **d'une équipe de recherche et de développement probablement la plus importante d'Europe dans le secteur d'activité**, à l'élargissement de la gamme de produits conçus à partir de matériaux et de procédés inédits, et à la création de filiales autonomes de distribution sur des marchés clefs (USA, France et Grande Bretagne).

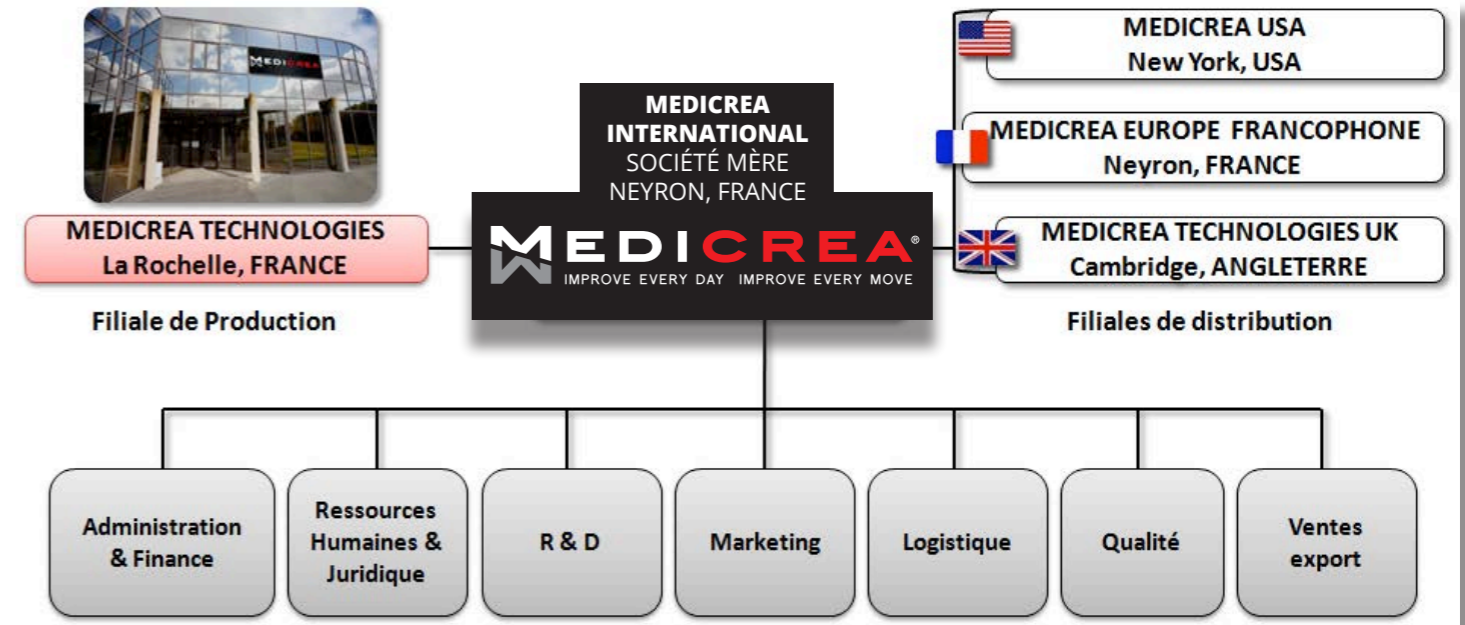
MEDICREA a quadruplé son chiffre d'affaires en 5 ans, ce dernier s'élevant à presque 21 millions d'euros sur l'exercice 2012, grâce aux investissements importants consacrés à la recherche et développement (15 % des ventes) qui ont permis de lancer des produits innovants améliorant le confort opératoire des praticiens, diminuant les temps opératoires d'intervention et soulageant durablement le patient.

Les résultats se sont fortement améliorés en 2012 grâce au développement de l'activité aux USA générant des marges brutes élevées, et l'optimisation des processus et capacités de production de l'usine de la Rochelle.

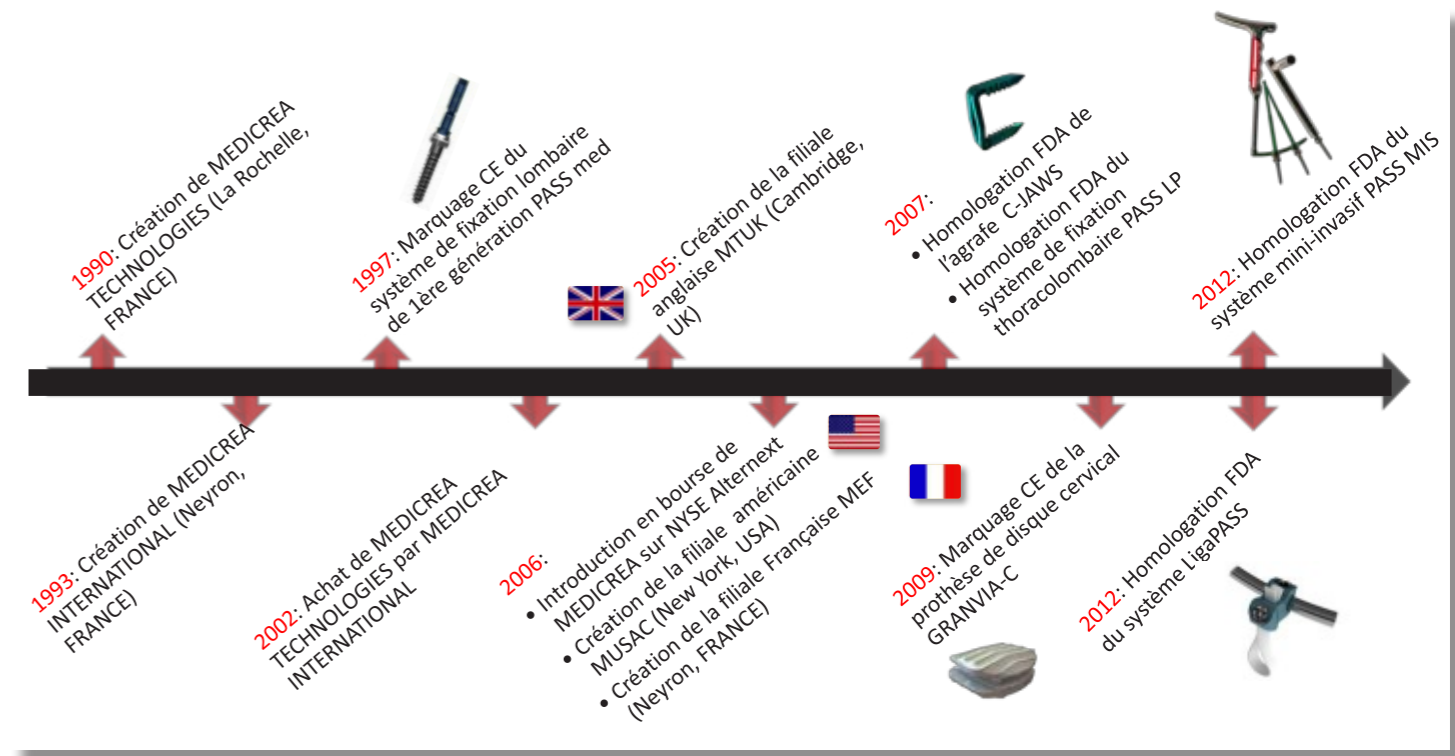
Le Groupe évolue désormais au dessus de son point mort d'exploitation, et génère une trésorerie positive. Tout en conservant ses valeurs, notamment son agilité et sa souplesse qui lui permettent d'afficher l'une des plus belles réactivités du secteur, **le Groupe ambitionne de continuer à croître plus vite que ses principaux concurrents et dégager de façon pérenne un résultat bénéficiaire.**

2 LE GROUPE EN UN CLIN D'ŒIL

A • ORGANISATION



B • HISTOIRE

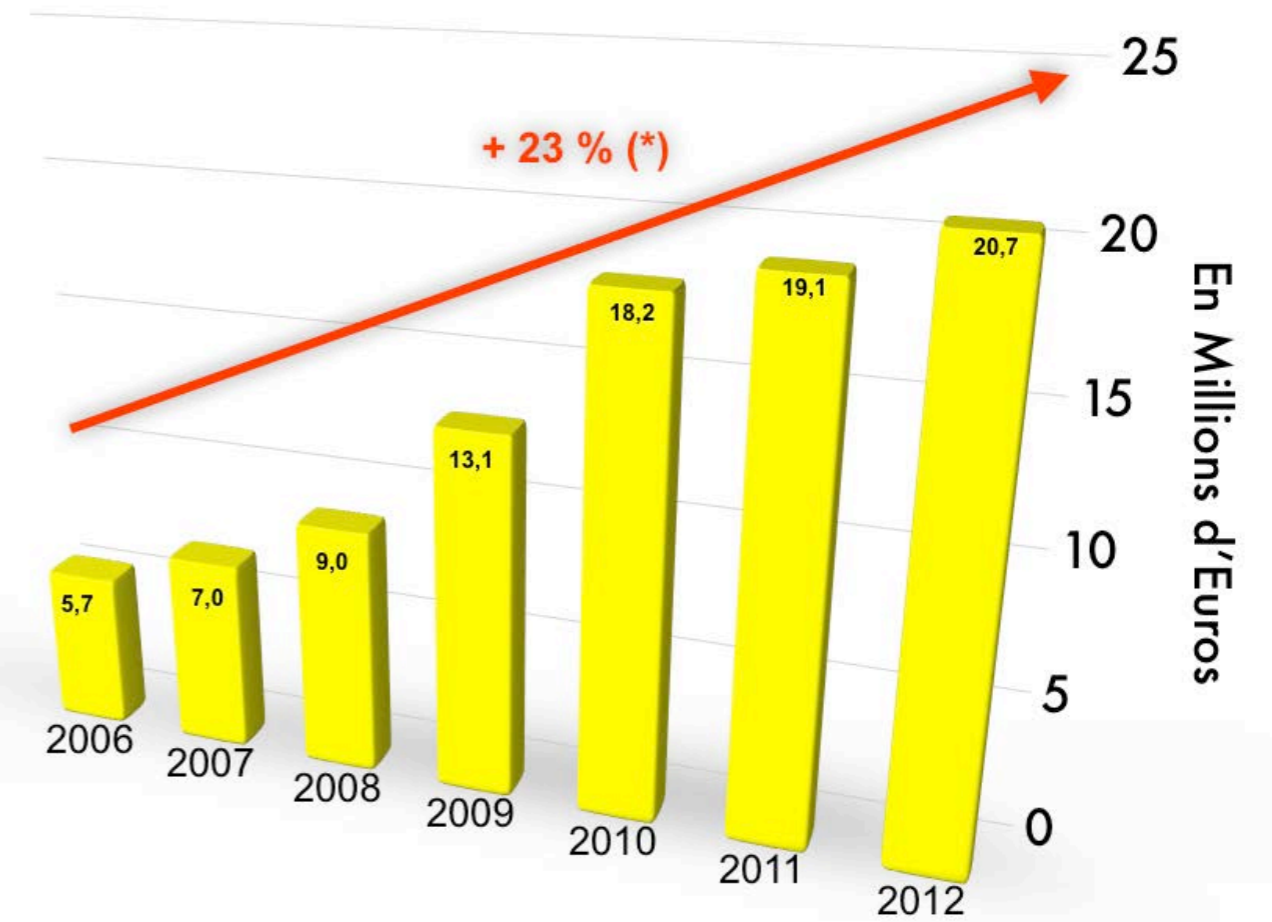


ACTION



NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

C • DÉVELOPPEMENTS



*TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ



D • RÉALISATIONS

Présence internationale :

- 90 % des ventes à l'export
- 3 filiales de ventes
- Distribution dans 30 pays

Support scientifique :

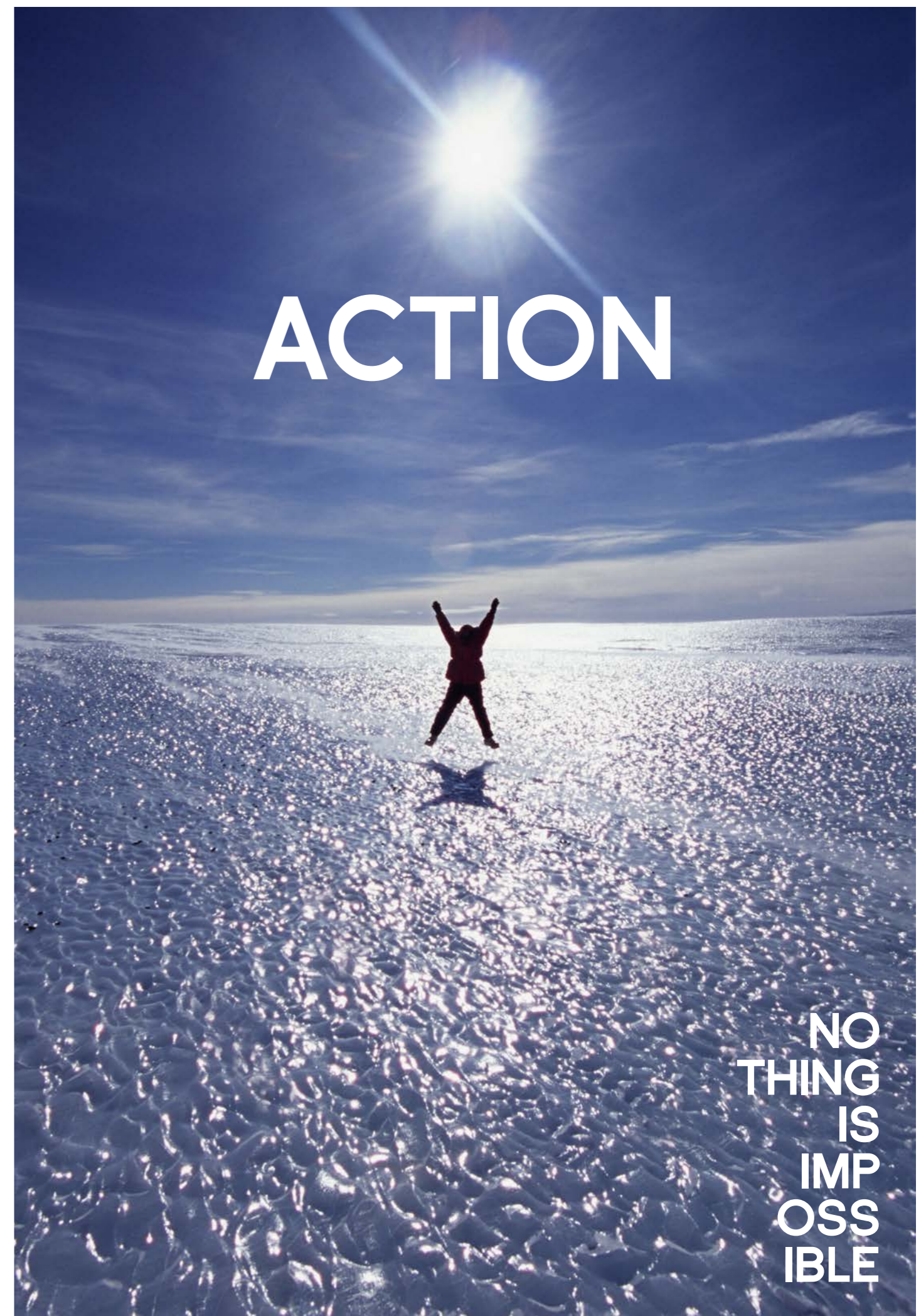
- 7 études en cours
- Equipe dédiée au support scientifique
- Etroite collaboration avec leaders d'opinions

R & D :

- Effort R & D représentant 15% du chiffre d'affaires
- 7 ingénieurs biomécaniciens
- Portefeuille robuste de brevets

Offre étendue :

- Gamme intégrant 20 produits
- Traitement des pathologies dégénératives, traumatiques, tumorales et des grandes déformations
- Programme de développement soutenu



FASTER SAFER BETTER

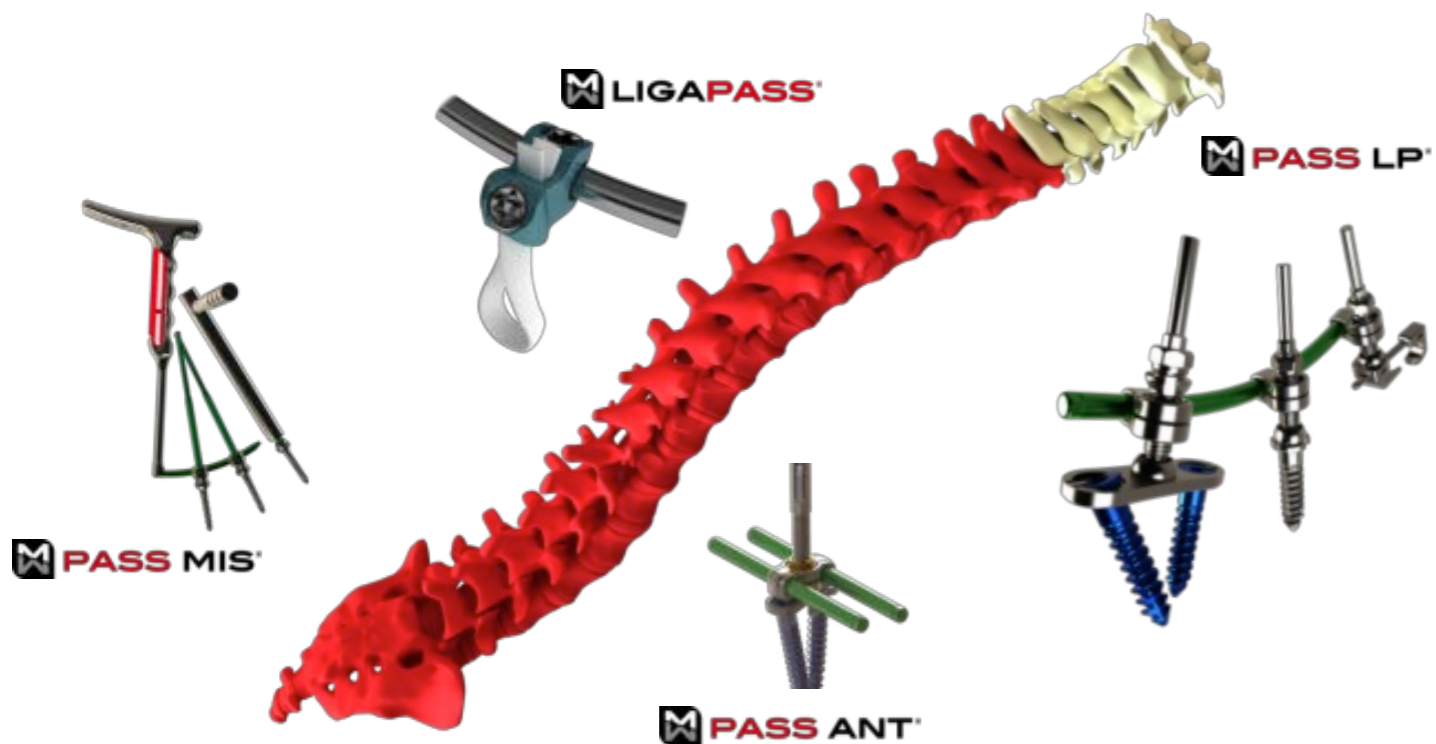
D • GAMME DE PRODUITS



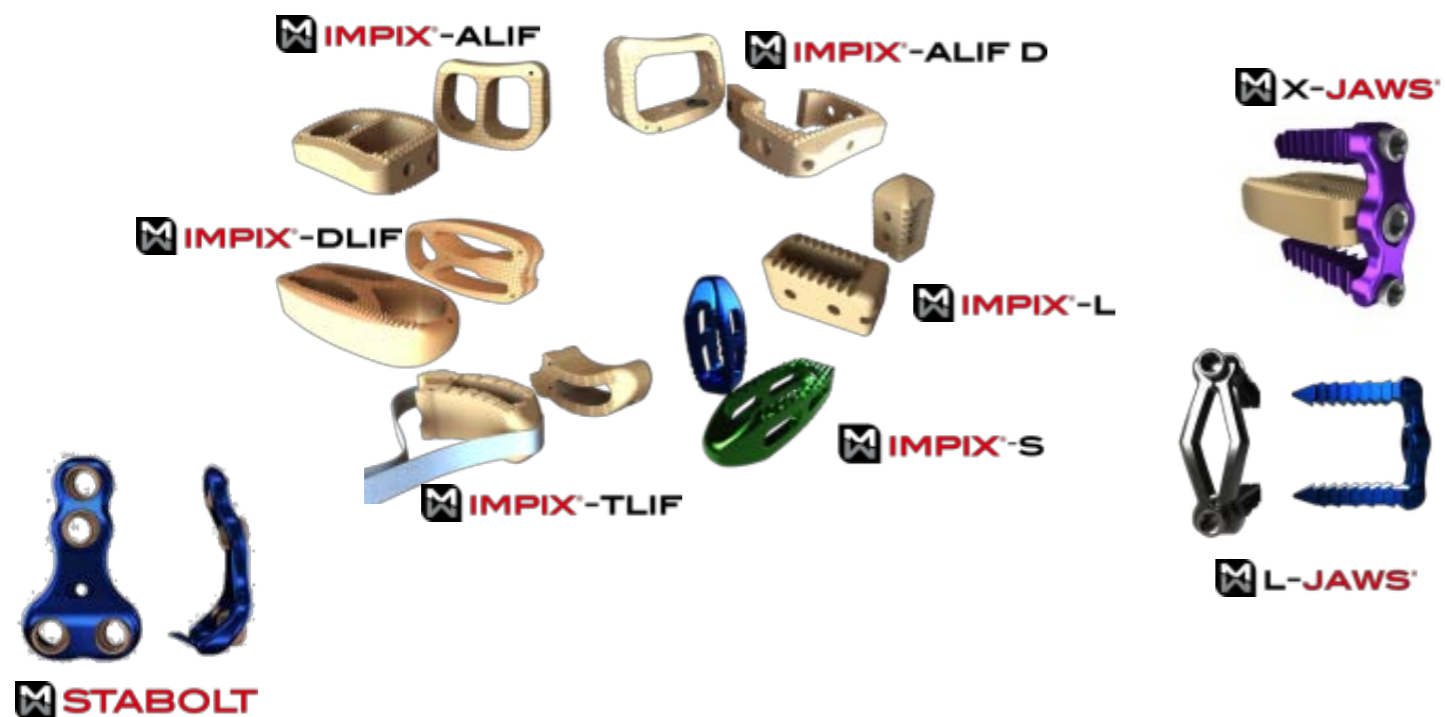
CERVICAL



THORACO-LOMBAIRE



LOMBAIRE



E • INNOVATIONS

CRÉATIVITÉ

Instrumentation à usage unique

- Réduction du risque patient
- Diminution des temps opératoires
- Parfaite traçabilité

Disque de 4ème génération

- matériel innovant
- Totale compatibilité IRM
- Absorption des chocs

Gamme Jaws

- Ancrage simplifié
- Simplification du geste opératoire
- Large couverture PI

ALTERNATIVES TECHNIQUES



3 GOUVERNANCE

1. Organisation Juridique

Au 31 décembre 2012, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



- **MEDICREA INTERNATIONAL**, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.
- **MEDICREA TECHNOLOGIES**, basée à LA ROCHELLE, assure la fabrication exclusive des implants rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.
- **MEDICREA TECHNOLOGIES UK**, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.
- **MEDICREA USA**, basée à New York, distribue les produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.
- **MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE**, basée à Neyron, commercialise les produits du Groupe en Europe Francophone et dans les pays du pourtour méditerranéen.

2. Organes de gestion

Le Groupe définit sa stratégie, pilote sa gestion et contrôle le bon fonctionnement de l'ensemble de ses activités en s'appuyant sur les organes décisionnels suivants :

• Le Conseil d'Administration

Il veille aux intérêts de l'Entreprise et des ses actionnaires et s'assure que les décisions prises sont mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Les principes directeurs du fonctionnement du Conseil sont fixés par un règlement adopté en octobre 2006. Il s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2012, avec un taux de présence de ses administrateurs de 76 %. Au 31 décembre 2012, le Conseil est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Jean Philippe CAFFIERO, *Directeur Général Délégué*

Patrick BERTRAND, *administrateur*

Christophe BONNET, *administrateur*

Jean Joseph MORENO, *administrateur*

François Régis ORY, *administrateur*

Marc RECTON, *administrateur*

Conjointement aux administrateurs, 3 censeurs participent également aux réunions du Conseil. Il s'agit de :

Pierre BUREL,

OTC Assets Management, représenté par Laurent FOIRY,

IXO Private Equity, représenté par Jean Luc RIVIERE

La durée de mandat des censeurs est de 3 ans.

Le montant total des jetons de présence versé aux membres du Conseil d'Administration en 2012 au titre de 2011, s'est élevé à 24 000 euros hors forfait social de 1 920 euros payé directement par la Société. Ce montant n'a pas été modifié pour l'exercice 2012.

• Le Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues par la société Orchard International dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO sont actionnaires, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François Régis ORY et Jean Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

• Le Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de l'Entreprise dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

Denys SURNAC, *Président et Directeur Général*

Nadège BOURDOIS, *Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Réglementaires*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

David RYAN, *Directeur de la Recherche et du Développement*

Le Comité se réunit au moins une fois par trimestre et aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de l'Entreprise le nécessitent.

• Le Comité de Direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les trimestres et comprend les membres suivants :

Denys SURNAC, *Président et Directeur Général*

Jean Philippe CAFFIERO, *Directeur Général Délégué*

Didier BONDIL, *Directeur Industriel*

Isabelle BROCA, *Responsable Qualité et Affaires Réglementaires*

Nadège BOURDOIS, *Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Réglementaires*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

David RYAN, *Directeur de la Recherche et du Développement*

4

INFORMATIONS BOURSIÈRES ET ACTIONNARIAT

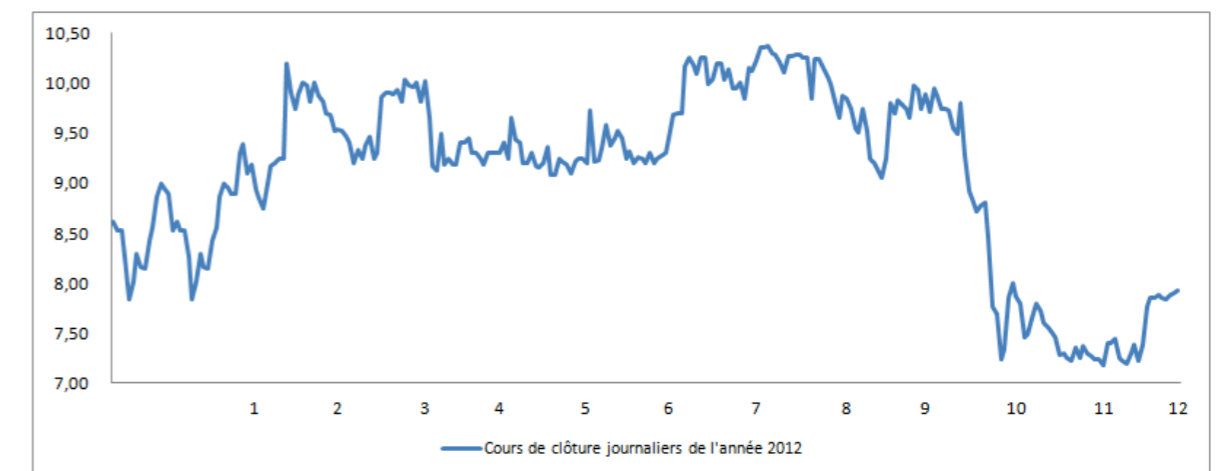
1. Informations boursières

MEDICREA est coté sur Alternext depuis le 26 juin 2006, code ISIN FR 004178572, Mnémonique ALMED. L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit, sur les 3 derniers exercices :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions au 31 décembre	8 458 005	8 251 324	7 990 391
Cours le plus haut	12,00	15,35	7,03
Cours le plus bas	7,14	6,78	5,80
Cours moyen de la période	8,95	10,44	6,84
Cours au 31 décembre	7,92	8,48	6,84
Capitalisation boursière au 31 décembre	67 M€	70 M€	55 M€
Volume échangé sur la période	1 132 000	1 655 000	1 780 000

Le cours de bourse a évolué comme suit sur l'année 2012 :



2. Actionnariat

La société n'a pas procédé à une identification précise de l'ensemble de ses actionnaires au 31 décembre 2012 via un TPI (Titre au Porteur Identifiable). Les dirigeants fondateurs détiennent 25 % du capital au 31 décembre 2012 (38 % des droits de vote), les fonds d'investissements et business angels environ 61 % (52 % en droits de votes), le solde étant détenu par le public (10 %) et les salariés (1 %). Ces pourcentages de participation sont sans changement significatif par rapport à l'exercice précédent.

3. Contrat de liquidité et listing sponsor

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre fait l'objet d'un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI). Gilbert Dupont agit également en tant que Listing Sponsor, succédant en cela au Crédit du Nord, depuis le 1er janvier 2013.

4. Analyse financière

Les sociétés de bourse Gilbert Dupont et Invest Securities ont initié un suivi de la valeur MEDICREA.

5. Calendrier de communication financière 2012

Les publications financières auront lieu après la clôture des marchés. Le calendrier ci-dessous est indicatif et peut être soumis à des modifications :

- Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013 :	Jeudi 11 avril 2013
- Assemblée Générale Annuelle :	Jeudi 20 juin 2013
- Chiffre d'affaires du 1er semestre 2013 :	Jeudi 11 juillet 2013
- Résultats du 1er semestre 2013 :	Mardi 15 octobre 2013
- Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2013 :	Mardi 15 octobre 2013
- Chiffre d'affaires annuel 2013 :	Mardi 14 janvier 2014

6. Sources d'informations et de documentation

- Rapport financier annuel publié dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice, disponible sur simple demande auprès du siège de la société, et téléchargeable sur son internet www.medicrea.com
- Documents juridiques, statuts, rapport des contrôleurs légaux, procès verbaux des assemblées d'actionnaires disponibles sur demande sans frais et consultables au siège social de la société
- Site internet de la société www.medicrea.com détaillant les principales informations concernant le marché, les métiers, les produits, l'actualité, les communiqués et les données financières

• Site internet d'Alternext www.alternext.com reprenant toutes les informations financières réglementées et obligatoires publiées par la société

• Responsables de l'information

Denys SOURNAC, *Président et Directeur Général*

Fabrice KILFIGER, *Directeur Administratif et Financier*

Tel : + 33(0)4 72 01 87 87

dsournac@medicrea.com

fkilfiger@medicrea.com



ANNEXES

ANNEXES

- COMPTES CONSOLIDÉS
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

- COMPTES SOCIAUX
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXE
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2013



**COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
NORMES IFRS
AU 31 DECEMBRE 2012**

- ==> Bilan
- ==> Compte de résultat
- ==> Résultat global
- ==> Tableau de flux de trésorerie
- ==> Tableau de variation des capitaux propres
- ==> Notes sur les états financiers

BILAN

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Ecarts d'acquisition	I.1.3	2 419 861	2 419 861
Immobilisations incorporelles	I.1.2	3 615 211	3 622 869
Immobilisations corporelles	I.1.2	3 341 857	3 624 660
Immobilisations financières	I.1.2	348 665	362 747
Impôts différés	I.4	958 816	1 177 556
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		10 684 410	11 207 693
Stocks et en-cours	I.3	5 521 936	5 291 874
Clients et comptes rattachés	I.2	3 009 156	2 412 198
Autres actifs courants	I.2	1 434 943	1 899 411
Autres actifs financiers courants		15 334	10 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	I.5	1 446 102	1 446 974
TOTAL ACTIFS COURANTS		11 427 471	11 060 619
TOTAL ACTIF		22 111 881	22 268 312

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Capital	I.6	1 353 281	1 320 212
Primes d'émission, de fusion, d'apport	I.6	34 302 066	33 074 052
Réserves consolidées	I.6	(21 696 044)	(19 485 801)
Résultat Groupe de l'exercice	I.6	(1 151 067)	(2 394 797)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		12 808 236	12 513 666
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES		(63 182)	(6 526)
Avances conditionnées	I.7	700 612	798 612
Provisions non courantes	I.9	309 409	273 481
Impôts différés	I.4	150 557	130 757
Dettes financières long terme	I.8	2 696 423	2 216 915
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 857 001	3 419 765
Provisions courantes	I.9	202 244	136 645
Dettes financières court terme	I.8	1 573 278	1 890 725
Autres passifs financiers courants		9 111	31 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I.10	2 252 132	3 129 291
Autres passifs courants	I.10	1 473 061	1 153 276
TOTAL PASSIFS COURANTS		5 509 826	6 341 407
TOTAL PASSIF		22 111 881	22 268 312

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Chiffre d'affaires	I.12	20 679 816	19 055 477
Coût des ventes	I.13	(4 569 723)	(5 554 520)
Marge brute		16 110 093	13 500 957
Frais de recherche et développement		(1 326 393)	(1 307 151)
Frais de commercialisation		(8 485 408)	(8 132 499)
Commissions sur ventes		(2 307 572)	(1 991 274)
Frais administratifs		(4 144 121)	(4 014 085)
Autres produits et charges opérationnels	I.16	(377 892)	223 980
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(531 293)	(1 720 072)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(262 296)	(444 193)
Résultat opérationnel après paiements en actions		(793 589)	(2 164 265)
Coût de l'endettement financier net	I.17	(171 113)	(201 307)
Autres (charges) / produits financiers	I.17	60 654	22 945
(Charges) / produits d'impôts	I.18	(303 675)	(61 521)
Résultat net consolidé		(1 207 723)	(2 404 148)
Résultat Groupe		(1 151 067)	(2 394 797)
Résultat hors Groupe		(56 656)	(9 351)
RESULTAT NET PAR ACTION	I.20	(0,14)	(0,30)
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	I.20	(0,13)	(0,29)

Résultat net par action et résultat net dilué par action calculés à partir du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En Euros	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Résultat Groupe	(1 151 067)	(2 394 797)
Ecart de conversion	(75 137)	167 517
Résultat global total part du Groupe	(1 226 204)	(2 227 280)
Résultat hors Groupe	(56 656)	(9 351)
Résultat global total	(1 282 860)	(2 236 631)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Euros	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
RESULTAT NET CONSOLIDE	(1 207 723)	(2 404 148)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 386 728	2 167 874
Provisions pour dépréciation	(55 695)	558 031
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	136 911	106 018
Charges de personnel liées aux actions	262 296	444 193
Variation d'impôts différés	238 540	75 518
Impôts sur le résultat	(433 829)	(245 775)
Coût de l'endettement financier net	171 113	201 307
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 498 341	903 018
Variation des stocks et en cours	(59 518)	(526 665)
Variation des créances clients	(599 280)	568 892
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(877 159)	606 951
Variation des autres créances et autres dettes	658 926	(1 110 176)
TRESORERIE PROVENANT DU BFR	(877 031)	(460 998)
Impôts versés / remboursements d'impôts	245 775	278 818
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	867 085	720 838
Acquisitions d'immobilisations	(2 250 020)	(2 742 724)
Cessions d'immobilisations	60	589 317
Subventions reçues / (reversées)	(98 000)	357 274
Autres variations	14 082	(66 078)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 333 878)	(1 862 211)
Augmentation de capital	1 570 605	1 702 667
Emission d'emprunts	1 652 000	834 190
Remboursement d'emprunts	(1 114 562)	(1 429 465)
Autres variations	(63 007)	(12 487)
Intérêts versés	(167 611)	(179 763)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 877 425	915 142
Autres variations	(65 391)	(140 301)
Ecart de conversion relatif aux liquidités	(2 710)	14 657
VARIATION DE TRESORERIE	342 531	(351 875)
Trésorerie passive à l'ouverture	752 187	1 104 062
Trésorerie passive à la clôture	1 094 718	752 187

Trésorerie active à l'ouverture	1 446 974	1 569 709
Trésorerie active à la clôture	1 446 102	1 446 974
VARIATION DE TRESORERIE ACTIVE	(872)	(122 735)
Trésorerie passive à l'ouverture	(694 787)	(465 647)
Trésorerie passive à la clôture	(351 384)	(694 787)
VARIATION DE TRESORERIE PASSIVE	343 403	(229 140)
VARIATION DE TRESORERIE	342 531	(351 875)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Part des Minori- -taires	Capitaux Propres Consolidés
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2010	7 990 391	1 278 462	11 307 603	12 586 065	2 712	12 588 777
Augmentation de capital	260 933	41 750	1 660 917	1 702 667	-	1 702 667
Résultat global de l'exercice 2011			(2 227 280)	(2 227 280)	(9 351)	(2 236 631)
Stocks options et actions gratuites			444 193	444 193	-	444 193
Autres variations			8 021	8 021	113	8 134
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2011	8 251 324	1 320 212	11 193 454	12 513 666	(6 526)	12 507 140
Augmentation de capital	206 681	33 069	1 224 155	1 257 224	-	1 257 224
Résultat global de l'exercice 2012			(1 226 204)	(1 226 204)	(56 656)	(1 282 860)
Stocks options et actions gratuites			262 296	262 296	-	262 296
Autres variations			1 254	1 254	-	1 254
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2012	8 458 005	1 353 281	11 454 955	12 808 236	(63 182)	12 745 054

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS au 31 décembre 2012.

MEDICREA est cotée sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris. Son activité est décrite dans le paragraphe ci dessous.

Les comptes annuels 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 mars 2013.

A/ ACTIVITE

Le Groupe fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale, adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, le PASSLP®, complété par deux innovations majeures lancées récemment, le PASS MIS® et le LIGAPASS®,
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, la GRANVIA®L.

Le Groupe distribue ses produits dans environ vingt-cinq pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de trois filiales de commercialisation sur des marchés clefs que sont les USA, la France et le Royaume-Uni.

L'activité s'articule autour des structures suivantes :

- MEDICREA INTERNATIONAL, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.
- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.
- MEDICREA USA, basée à New York, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, assure la distribution des produits du Groupe en France, en Europe Francophone et dans les pays du pourtour méditerranéen.

B/ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Marché et environnement

- ==> Fortes pressions sur les prix (hôpitaux), les conditions de remboursement (Sécurités Sociales et mutuelles) et les autorisations de mise sur le marché (FDA et autres organismes)
- ==> Réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements
- ==> Très peu d'activité en regroupements et rachats d'entreprises, hormis sur des marchés ciblés et stratégiques comme la Chine

2. Distribution et activité

- ==> Chiffre d'affaires annuel de 20,7 millions d'euros en progression de 8,5 % par rapport à 2011
- ==> 50 % du chiffre d'affaires réalisé aux USA
- ==> Forte progression de la marge brute à 78 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'activité aux USA et la poursuite de la baisse des coûts de fabrication
- ==> Abaissement du point mort d'exploitation au cours de l'exercice, s'établissant désormais à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre.

3. Lancement de nouveaux produits

- ==> Présentation de 6 nouvelles innovations lors des grands congrès internationaux visant à compléter la gamme, notamment un système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par un abord percutané (PASS MIS®), un système autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage souple plutôt qu'un ancrage traditionnel par vis ou crochets (LIGAPASS®), une prothèse de disque lombaire (GRANVIA®L), et un implant de corporectomie radio transparent
- ==> Consécutivement aux homologations obtenues par la FDA, lancements du PASS MIS® et du LIGAPASS® sur le marché américain
- ==> Le Groupe dispose désormais d'une plateforme technologique étendue permettant de traiter l'essentiel des affections dégénératives de la colonne vertébrale

4. Recherche et développement

- ==> Propriété intellectuelle : dépôt de 2 brevets en France, 1 aux USA et dépôts de 2 PCT suite à des rapports de recherche favorables
- ==> Poursuite du pré-lancement de 4 produits qui intégreront la gamme et seront commercialisés sur le 1^{er} semestre 2013 dont la plaque lombaire STABOLT®
- ==> Préparation de la mise sur le marché début 2013 d'une nouvelle gamme destinée aux indications dégénératives de la colonne lombaire par voie antérieure
- ==> Mise en route de 2 nouvelles études cliniques, la première de type multicentrique à l'échelon européen (10 centres dans 6 pays) portant sur la prothèse de disque cervical GRANVIA®C, et la seconde sur les déformations de l'adulte portant sur le système thoraco-lombaire PASSLP®.

5. Organisation

- ==> Poursuite de la réorganisation et du déploiement des équipes commerciales au sein de MEDICREA USA

6. Financement

==> Poursuite du partenariat avec OSEO en vue d'obtenir de nouvelles avances remboursables pour le développement de produits innovants

==> Emission d'un emprunt obligataire de 545 000 euros pour renforcer la trésorerie du Groupe

==> Mises en place d'emprunts moyen terme pour un total d'environ 1 million d'euros pour financer le développement et le besoin en fonds de roulement.

C/ PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces normes comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité du Groupe au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive.

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2012 (notamment l'amendement IFRS 7) ne sont pas applicables, ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés. Le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date.

Le groupe ne s'attend pas à ce que les autres normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, notamment les nouvelles normes liées à la consolidation (IFRS 10, 11 et 12, IAS 27R et 28R) et la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

2. Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe, arrêtés au 31 décembre 2012. Toutes les participations significatives dans lesquelles le Groupe MEDICREA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés consolidées au 31 décembre 2012 sont détaillées au paragraphe G, « Evolution du périmètre de consolidation ».

3. Méthode de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les états financiers des filiales étrangères du Groupe MEDICREA sont convertis en euros selon les principes suivants :

- les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période,
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période,
- les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période,
- les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres, en écart de conversion.

4. Elimination des opérations réciproques et intra-groupe

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissement et dépréciation d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

5. Recours à des estimations de la direction

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant au bilan et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits du compte de résultat (principalement brevets, écarts d'acquisition, provisions pour passifs courants et non courants, récupération des déficits reportables, valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stocks-options et actions gratuites). Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

La crise économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2012, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels (y compris brevets et écarts d'acquisition) est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

6. Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

En application de la norme IAS 36, les goodwill, qui ne sont pas amortis, font l'objet de tests de valeur, dès apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Ces tests de valeur sont effectués en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

Pour ces tests, les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques et les logiciels.

Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

En 2006, MEDICREA a acquis l'ensemble des brevets relatifs aux systèmes d'implants orthopédiques pour la colonne vertébrale (principalement PASS®med) auprès des chirurgiens concepteurs, moyennant un paiement global et forfaitaire, lui conférant ainsi l'utilisation exclusive de ceux-ci sans limite de durée. Lors du passage aux IFRS, et en application de la norme IAS 38, le plan d'amortissement de ces brevets a été révisé. Le Groupe a utilisé une méthode prospective en amortissant les brevets à compter de 2008 sur la base de la valeur résiduelle sur une durée totale de 10 ans qui correspond également à la durée restante de leur protection juridique.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans
- les installations techniques sont amorties sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 10 ans
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 2 et 10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés de divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires dans l'usine de La Rochelle.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique, de vidéo surveillance et de contrôle d'accès), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires qui font partie des kits mis à disposition des hôpitaux et cliniques clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans.

9. Actifs financiers non courants

Ils sont constitués essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur valeur non significative. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

10. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

11. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

12. Trésorerie et équivalents

Ce poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse et des valeurs mobilières de placement répondant aux critères IFRS de classification en équivalents de trésorerie.

Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues dans l'optique d'être cédées à court terme, ou en garantie de financements obtenus par ailleurs. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat.

Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

13. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont converties à leur contre valeur en euros à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges (en résultat opérationnel ou en autres charges et produits financiers suivant la nature de la transaction concernée).

14. Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci après :

- **placements détenus jusqu'à l'échéance** : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition.

- **actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat** : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

- **actifs et passifs constatés au coût amorti** : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur.

- **actifs disponibles à la vente** : aucun instrument détenu ne répond à cette définition.

- **instruments dérivés** : Le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels les opérations de change à terme, les options de change à primes, les CAP de taux d'intérêt. L'essentiel des encours au 31 décembre 2012 couvre des flux.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

15. Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an ne sont actualisées que si l'impact est significatif.

16. Information sectorielle et géographique

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique, en utilisant le reporting par zones comme outil d'analyse. L'axe géographique correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France et Europe Francophone
- USA
- Royaume Uni
- Reste du monde (y compris Europe non Francophone)

17. Produits de l'activité

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs, et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas très spécifiques, lorsque le Groupe livre directement certains établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

18. Redevances

Les redevances versées aux titulaires des brevets sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en produits d'exploitation.

19. Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel. Il comprend le résultat des activités courantes du Groupe ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

20. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Le crédit d'impôt recherche est présenté en diminution des frais de recherche et de développement par type de frais.

21. Avantages accordés au personnel et paiement en actions

21.1. Régime de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité). Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2012 sont décrites au point 3 du paragraphe J, « Autres Informations ».

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des régimes de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Le Groupe a opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Il n'existe pas de coûts des services passés. L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants. Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

21.2. Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits en tenant compte des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options et de la volatilité.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

La description des plans existants, l'évolution du nombre d'instruments en circulation ainsi que l'impact comptable des instruments attribués sont décrits au point 4 du paragraphe J, « Autres informations ».

22. Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montants habituellement peu significatifs.

23. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière, commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

24. Droit individuel à la formation (DIF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- en cas de désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif.
- en cas de démission ou de licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Une information sur les droits acquis par les salariés est communiquée au point 1 du paragraphe J, « Autres informations ». L'évaluation est exprimée en nombre d'heures, en tenant compte de la prise d'effet du dispositif du droit individuel à la formation.

25. Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation composant le capital social pendant l'exercice, après déduction des actions propres.

Le résultat dilué par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions
- les attributions gratuites d'actions
- le nombre d'actions auto détenues à la date d'arrêté de l'exercice
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société

26. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalent de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

D/ CHANGEMENT D'ESTIMATION AYANT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LA PERIODE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

E/ EMISSION, RACHAT ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT ET DE CAPITAUX PROPRES

Le Groupe a souscrit les emprunts suivants en 2012 :

- 150 000 euros à taux variable auprès d'OSEO sur une durée de 6 ans, pour financer son développement à l'international,
- 800 000 euros à taux fixe auprès d'un organisme bancaire sur une durée de 4 ans, pour financer son besoin en fonds de roulement,
- 545 000 euros par l'émission d'obligations à taux fixe sur une durée de 3 ans.

Fin 2011, une augmentation de capital d'un montant d'environ 2,4 millions d'euros sous forme d'actions à bons de souscriptions d'actions a renforcé les fonds propres du Groupe. 106 361 bons de souscription d'actions ont été exercés sur la période janvier 2012 - avril 2012 pour la somme de 548 823 euros. Voir point 6.1 du paragraphe I, « capital social ».

F/ DIVIDENDES PAYES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

G/ EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe), MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA USA et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2012 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA TECHNOLOGIES	La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	Swaffam Bulbeck, UK	100 %	100 %
MEDICREA USA	Wilmington, Delaware, USA	100 %	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	Neyron, FR	70 %	70 %

Ces pourcentages sont sans changement par rapport à l'exercice précédent. Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale.

H/ INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT DU GROUPE

A taux de change identique par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 se serait élevé à 20 millions d'euros. L'impact des variations de change sur le résultat net consolidé 2012 n'est pas significatif.

I/ EXPLICATIONS DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

BILAN

1. Immobilisations

1.1 Immobilisations et amortissements relatifs aux trois derniers exercices

Les immobilisations se décomposent comme suit :

Immobilisations – En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Frais de recherche & développement	4 348 519	3 505 420	2 638 735
Brevets et droits similaires	3 158 822	3 011 153	2 840 096
Licences, logiciels	181 317	185 230	179 575
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	7 713 791	6 726 936	5 683 539
Terrains	-	-	61 191
Constructions	1 050	-	786 982
Installations techniques	2 554 967	2 368 159	1 964 598
Matériel de démonstration	548 659	431 170	503 834
Kits d'instruments	3 426 878	3 232 614	2 767 430
Matériel informatique et bureau	677 299	668 603	455 635
Autres immobilisations	1 109 694	1 063 255	949 845
Immobilisations corporelles	8 318 547	7 763 801	7 489 515
Dépôts et cautionnements	195 115	209 197	142 039
SICAV pour séquestre	153 550	153 550	153 550
Immobilisations financières	348 665	362 747	295 589
Total valeurs brutes	16 381 003	14 853 484	13 468 643

Amortissements et provisions – En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Amortissements immobilisations incorporelles	4 098 580	3 104 067	2 258 247
Amortissements immobilisations corporelles	4 965 690	4 139 141	3 810 767
Dépréciations immobilisations corporelles	11 000	-	-
Total amortissements et provisions	9 075 270	7 243 208	6 069 014
Total valeurs nettes	7 305 733	7 610 276	7 399 629

Sur une période de 3 années, les variations des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Au 1^{er} janvier	7 610 276	7 399 629	6 217 713
Investissements de la période	1 640 204	2 843 888	2 628 987
Cessions de la période	(112 686)	(1 459 047)	(256 258)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 832 061)	(1 174 194)	(1 190 813)
Au 31 décembre	7 305 733	7 610 276	7 399 629

1.2 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2012

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

En Euros	01.01.2012	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Valeurs brutes					
Frais de recherche & développement	3 505 420	-	845 432	2 333	4 348 519
Brevets et droits similaires	3 011 153	-	147 669	-	3 158 822
Licences, logiciels	185 230	679	13 293	17 885	181 317
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	6 726 936	679	1 006 394	20 218	7 713 791
Constructions	-	-	1 050	-	1 050
Installations techniques	2 368 159	(178)	188 697	1 711	2 554 967
Matériel de démonstration	431 170	(5 253)	139 837	17 095	548 659
Kits d'instruments	3 232 614	(20 906)	805 394	590 224	3 426 878
Matériel informatique et bureau	668 603	(148)	48 841	39 997	677 299
Autres immobilisations	1 063 255	(3 449)	59 807	9 920	1 109 693
Immobilisations corporelles	7 763 801	(29 934)	1 243 626	658 947	8 318 546
Dépôts et cautionnements	209 197	(1 627)	11 290	23 745	195 115
Placements en séquestre	153 550	-	-	-	153 550
Immobilisations financières	362 747	(1 627)	11 290	23 745	348 665
Total valeurs brutes	14 853 484	(30 882)	2 261 310	702 910	16 381 002

En Euros	01.01.2012	Variation taux de change	Dotations	Reprises	31.12.2012
Amortissements					
Frais de recherche & développement	1 460 810	-	716 818	-	2 177 628
Brevets et droits similaires	1 488 007	-	260 682	-	1 748 689
Licences, logiciels	138 143	10	32 567	17 885	152 835
Marques	17 107	-	2 321	-	19 428
Immobilisations incorporelles	3 104 067	10	1 012 388	17 885	4 098 580
Constructions	-	-	22	-	22
Installations techniques	1 604 502	(143)	144 058	1 711	1 746 706
Matériel de démonstration	156 352	(3 795)	188 584	12 596	328 545
Kits d'instruments	1 673 628	(17 856)	740 919	468 161	1 928 530
Matériel informatique et bureau	304 808	(258)	133 316	39 560	398 306
Autres immobilisations	399 851	(1 431)	167 441	2 281	563 580
Immobilisations corporelles	4 139 141	(23 483)	1 374 340	524 309	4 965 689
Total amortissements	7 243 208	(23 473)	2 386 728	542 194	9 064 269

En Euros	01.01.2012	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2012
Dépréciations					
Installations techniques	-	-	11 000	-	11 000
Immobilisations corporelles	-	-	11 000	-	11 000
Total dépréciations	-	-	11 000	-	11 000

En Euros	01.01.2012	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2012
Valeurs nettes					
Immobilisations incorporelles	3 622 869	669	(5 994)	2 333	3 615 211
Immobilisations corporelles	3 624 660	(6 451)	(141 714)	134 638	3 341 857
Immobilisations financières	362 747	(1 627)	11 290	23 745	348 665
Total valeurs nettes	7 610 276	(7 409)	(136 418)	160 716	7 305 733

Les coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont inscrits en actifs incorporels et amortis sur 5 ans.

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante. Les principaux frais engagés en 2012 concernent :

- la gamme PASSLP® avec le lancement d'une version mini-invasive, implantable en percutané (PASS MIS®), et d'un système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®),
- la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et le développement de la version lombaire (GRANVIA®L).

Le montant des frais de R&D capitalisés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 845 432 euros contre 866 685 euros en 2011. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après imputation du crédit impôt recherche s'élève à 1 326 393 euros (1 307 151 euros en 2011) y compris 716 818 euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés (568 785 euros en 2011).

L'augmentation des dépenses de brevets en 2012 concerne principalement le système de fixation thoraco-lombaire et ses extensions ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

La diminution du poste licences et logiciels correspond à des mises au rebut d'actifs totalement amortis.

L'augmentation des installations techniques résulte principalement de l'achat d'un centre d'usinage destiné à améliorer la capacité de production de l'usine de La Rochelle, ainsi que de moules industriels.

Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisés par la force commerciale pour former les clients et prospects aux manipulations des implants et instruments fabriqués par le Groupe.

Le nombre de kits consignés auprès des hôpitaux et cliniques continue d'augmenter sur l'exercice 2012, notamment avec le développement de l'activité dans de nouveaux pays et l'approvisionnement en nouveaux produits. Ces kits sont composés d'instruments et d'implants. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans.

Les cessions de matériel informatique et de bureau correspondent à des mises au rebut d'actifs totalement amortis, remplacés la plupart du temps par du matériel neuf et plus performant.

Le poste autres immobilisations augmente sous l'effet de l'acquisition d'installations et d'agencements dans le cadre de l'aménagement du siège du Groupe et de la filiale de production.

Les diminutions des dépôts et cautionnements font suite au remboursement des sommes versées en garantie du paiement des loyers relatifs aux anciens locaux occupés par le siège social.

1.3 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition restent inchangés sur l'exercice et concernent principalement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO. En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont plus amortis depuis l'exercice 2008, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

1.4 Contrats de location

1.4.1 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques et de surveillance. Elles s'élèvent en valeur nette à 704 745 euros au 31 décembre 2012 contre 727 841 euros au 31 décembre 2011 et se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Terrain	-	-	40 000
Constructions	-	-	710 000
Installations techniques et matériels	1 492 237	1 335 237	1 035 182
Equipements informatiques et de surveillance	285 784	304 968	380 860
Total valeurs brutes	1 778 021	1 640 205	2 166 042
Amortissement des constructions	-	-	284 000
Amortissement des installations	850 253	764 047	709 537
Amortissements équipements informatiques	223 023	148 317	163 262
Total amortissements	1 073 276	912 364	1 156 799
Total valeurs nettes	704 745	727 841	1 009 243

La dette financière correspondant aux actifs financés par ces contrats est de 521 253 euros au 31 décembre 2012 contre 580 543 euros au 31 décembre 2011.

Les engagements de location financement et de locations financières s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Valeur d'origine	1 778 021	1 640 205	2 166 042
Amortissement	(1 073 276)	(912 364)	(1 025 081)
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	(180 096)	(177 550)	(131 718)
Valeur nette	704 745	727 841	1 009 243
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 143 337	999 152	1 497 056
Redevances de l'exercice (1)	237 367	165 101	200 851
Total	1 380 704	1 164 253	1 697 907
Redevances restant à payer			
A un an au plus	224 768	228 835	210 250
Entre 1 et 5 ans	331 932	394 573	543 198
Au-delà de 5 ans	-	-	60 393
Total	556 700	623 408	813 841
Valeurs résiduelles	6 429	4 859	1 858

(1) A compter de l'exercice 2011, cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

1.4.2 Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité.

En juin 2010, le Groupe a transféré son siège social dans de nouveaux locaux, loués suivant un bail commercial classique de neuf années pour un loyer annuel de 199 806 euros hors taxes.

Les bâtiments exploités à La Rochelle sont également loués pour un loyer annuel de 140 400 euros hors taxe. MEDICREA USA est installée dans des locaux à New York moyennant un loyer annuel de 334 700 USD. Le loyer annuel des installations occupées par la filiale anglaise à proximité de Cambridge s'élève à 10 200 GBP.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

En Euros	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Loyers immobiliers et matériels	655 085	979 791	-	1 634 876

2. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Créances clients – valeur brute	3 108 073	2 508 793	3 077 685
Provision sur créances douteuses	(98 917)	(96 595)	(94 344)
Créances clients	3 009 156	2 412 198	2 983 341
Créances sociales	16 373	93 507	33 235
Créances fiscales	878 560	817 820	644 822
Autres créances	122 044	809 576	139 573
Charges constatées d'avance	417 966	178 508	347 319
Autres actifs courants	1 434 943	1 899 411	1 164 949
Total créances – valeurs brutes	4 543 016	4 408 204	4 246 634
Total créances – valeurs nettes	4 444 099	4 311 609	4 148 290

L'augmentation du solde clients par rapport au 31 décembre 2011 est liée à la progression de l'activité sur le 4^{ème} trimestre (+19 %), et la détérioration temporaire des délais d'encaissement des créances principalement auprès des hôpitaux.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche et de la TVA à récupérer, en augmentation par rapport au 31 décembre 2011.

A la clôture de l'exercice précédent, les autres créances comprenaient un produit à recevoir de 350 000 euros consécutif à la résolution d'un litige sur brevets, et 313 000 euros de bons de souscription d'actions exercés dans le cadre d'une augmentation de capital, et encaissés sur janvier 2012.

L'augmentation des charges constatées d'avance s'explique par la prise en compte des loyers du 1^{er} trimestre 2013 concernant le siège social et sa filiale de production.

3. Stocks et en-cours

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Matières premières	258 346	281 544	181 049
En-cours de production	383 385	419 334	602 100
Produits semi-finis	312 118	505 399	553 884
Produits finis	6 049 939	5 737 993	5 080 572
Valeurs brutes	7 003 788	6 944 270	6 417 605
Provision pour dépréciation	(1 481 852)	(1 652 396)	(1 192 716)
Valeurs nettes	5 521 936	5 291 874	5 224 889

Malgré l'augmentation significative des stocks d'évaluation liée aux pré-lancements commerciaux des nouveaux produits, le stock total en valeur brute reste stable par rapport à l'exercice précédent, conséquences des premières améliorations visant à raccourcir les délais de production, et à optimiser les taux d'utilisation des implants dans les kits mis à disposition des établissements de santé.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Matières premières	21 069	30 250	11 886
En-cours de production	-	-	4 208
Produits semi-finis	45 436	175 443	-
Produits finis	1 415 347	1 446 703	1 176 622
Provisions pour dépréciation	1 481 852	1 652 396	1 192 716

La diminution des provisions résulte principalement de la destruction de produits semi-finis et finis obsolètes antérieurement dépréciés pour leur totalité. L'ensemble des références de la gamme PASSMED®, version précédente du système de fixation thoraco-lombaire PASSLP®, est désormais totalement dépréciée.

4. Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Déficits fiscaux reportables	1 137 240	1 398 412	1 389 546
Différences temporaires fiscales	-	-	1 014
Retraitements de consolidation	(178 424)	(220 856)	(139 232)
Total impôts différés actifs	958 816	1 177 556	1 251 328
Différences temporaires fiscales	24 329	19 431	-
Retraitements de consolidation	126 228	111 326	129 011
Total impôts différés passifs	150 557	130 757	129 011

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les filiales françaises intégrées fiscalement. Par ailleurs, sur ce même périmètre, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élève à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 5,3 millions de pertes reportables non constatées et 1,5 millions liés à des retraitements de consolidation.

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012
Déficits fiscaux reportables au 1^{er} janvier 2012	1 398 412
Utilisation pertes reportables – MEDICREA USA	(213 368)
Désactivation déficits reportables – MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(47 804)
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2012	1 137 240

Les pertes reportables de l'exercice relatives à la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK n'ont pas été activées au 31 décembre 2012.

5. Position de trésorerie

La trésorerie nette évolue comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Disponibilités	1 387 223	1 389 618	1 513 908
Valeurs mobilières de placement	58 879	57 356	55 801
Trésorerie et équivalents	1 446 102	1 446 974	1 569 709
Concours bancaires courants	(240 099)	(565 181)	(195 710)
Factoring	(111 285)	(129 606)	(269 937)
Trésorerie nette	1 094 718	752 187	1 104 062

La trésorerie nette au 31 décembre 2011 intégrait 1,4 million d'euros d'encaissement dans le cadre de l'augmentation de capital lancée au cours du dernier trimestre. En 2012, l'emprunt moyen terme de 800 000 euros souscrit en décembre a permis de diminuer le recours aux découverts bancaires.

6. Capitaux propres

6.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice 2012, le capital social est composé de 8 458 005 actions au 31 décembre 2012 d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 353 280,80 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions autorisées	8 458 005	8 251 324	7 990 391
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 458 005	8 190 591	7 990 391
Nombre d'actions non encore libérées	-	60 733	-
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 458 005	8 251 324	7 990 391
Nombre d'actions à droit de vote double	2 750 802	2 362 641	2 476 375
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	-	2 419	2 419

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2012, le capital social était composé de 8 251 324 actions dont 60 733 d'entre elles étaient non encore libérées et non constatées juridiquement.

- Le 29 mars 2012, après constatation de 60 733 actions et émission de 86 528 actions issues de l'exercice de bons de souscription d'actions, le capital social est constitué de 8 337 852 actions pour un montant de 1 334 056,32 euros.

- Le Conseil d'Administration du 14 juin 2012 a constaté l'exercice de 19 833 bons de souscription d'actions supplémentaires portant le capital social à 8 357 685 actions pour un montant de 1 337 229,60 euros.

- Le 18 juin 2012, après émission de 24 120 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 17 juin 2010, le capital social est porté à 8 381 805 actions pour un montant de 1 341 088,80 euros.

- Le 9 Août 2012, le capital social est porté à 1 353 280,80 euros composé de 8 458 005 actions, suite à l'émission de 76 200 actions nouvelles au prix de 10 euros (dont 9,84 euros de prime d'émission) dans le cadre d'un placement privé.

6.2 Stock-options et actions gratuites

Faisant suite aux précédentes autorisations données par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009 et arrivées à expiration au cours de l'exercice 2012, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer au profit des salariés des sociétés du Groupe ou de certains d'entre eux d'une part, des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles de MEDICREA INTERNATIONAL soit à l'achat d'actions acquises par la société MEDICREA INTERNATIONAL dans les conditions légales, et d'autre part des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2012. Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012 et par conséquent aucune action gratuite et aucune stock option n'ont été attribuées en 2012.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2012, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 105 348 (dont 70 983 actions ont été livrées) et 304 482 au 31 décembre 2012.

En juin 2012, il a été procédé à la livraison aux salariés de 26 539 actions qui avaient été attribuées gratuitement par le conseil d'administration dont :

- 24 120 par émission d'actions nouvelles, attribuées aux salariés français en 2010
- 2 419 par transfert des actions auto-détenues par la société, attribuées aux salariés américains en 2008

La valorisation des avantages octroyés aux salariés sur des paiements fondés en actions conformément à la norme IFRS 2, est détaillée au point 4 du paragraphe J, « Autres informations ».

6.3 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée dans la présentation des états financiers au 31 décembre 2012. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2012.

7. Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice 2011 résulte des plans de remboursement en cours.

8. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Emprunt obligataire	545 000	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 791 129	2 739 401	3 119 766
Crédit bail	454 607	420 292	583 540
Locations financières	66 646	160 251	211 913
Concours bancaires courants	240 099	565 181	195 710
Factoring	111 285	129 606	269 937
Intérêts courus bancaires	6 976	8 748	8 557
Intérêts courus sur emprunts	19 229	18 991	10 660
Autres dettes financières	34 730	65 170	80 972
Total	4 269 701	4 107 640	4 481 055

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des dettes financières est contractée en euros.

MEDICREA INTERNATIONAL a émis en 2012 un emprunt obligataire de 545 000 euros, remboursable en 2014 et rémunéré à taux fixe, pour renforcer sa trésorerie.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2012 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux prêts sur la période :

- un premier de 150 000 euros en juin 2012, auprès d'OSEO, à taux fixe sur une durée de 6 ans, destiné au développement international du Groupe,
- un second de 800 000 euros en décembre 2012, auprès d'un organisme bancaire, à taux fixe sur une durée de 4 ans, dans le cadre du financement du besoin en fonds de roulement.

Les en-cours liés aux locations financières diminuent fortement, l'essentiel des contrats entrant dans leur dernière année d'existence.

Les concours bancaires courants diminuent sensiblement par rapport à l'exercice précédent consécutivement à la souscription d'emprunts moyen terme (voir ci-dessus).

Les autres dettes financières sont essentiellement constituées d'une assurance prospection Coface mise en place dans le cadre du développement sur le marché algérien et remboursé pour moitié en 2012, le solde étant remboursable en 2013.

Par nature de taux, les emprunts auprès des établissements de crédit se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts à taux fixe	2 232 905	727 295	1 017 966
Emprunts à taux variable	1 103 224	2 012 106	2 101 800
Total	3 336 129	2 739 401	3 119 766

Les deux emprunts à moyen terme à taux variable d'un montant initial de 1,125 millions d'euros chacun souscrits en 2009 et 2010 font l'objet d'une couverture de taux.

Le taux d'intérêt moyen de l'exercice 2012 s'établit à 5,72 % contre 5,80 % au titre de 2011. Cette évolution s'explique notamment par la baisse de l'Euribor 3 mois sur la période, et la souscription en 2012 d'emprunts à taux fixes inférieurs au taux moyen.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2012	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	545 000	-	545 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 791 129	956 418	1 774 711	60 000
Crédit bail	454 607	147 570	307 037	-
Locations financières	66 646	61 263	5 383	-
Concours bancaires courants	240 099	240 099	-	-
Factoring	111 285	111 285	-	-
Intérêts courus bancaires	6 976	6 976	-	-
Intérêts courus sur emprunts	19 229	19 229	-	-
Autres dettes financières	34 730	30 438	4 292	-
Total	4 269 701	1 573 278	2 636 423	60 000

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillées au paragraphe J/1 « Autres informations, engagements hors bilan ».

9. Provisions courantes et non courantes

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Provisions pour pensions et assimilés	194 409	158 481	126 836
Provisions pour litiges	168 770	251 645	187 190
Provisions pour impôt	133 474	-	-
Provisions pour charges	15 000	-	-
Total	511 653	410 126	314 026

Les provisions pour litiges concernent des affaires prudhommales avec des anciens salariés. La provision pour impôt fait suite principalement à un redressement de l'évaluation du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal diligenté en 2012.

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Au 1^{er} janvier de l'exercice	410 126	314 026	283 327
Dotations aux provisions	212 527	138 290	165 526
Reprises de provisions – montants utilisés	(103 986)	(28 284)	(134 827)
Reprises de provisions – montants non utilisés	(7 014)	(13 906)	-
Au 31 décembre de l'exercice	511 653	410 126	314 026

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2012	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Provisions pour pensions et assimilés	194 409	-	-	194 409
Provisions pour litiges	168 770	53 770	115 000	-
Provisions pour impôt	133 474	133 474	-	-
Provisions pour charges	15 000	15 000	-	-
Total	511 653	202 244	115 000	194 409

10. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Dettes fournisseurs	2 252 132	3 129 291	2 522 340
Dettes sociales	1 088 437	864 127	1 117 192
Dettes fiscales	330 340	239 171	232 528
Autres passifs courants	54 284	49 978	179 269
Autres passifs courants	1 473 061	1 153 276	1 528 989
Total dettes d'exploitation	3 725 193	4 282 567	4 051 329

La diminution des dettes fournisseurs résulte principalement de règlements d'échéances élevées en décembre, d'un moindre recours à la sous-traitance en 2012 et à un retour progressif à des conditions de paiement fournisseurs normalisées.

Au 31 décembre 2012, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

11. Instruments financiers

11.1 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39 et rappelées dans le paragraphe 14 des principes comptables.

Rubriques	Au 31.12.2012			Au 31.12.2011		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
ACTIF EN EUROS						
Clients et comptes rattachés	D	3 009 156	3 009 156	D	2 412 198	2 412 198
Autres actifs courants (2)	D	122 044	122 044	D	809 576	809 576
Autres actifs financiers courants	B	15 334	15 334	B	10 162	10 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	1 446 102	1 446 102	B	1 446 974	1 446 974
PASSIF EN EUROS						
Trésorerie passive (3)	B	351 384	351 384	B	694 787	694 787
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	9 111	9 111	B	31 470	31 470
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	C	3 918 317	3 918 317	C	3 412 853	3 412 853
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	2 252 132	2 252 132	D	3 129 291	3 129 291
Autres passifs courants (4)	D	54 284	54 284	D	49 978	49 978

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs disponibles à la vente. Aucun actif ne répond à cette définition

B : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

C : actifs et passifs évalués au coût amorti

D : actifs et passifs évalués au coût

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition.

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

11.2 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2012 et 2011 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Produits et charges constatés en résultat opérationnel		29 279	34 026
Dont :			
Résultat de change hors instruments financiers	C	31 601	36 277
Dépréciations des créances clients et autres créances	C	(2 322)	(2 251)
Produits de placement		1 742	4 128
Dont :			
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement et intérêts sur certificats de dépôt et dépôt à terme	B	1 742	4 128
Charges de financement		(171 907)	(202 429)
Dont :			
Charges d'intérêt	C	(171 907)	(202 429)
Autres produits financiers		119 538	52 460
Dont :			
Produits d'intérêt	C	576	-
Gains de change	B	91 433	49 272
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	E	27 529	3 188
Autres charges financières		(59 832)	(32 521)
Dont :			
Pertes de change	B	(59 832)	(12 995)
Résultat sur instruments dérivés	E	-	(19 526)

Voir paragraphe 11.1 pour la définition des désignations des instruments financiers

11.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL
- un objectif de couverture
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de deux matériaux distincts, le titane et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 58 jours au 31 décembre 2012. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2012, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 1 221 000 euros
- crédits documentaires. A fin décembre 2012, le montant garanti par des crédits documentaires s'élève à 25 050 euros (Algérie).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances clients brutes	3 108 073	2 508 793
Montant des impayés de plus de 6 mois	109 418	96 595
% du poste client	3,52%	3,85%
Montant des provisions clients	98 917	96 595
% du poste client	3,18%	3,85%
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	258	1 262

Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue de l'introduction en Bourse combinées aux autres opérations de fonds réalisées postérieurement à celles-ci (pour un total d'environ 30 millions d'euros) ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion sur les nouveaux marchés qu'il convoite, s'avéraient plus importants que prévus.

Avec l'appui d'OSEO qui a délivré une garantie de respectivement 90 % et 70 % des sommes empruntées, le Groupe a obtenu en 2009 et 2010 sur la société MEDICREA INTERNATIONAL deux prêts moyen terme remboursables sur 5 ans de 1,125 millions d'euros chacun, et comportant certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

En 2012, le Groupe a mis en place une nouvelle enveloppe de financements moyen terme pour un total d'1 million d'euros auprès de ses partenaires bancaires et d'OSEO.

Le covenant de dettes financières nettes sur capitaux propres consolidés est bien respecté au 31 décembre 2012. Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable à cette même date.

Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises. Au cours de l'exercice 2012, les opérations de ventes à terme mises en place en 2011 ont été débouclées pour 450 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme de dollars ont été contractées au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL, portant sur un montant de 1 800 000 dollars, sur la période de novembre 2012 à avril 2013.

Risques de taux

Au 31 décembre 2012, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 millions d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en décembre 2009 ont été couvertes par une opération de CAP à prime nulle et avec barrière activante, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Taux plancher : 1,75 %

Barrière activante : 1,2 %

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 9 605 euros

Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 50 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter 60 % des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine et anglaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de change ont été mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2012, se traduirait mécaniquement par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 1,5 million d'euros et une augmentation d'environ 493 000 euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2012 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquées aux données de l'exercice 2012 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

COMPTE DE RESULTAT

12. Ventilation du chiffre d'affaires et analyse sectorielle

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Europe, Moyen Orient et Afrique	7 091 648	7 026 418	6 934 808
Asie	990 441	771 422	852 978
Amérique du Sud	2 397 891	2 537 266	1 513 787
USA	10 122 651	8 605 331	8 733 585
Océanie	77 185	115 040	128 522
Total	20 679 816	19 055 477	18 163 680

12.1 Compte de résultat sectoriel 2012

En Euros	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume-Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Chiffre d'affaires	4 028 000	10 122 651	1 295 337	5 233 828	20 679 816
Coût des ventes	(1 692 724)	(800 712)	(203 882)	(1 872 405)	(4 569 723)
Marge brute	2 335 276	9 321 939	1 091 455	3 361 423	16 110 093
Frais de recherche et développement	(1 154 205)	(172 188)	-	-	(1 326 393)
Frais de commercialisation	(2 713 365)	(4 207 349)	(788 563)	(776 131)	(8 485 408)
Commissions sur ventes	(31 162)	(2 160 754)	-	(115 656)	(2 307 572)
Frais administratifs	(2 829 073)	(1 067 777)	(234 800)	(12 471)	(4 144 121)
Autres produits et charges opérationnels	(377 892)	-	-	-	(377 892)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(4 770 421)	1 713 871	68 092	2 457 165	(531 293)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(166 140)	(78 522)	(17 634)	-	(262 296)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(4 936 561)	1 635 349	50 458	2 457 165	(793 589)
Coût de l'endettement financier net	(168 981)	2 278	(4 410)	-	(171 113)
Autres (charges) / produits financiers	60 642	-	12	-	60 654
(Charges) / produits d'impôts	(40 621)	(236 540)	(26 514)	-	(303 675)
Résultat net consolidé	(5 085 521)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 207 723)
Résultat Groupe	(5 028 865)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 151 067)
Résultat hors Groupe	(56 656)	-	-	-	(56 656)

12.2 Compte de résultat sectoriel 2011

En Euros	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2011
Chiffre d'affaires	4 567 391	8 590 984	1 133 008	4 764 094	19 055 477
Coût des ventes	(3 173 812)	(412 367)	(163 266)	(1 805 075)	(5 554 520)
Marge brute	1 393 579	8 178 617	969 742	2 959 019	13 500 957
Frais de recherche et développement	(1 189 165)	(117 986)	-	-	(1 307 151)
Frais de commercialisation	(2 989 634)	(3 569 655)	(917 554)	(655 656)	(8 132 499)
Commissions sur ventes	-	(1 907 421)	-	(83 853)	(1 991 274)
Frais administratifs	(2 938 658)	(838 598)	(236 829)	-	(4 014 085)
Autres produits et charges opérationnels	238 271	(14 291)	-	-	223 980
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(5 485 607)	1 730 666	(184 641)	2 219 510	(1 720 072)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(444 193)	-	-	-	(444 193)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(5 929 800)	1 730 666	(184 641)	2 219 510	(2 164 265)
Coût de l'endettement financier net	(201 384)	-	77	-	(201 307)
Autres (charges) / produits financiers	22 435	-	510	-	22 945
(Charges) / produits d'impôts	985	(170 790)	108 284	-	(61 521)
Résultat net consolidé	(6 107 764)	1 559 876	(75 770)	2 219 510	(2 404 148)
Résultat Groupe	(6 098 413)	1 559 876	(75 770)	2 219 510	(2 394 797)
Résultat hors Groupe	(9 351)	-	-	-	(9 351)

12.3 Bilan sectoriel 2012

Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	2 419 861	-	-	-	2 419 861
Immobilisations incorporelles	3 597 918	2 901	14 392	-	3 615 211
Immobilisations corporelles	2 127 738	837 444	257 083	119 592	3 341 857
Immobilisations financières	266 315	82 350	-	-	348 665
Impôts différés	68 699	656 523	233 594	-	958 816
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 480 531	1 579 218	505 069	119 592	10 684 410
Stocks et en-cours	4 587 425	633 567	300 944	-	5 521 936
Clients et comptes rattachés	900 279	1 284 070	328 465	496 342	3 009 156
Autres actifs courants	1 357 929	49 735	27 279	-	1 434 943
Autres actifs financiers courants	15 334	-	-	-	15 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 210 239	114 685	121 178	-	1 446 102
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	8 071 206	2 082 057	777 866	496 342	11 427 471
TOTAL ACTIF	16 551 737	3 661 275	1 282 935	615 934	22 111 881
Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2012
Capital	1 353 281	-	-	-	1 353 281
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 302 066	-	-	-	34 302 066
Réserves consolidées	(22 451 793)	1 746 621	1 019 398	(2 010 270)	(21 696 044)
Résultat Groupe de l'exercice	(5 028 865)	1 401 087	19 546	2 457 165	(1 151 067)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	8 174 689	3 147 708	1 038 944	446 895	12 808 236
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(63 182)	-	-	-	(63 182)
Avances conditionnées	700 612	-	-	-	700 612
Provisions non courantes	309 409	-	-	-	309 409
Impôts différés	150 557	-	-	-	150 557
Dettes financières long terme	2 696 423	-	-	-	2 696 423
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 857 001	-	-	-	3 857 001
Provisions courantes	202 244	-	-	-	202 244
Dettes financières court terme	1 573 278	-	-	-	1 573 278
Autres passifs financiers courants	9 111	-	-	-	9 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 638 619	338 951	132 088	142 474	2 252 132
Autres passifs courants	1 159 976	174 616	111 903	26 566	1 473 061
TOTAL PASSIFS COURANTS	4 583 228	513 567	243 991	169 040	5 509 826
TOTAL PASSIF	16 551 736	3 661 275	1 282 935	615 935	22 111 881

12.4 Bilan sectoriel 2011

Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2011
Ecarts d'acquisition	2 419 861	-	-	-	2 419 861
Immobilisations incorporelles	3 592 377	3 445	27 047	-	3 622 869
Immobilisations corporelles	2 407 587	987 393	198 593	31 087	3 624 660
Immobilisations financières	278 774	83 973	-	-	362 747
Impôts différés	79 565	855 976	242 015	-	1 177 556
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	8 778 164	1 930 787	467 655	31 087	11 207 693
Stocks et en-cours	4 347 007	664 289	280 578	-	5 291 874
Clients et comptes rattachés	851 417	880 604	160 350	519 827	2 412 198
Autres actifs courants	1 857 456	22 135	19 820	-	1 899 411
Autres actifs financiers courants	10 162	-	-	-	10 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 177 398	211 233	58 343	-	1 446 974
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	8 243 440	1 778 261	519 091	519 827	11 060 619
TOTAL ACTIF	17 021 604	3 709 048	986 746	550 914	22 268 312
Rubriques	France et Europe Francophone	Etats-Unis	Royaume Uni	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2011
Capital	1 320 212	-	-	-	1 320 212
Primes d'émission, de fusion, d'apport	33 074 052	-	-	-	33 074 052
Réserves consolidées	(20 297 386)	1 631 529	889 199	(1 709 143)	(19 485 801)
Résultat Groupe de l'exercice	(6 098 413)	1 559 876	(75 770)	2 219 510	(2 394 797)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	7 998 465	3 191 405	813 429	510 367	12 513 666
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(6 526)	-	-	-	(6 526)
Avances conditionnées	798 612	-	-	-	798 612
Provisions non courantes	273 481	-	-	-	273 481
Impôts différés	130 757	-	-	-	130 757
Dettes financières long terme	2 216 915	-	-	-	2 216 915
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 419 765	-	-	-	3 419 765
Provisions courantes	136 645	-	-	-	136 645
Autres passifs financiers courants	1 890 725	-	-	-	1 890 725
Dettes financières court terme	31 470	-	-	-	31 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 561 748	438 994	94 260	34 289	3 129 291
Autres passifs courants	989 312	78 649	79 057	6 258	1 153 276
TOTAL PASSIFS COURANTS	5 609 900	517 643	173 317	40 547	6 341 407
TOTAL PASSIF	17 021 604	3 709 048	986 746	550 914	22 268 312

13. Décomposition du coût des ventes

La composition de ce poste se répartit comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Achats de sous-traitance	2 886 999	3 940 400	3 197 685
Main d'œuvre (y compris intérim)	1 181 357	1 166 452	1 090 633
Amortissements industriels	188 934	173 813	166 713
Autres coûts de production	312 433	273 855	166 897
Total	4 569 723	5 554 520	4 621 928

14. Ventilation des charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Droits de propriété industrielle et commerciale	260 682	244 595	231 019
Autres immobilisations incorporelles	751 706	600 008	416 269
Terrains	-	1 103	1 413
Constructions	22	30 514	39 203
Installations techniques, matériel et outillage	1 206 877	1 135 003	482 602
Autres immobilisations corporelles	167 441	156 651	196 517
Total	2 386 728	2 167 874	1 367 023

Dépréciations	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Installations techniques, matériel et outillage	11 000	-	-
Stock	(170 544)	459 680	(174 869)
Clients	2 322	2 251	23 372
Total	(157 222)	461 931	151 497

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Coûts des ventes	188 934	173 813	166 713
Frais de recherche et développement	986 258	802 910	642 557
Frais de commercialisation	929 503	933 986	408 005
Frais administratifs	293 033	257 165	149 748
Total	2 397 728	2 167 874	1 367 023

15. Charges de personnel

Les frais de personnel se ventilent (hors dépenses d'intérimaires) de la manière suivante :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Coûts des ventes	1 181 357	1 166 452	1 090 633
Frais de recherche et développement (*)	128 506	127 603	105 094
Frais de commercialisation	4 641 740	4 066 591	3 994 144
Frais administratifs	1 605 451	1 497 336	1 447 842
Total	7 557 054	6 857 982	6 637 713

(*) : correspond aux frais de personnel non activés

16. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste est notamment composé des dotations et reprises de provisions comptabilisées dans le cadre de litiges salariaux et les frais d'avocats afférents (64 000 euros en 2012), ainsi que des plus et moins values de cessions d'immobilisations.

Pour l'exercice 2012, il comprend également une charge de 270 000 euros correspondant à des honoraires engagés pour la mise en place d'accords et/ou de partenariats stratégiques visant à valoriser les produits innovants développés récemment.

17. Coût de l'endettement, autres produits et charges financiers

Ces éléments s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Intérêts sur emprunts	87 465	113 023	71 312
Intérêts sur découverts	7 320	10 313	49 948
Intérêts sur factoring	3 375	5 333	6 157
Intérêts sur location financement	21 075	31 178	22 184
Garantie Oseo sur emprunts	26 139	36 800	49 695
Autres charges / (produits) financiers	7 910	4 660	14 769
Intérêts sur obligations remboursables	17 829	-	20 468
Coût de l'endettement financier net	171 113	201 307	234 533
Gains / (pertes) de change	59 131	19 112	(15 832)
Plus value latente sur VMP	1 523	3 833	1 780
Autres produits / (charges) financiers	60 654	22 945	(14 052)

18. Charges et produits d'impôt

Cette rubrique concerne les impôts différés constatés sur la période et de certains impôts courants dans la filiale américaine.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt ont été comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche a été constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 432 501 euros (245 775 euros en 2011) et le rappel de crédit impôt recherche suite au contrôle fiscal en augmentation de ces même frais pour un montant de 125 480 euros.

19. Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2012, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Résultat net consolidé	(1 207 723)	(2 404 148)	(2 464 500)
Impôts sur les résultats	(303 675)	(61 521)	(520 618)
Résultat avant impôts	(904 048)	(2 342 627)	(1 943 882)
Paiement en actions	(263 603)	(440 277)	(304 943)
Résultat imposable	(640 445)	(1 902 350)	(1 638 939)
Ajustement crédit impôt recherche	(308 349)	(245 775)	(278 818)
Ajustement impôts d'Etats US	(65 189)	-	-
Résultat imposable hors ajustements	(1 013 983)	(2 148 125)	(1 917 757)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	337 961	715 970	546 259
Ecart de taux sociétés étrangères	(5 147)	(64 945)	(3 717)
Impôts sur différences permanentes	(44 577)	125 902	(30 991)
Déficits reportables non activés	(462 741)	(435 860)	(894 930)
Déficits antérieurs activés et passés en pertes	(47 805)	-	-
Correction taux d'impôt	-	-	(66 445)
Plafonnement des impôts différés actifs	(15 497)	(421 047)	(160 398)
Ajustement impôts d'Etats US	(65 189)	-	-
Autres	(680)	18 459	(3 552)
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	(303 675)	(61 521)	(520 618)

20. Résultat par action

Le résultat par action de base et dilué évolue comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Nombre total d'actions	8 372 214	8 014 097	7 707 334
Résultat net part du Groupe	(1 151 067)	(2 394 797)	(2 507 774)
Résultat de base par action	(0,14)	(0,30)	(0,33)

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Nombre total d'actions après effet dilutif	8 781 094	8 395 668	8 120 202
Résultat net part du Groupe	(1 151 067)	(2 394 797)	(2 507 774)
Résultat net par action dilué	(0,13)	(0,29)	(0,31)

J/ AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements hors bilan

- Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Nantissements de fonds de commerce (1)	4 554 000	4 180 000	4 760 000
Gage sur instruments financiers (2)	203 550	203 550	203 550
Garanties solidaires (3)	560 000	560 000	160 000
Gages espèces (4)	22 500	15 000	-

(1) nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires

(2) Sicav monétaires garantissant un emprunt octroyé pour l'acquisition de brevets et une caution bancaire pour paiement de loyers.

(3) garanties pour un crédit de trésorerie de 160 000 euros et un emprunt moyen terme de 400 000 euros.

(4) retenues de garanties conservées par OSEO comme gages espèces lors de la mise en place d'un prêt participatif de 300 000 euros et d'un prêt export de 150 000 euros.

- *Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme*

En Euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Autorisations de découverts confirmées	-	245 000	45 000
Cessions de créances commerciales – Dailly	300 000	300 000	300 000
Avals et cautions divers (1)	61 057	-	-
Contre garanties OSEO (2)	1 566 317	1 649 150	1 798 258

(1) standby letter de MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de FORTIS Londres en contre-garantie d'une ligne de crédit de 50 000 GBP accordée à MEDICREA TECHNOLOGIES UK et qui n'avait plus d'effet au 31 décembre 2012.

(2) contre-garanties accordées par OSEO à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur des partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme.

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2012 s'élève à 560 000 euros.

- *Autres engagements*

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

Le volume d'heures de droit à la formation (DIF) acquis par les salariés des sociétés françaises du Groupe et n'ayant pas jusqu'à présent donné lieu à demande d'utilisation s'élève à 5 194 heures au 31 décembre 2012. Le Groupe ne dispose pas du recul statistique nécessaire et n'est par conséquent pas en mesure de chiffrer de façon fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit par les salariés. Compte tenu de la possibilité pour le Groupe d'intégrer l'essentiel du coût de ce droit dans son plan de formation générale, aucune provision n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2012.

2. Effectif

L'effectif par collège et par zone géographique se répartit comme suit

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Cadres	42	48	44
Agents de maîtrise - Employés	55	55	51
Total	97	103	95
Dont France	70	70	68
Dont Royaume Uni	6	10	9
Dont Etats-Unis	21	23	18

3. Avantages au personnel – Indemnités de fin de carrière

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ainsi que MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/ Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 45 % pour les cadres et 39 % pour les non cadres
- taux de revalorisation des salaires : 2 %
- mode de départ : à l'initiative du salarié
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2008-2010 par sexe
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au delà de 50 ans
- taux d'actualisation : 3 %, basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros à la date de l'évaluation, en application de la recommandation du CNC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2012 s'élève à 194 409 euros, comparé à 158 482 euros au 31 décembre 2011.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères du Groupe, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

4. Avantages au personnel – Paiement fondé sur des actions

4.1. Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006 et 25 juin 2009 ont délégué au Conseil d'Administration l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010 et 16 juin 2011 ont attribué des options de souscription d'actions et des actions gratuites. L'Assemblée Générale du 14 juin 2012 a renouvelé, pour une durée de 26 mois, les délégations au Conseil d'Administration en matière d'attribution d'actions gratuites et de stock-options. Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012.

- Options de souscription

Les options attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

Le principe général est qu'un tiers des options attribuées est exerçable chaque année :

Date d'attribution (Date du Conseil d'Administration)	05.06.08	25.06.09	17.12.09	17.06.10	16.06.11
Nombre d'options attribuées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500
Prix de souscription	6 €	6,16 €	6,32 €	6,14 €	9,10€
Période d'acquisition des droits	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽²⁾	0-2 ans ⁽²⁾	1-3 ans ⁽³⁾	1-3 ans ⁽⁴⁾
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

- (1) Tous les droits ont été acquis le 05 juin 2010
- (2) L'intégralité des droits sont acquis au 25 juin 2012
- (3) Les deux tiers des droits sont acquis au 17 juin 2012 et le tiers restant le sera le 17 juin 2013
- (4) Un tiers des droits acquis le 16 juin 2012, un tiers le sera 16 juin 2013 et un tiers restant le 16 juin 2014

L'acquisition des options est subordonnée à la présence du salarié dans l'entreprise à la date d'acquisition. Sur les 348 815 options attribuées, compte tenu des départs des salariés intervenus depuis, 44 233 options ont été annulées ce qui porte à 304 482 au 31 décembre 2012 le nombre d'options attribuées.

- Actions gratuites

113 284 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans pour les salariés américains. Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2012, le nombre d'actions gratuites attribuées aux salariés s'élève à 105 348, après annulation de 7 936 actions.

4.2. Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2012 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.11	328 715	5,50	7,42	59 184	0,11	1,88
- attribuées						
- annulées	24 233	4,93	7,42	345	0,11	-
- expirées						
- exercées (1)				26 539		
Solde au 31.12.12	304 482	4,47	6,90	32 300	0,84	1,07

(1) : correspond aux 2 419 actions gratuites attribuées aux salariés américains en 2009, et 24 120 actions gratuites attribuées aux salariés français en 2010 dont la période d'acquisition est désormais > à 2 ans

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2011 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.10	239 048	6,15	6,13	104 128	0,57	2,88
- attribuées	95 500	6,46	10,58	3 500	1,46	-
- annulées	5 833	5,15	6,13	3 000	0,07	-
- expirées						
- exercées (1)				45 444		
Solde au 31.12.11	328 715	5,50	7,42	59 184	0,11	1,88

(1) : correspond aux actions gratuites attribuées aux salariés français en 2008 et en 2009, dont la période d'acquisition est désormais > à 2 ans

Aucune option n'a encore été exercée au 31 décembre 2012.

4.3. Impacts comptables des instruments attribués

Conformément à la norme IFRS 2, les instruments de rémunération sur base d'actions sont comptabilisés comme des charges de personnel à hauteur de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits :

- pour les options de souscription accordées le 5 juin 2008, un tiers de la juste valeur est reconnue tout de suite, un tiers sur un an et un tiers sur deux ans,
- pour les options de souscription accordées le 25 juin 2009, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les options de souscription accordées le 17 décembre 2009, un tiers de la juste valeur est reconnue tout de suite, un tiers entre la date d'acquisition et le 25 juin 2011 et un tiers entre la date d'acquisition et le 25 juin 2012,
- pour les options de souscription accordées le 17 juin 2010, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les options de souscription accordées le 16 juin 2011, un tiers de la juste valeur est reconnue sur un an, un tiers sur deux ans et un tiers sur trois ans,
- pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue sur deux ans hormis pour les bénéficiaires américains pour lesquels la durée est de quatre ans.

Le Groupe utilise un modèle de Black & Scholes pour estimer la juste valeur des options de souscription attribuées. Cette méthode repose sur des hypothèses déterminées à la date d'évaluation telles que la volatilité attendue du titre MEDICREA, le taux sans risque et le taux de dividendes attendus.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés comparables, compte tenu du faible historique récent de cours disponible sur le titre MEDICREA.

La durée de vie attendue des options a été calculée comme la moyenne entre la durée d'acquisition des droits et la durée de vie contractuelle de l'instrument. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

Sur la base de ces hypothèses, les résultats pour ces plans sont présentés dans le tableau suivant :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur en €	Charge comptable 2012 K€	Charge totale du plan K€
05.06.2008	Option	25 215	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	69
05/06.2008	Action	17 163	Gratuite	5,73	0%	-	-	5,73	3	98
25.06.2009	Option	92 283	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,77	8	256
25.06.2009	Action	40 700	Gratuite	6,55	0%	-	-	6,55	16	267
17.12.2009	Option	14 000	6,09	5,96	0%	40%	2,54%	2,38	2	33
17.12.2009	Action	2 000	Gratuite	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	106 131	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,39	54	254
17.06.2010	Action	41 985	Gratuite	6,22	0%	-	-	6,22	56	261
16.06.2011	Option	28 417	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	37	87
16.06.2011	Option	38 610	11,27	9,40	0%	33%	2,37%	3,92	70	179
16.06.2011	Action	3 500	Gratuite	9,40	0%	-	-	9,43	17	33
TOTAL		410 004							263	1 549

Le nombre d'instruments en circulation indiqué dans le tableau ci-dessus et déterminé selon la norme IFRS 2 diffère de celui détaillé au paragraphe 4.2. La différence provient des droits d'options acquis non exercés par les salariés dans les 3 mois suivants leur départ effectif du Groupe. Selon la norme IFRS 2, ces droits doivent être maintenus pour le calcul de la charge de chaque plan alors que, sur un plan juridique, ces droits sont définitivement perdus par les salariés.

5. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2012 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2011).

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2012, la somme de 171 312 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (151 424 euros HT en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

6. Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2012			Au 31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,42	30,20	1 727 490	20,94	31,89
Denys Sournac	188 000	2,22	3,35	188 000	2,28	3,54
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,93	4,27	247 589	3,00	4,51
Autres Administrateurs						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,01	96 080	1,16	1,04
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,91	51 064	0,62	0,95
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,34	22 900	0,28	0,36
Marc Recton	12 500	0,15	0,22	12 500	0,15	0,24
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,86	96 333	1,17	0,91
Total	2 443 020	28,88 %	41,16 %	2 441 956	29,60%	43,44%

(1) : Actions détenues par Denys Sournac et Jean Philippe Caffiero par l'intermédiaire de la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2012 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	33,13 %
- Améliane SAS	5,01 %
- Famille Caffiero	4,69 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

7. Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations aux sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES (jusqu'en 2010) dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2012	Montant HT facturé 2011	Montant HT facturé 2010
A MEDICREA INTERNATIONAL	694 410	661 165	242 958
Prestations management	292 000	292 000	186 333
Refacturation personnel	151 498	152 000	37 998
Refacturation directeur délégué	171 312	151 424	12 500
Refacturation frais directeur délégué	48 283	53 741	3 627
Quote part sur frais	11 000	12 000	2 500
Loyer et charges locatives	20 317	-	-
A MEDICREA TECHNOLOGIES	-	-	75 000
Total	694 410	661 165	317 958

8. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue à hauteur de 70 % n'est pas intégrée. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

K/ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun élément n'est à reporter.

Medicr a International

Exercice clos le 31 d cembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolid s**

CABINET HENRI ROCHE
12, rue Germain
69006 Lyon
S.A.R.L. au capital de € 15.200

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicréa International

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Medicréa International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes C/6, C/7, et C/20 de l'annexe des comptes consolidés exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

CABINET HENRI ROCHE

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Henri Roche

ERNST & YOUNG Audit

A blue ink signature consisting of a large circular loop with a vertical line extending downwards from the center.

Lionel Denjean



IMPROVE EVERY DAY | IMPROVE EVERY MOVE

COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012

- ==> Bilan
- ==> Compte de résultat
- ==> Tableau de flux de trésorerie
- ==> Notes sur les états financiers

BILAN

En Euros	Notes	31.12.2012			31.12.2011
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	I.1.1	6 087 440	2 881 841	3 205 599	3 105 650
Immobilisations corporelles	I.1.1	1 501 670	770 903	730 767	702 369
Immobilisations financières	I.1.1	21 992 733	3 705 000	18 287 733	17 001 290
ACTIFS NON CIRCULANT		29 581 843	7 357 744	22 224 099	20 809 309
Stocks et en-cours	I.2	4 622 443	1 083 258	3 539 185	2 895 223
Créances clients	I.3	1 286 269	5 192	1 281 077	1 381 998
Autres créances	I.3	2 604 500	935 000	1 669 500	4 158 323
Trésorerie et équivalents	I.4	1 186 685	518	1 186 167	908 401
ACTIFS CIRCULANT		9 699 897	2 023 968	7 675 929	9 343 945
TOTAL ACTIF		39 281 740	9 381 712	29 900 028	30 153 254
Capital social	I.6.1			1 353 281	1 320 212
Réserves	I.6.3			22 584 083	20 901 304
Résultat de l'exercice				(2 661 208)	458 624
CAPITAUX PROPRES				21 276 156	22 680 140
Avances conditionnées	I.6.4			685 612	773 612
AUTRES FONDS PROPRES				685 612	773 612
Provisions pour risques et charges	I.8			-	72 006
Dettes financières long terme	I.7			2 282 798	1 646 033
PASSIFS NON COURANT				2 282 798	1 718 039
Provisions pour risques et charges	I.8			202 244	-
Dettes financières court terme	I.7			2 457 907	1 632 087
Dettes fournisseurs	I.9			2 143 385	2 865 236
Autres dettes	I.9			851 926	484 140
PASSIFS COURANT				5 655 462	4 981 463
TOTAL PASSIF				29 900 028	30 153 254

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires	I.10	10 124 736	9 698 534
Production stockée		732 698	919 422
Production immobilisée		966 726	1 042 533
Subventions d'exploitation		-	1 500
Reprises sur provisions et transfert de charges		460 866	32 340
Autres produits		25 514	33 341
PRODUITS D'EXPLOITATION		12 310 540	11 727 670
Achats consommés et sous-traitance		6 034 077	6 047 240
Achats d'autres approvisionnements		10 938	6 600
Autres achats et charges externes		3 563 647	3 876 894
Impôts et taxes		139 396	119 615
Salaires et traitements		1 765 931	1 646 115
Charges sociales		839 092	707 914
Dotations aux amortissements		1 111 481	946 238
Dotations aux provisions		641 900	263 653
Autres charges		39 359	28 371
CHARGES D'EXPLOITATION		14 145 821	13 642 640
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 835 281)	(1 914 970)
Produits financiers	I.11	135 404	2 084 965
Charges financières	I.11	1 290 925	193 090
RESULTAT FINANCIER		(1 155 521)	1 891 875
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(2 990 802)	(23 095)
Produits exceptionnels	I.12	331	379 270
Charges exceptionnelles	I.12	53 518	100 589
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(53 187)	278 681
Impôts sur les résultats	I.13	(382 781)	(203 038)
RESULTAT NET		(2 661 208)	458 624

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En Euros	31.12.2012	31.12.2011
RESULTAT NET	(2 661 208)	458 624
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	1 111 486	946 238
Provisions	1 263 885	(1 640 392)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	20 863	40 589
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(264 974)	(194 941)
Variation des stocks et en-cours	(732 698)	(919 423)
Variation des créances clients	96 010	(432 344)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(721 851)	438 475
Variation des autres créances et autres dettes	597 208	(938 094)
TRESORERIE PROVENANT DU BFR	(761 331)	(1 851 386)
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(1 026 305)	(2 046 327)
Acquisitions d'immobilisations	(1 260 756)	(1 497 924)
Cessions d'immobilisations	60	3 626
Avances conditionnées reçues	(88 000)	379 074
Incorporation de comptes courants au capital des filiales	(1 403 703)	-
Autres variations	12 260	(16 112)
TRESORERIE AFFECTEE A DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(2 740 139)	(1 131 336)
Augmentation de capital	1 570 606	1 702 667
Emissions d'emprunts	1 494 999	500 000
Remboursement d'emprunts	(799 972)	(770 799)
(Augmentation) / diminution des comptes courants filiales	2 144 021	834 939
Autres variations	(1 062)	12 169
TRESORERIE CONSACREE A DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 408 592	2 278 976
VARIATION DE TRESORERIE	642 148	(898 687)
Trésorerie à l'ouverture	503 720	1 402 407
Trésorerie à la clôture	1 145 868	503 720

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

A/ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont détaillés ci-dessous :

1. Marché et environnement

- ==> Fortes pressions sur les prix (hôpitaux), les conditions de remboursement (Sécurités Sociales et mutuelles) et les autorisations de mise sur le marché (FDA et autres organismes)
- ==> Réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements
- ==> Très peu d'activité en regroupements et rachats d'entreprises, hormis sur des marchés ciblés et stratégiques comme la Chine

2. Distribution et activité

- ==> Chiffre d'affaires total (ventes hors groupe et intragroupe) de 10,1 millions d'euros en augmentation de 4 % par rapport à 2011. Progression de 8 % des ventes réalisées avec les distributeurs, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL

3. Lancement de nouveaux produits

- ==> Présentation de 6 nouvelles innovations lors des grands congrès internationaux visant à compléter la gamme, notamment un système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par un abord percutané (PASS MIS®), un système autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage souple plutôt qu'un ancrage traditionnel par vis ou crochets (LIGAPASS®), une prothèse de disque lombaire (GRANVIA®L), et un implant de corporectomie radio transparent
- ==> Consécutivement aux homologations obtenues par la FDA, lancements du PASS MIS® et du LIGAPASS® sur le marché américain
- ==> Le Groupe dispose désormais d'une plateforme technologique étendue permettant de traiter l'essentiel des affections dégénératives de la colonne vertébrale

4. Recherche et développement

- ==> Propriété intellectuelle : dépôt de 2 brevets en France, 1 aux USA et dépôts de 2 PCT suite à des rapports de recherche favorables
- ==> Poursuite du pré-lancement de 4 produits qui intégreront la gamme et seront commercialisés sur le 1^{er} semestre 2013 dont la plaque lombaire STABOLT®
- ==> Préparation de la mise sur le marché début 2013 d'une nouvelle gamme destinée aux indications dégénératives de la colonne lombaire par voie antérieure
- ==> Mise en route de 2 nouvelles études cliniques, la première de type multicentrique à l'échelon européen (10 centres dans 6 pays) portant sur la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et la seconde sur les déformations de l'adulte portant sur le système thoraco-lombaire PASSLP®.

5. Financement

==> Poursuite du partenariat avec OSEO en vue d'obtenir de nouvelles avances remboursables pour le développement de produits innovants

==> Emission d'un emprunt obligataire de 545 000 euros pour renforcer la trésorerie du Groupe

==> Mises en place d'emprunts moyen terme pour un total de 1 million d'euros pour financer le développement et le besoin en fonds de roulement.

B/ ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA fabrique et commercialise une gamme d'implants et d'instruments destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, et composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, le PASSLP®, complété par deux innovations majeures lancées récemment, le PASS MIS® et le LIGAPASS®,
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA®C, ainsi qu'une version lombaire en cours de développement, la GRANVIA®L.

Le Groupe distribue ses produits dans environ vingt cinq pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de trois filiales de commercialisation sur des marchés clefs que sont les USA, la France et le Royaume-Uni.

MEDICREA INTERNATIONAL, basée à Neyron à proximité de Lyon, est la société mère. Elle regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe. MEDICREA INTERNATIONAL contrôle 4 filiales :

- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à La Rochelle, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.

- MEDICREA USA, basée à New York, assure la distribution des produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron assure la distribution des produits du Groupe en France, en Europe Francophone et dans les pays du pourtour méditerranéen.

MEDICREA INTERNATIONAL a pour clients des distributeurs indépendants répartis sur l'ensemble du globe et des filiales de distribution comme indiqué ci dessus.

C/ PRINCIPES COMPTABLES

1. Référentiel comptable

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Dans l'objectif de présenter une image fidèle, les comptes annuels de l'exercice ont été établis :

- en respectant les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité
- conformément aux hypothèses de base suivantes : permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité de la société au cours des 12 prochains mois à faire face à ses besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive.

2. Recours à des estimations de la direction

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant au bilan et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits du compte de résultat (principalement brevets, provisions pour risques et charges, provision pour dépréciation des actifs financiers). Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

La crise économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2012, en prenant en compte les événements postérieurs significatifs qui ont pu se matérialiser après cette date.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 3 ans.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de tous les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composants ont des durées d'utilité différentes ou s'ils procurent des avantages selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériel de démonstration, de kits d'instruments en dépôt auprès de quelques distributeurs, d'agencements des locaux, de matériel informatique et de bureau et de mobilier. Elles sont amorties en mode linéaire selon les durées suivantes :

- le matériel de démonstration et les kits d'instruments en dépôt sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 3 et 5 ans,
- les installations et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans,
- le matériel de bureau et informatique, le mobilier sont amortis sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

5. Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

6. Immobilisations financières et comptes courants Groupe

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité,
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur,
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration dans le Groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

7. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation.

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

8. Trésorerie et équivalents

Ce poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse et des valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues dans l'optique d'être cédées à court terme, ou en garantie de financements obtenus par ailleurs. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'achat.

9. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont enregistrés en résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat.

10. Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes qu'elle couvre généralement par des ventes à terme de devises contre euros. Ainsi en 2012, 450 000 dollars d'opérations ont été débouclées. De nouvelles opérations de ventes à terme de dollars contre euros ont été contractées par la société pour un montant de 1 800 000 dollars, et couvrant la période de novembre 2012 à avril 2013.

11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas très spécifiques, les implants et instruments peuvent être mis en dépôt chez quelques distributeurs sélectionnés. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs au siège de la société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

12. Redevances

Les redevances perçues sur les brevets dont la société est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrés en produits d'exploitation.

13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

14. Droit individuel à la formation (DIF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et la société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- en cas de désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif,
- en cas de démission ou de licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Une information sur les droits acquis par les salariés est communiquée au point 1 du paragraphe J « Autres informations ». L'évaluation est exprimée en nombre d'heures, en tenant compte de la prise d'effet du dispositif du droit individuel à la formation.

D/ CHANGEMENT D'ESTIMATION AYANT UN EFFET SIGNIFICATIF SUR LA PERIODE

Le résultat financier intègre une dotation aux provisions pour dépréciation des titres de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE de 105 000 euros, ainsi qu'une dotation aux provisions pour dépréciation du compte courant détenu sur cette filiale de 935 000 euros, déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés que la société est susceptible de générer.

E/ EMISSION, RACHAT ET REMBOURSEMENT DE TITRES D'EMPRUNT ET DE CAPITAUX PROPRES

Voir point 6 du paragraphe I, « capital social ».

F/ DIVIDENDES PAYES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

G/ EVOLUTION DU PERIMETRE DES FILIALES

Le périmètre des filiales comprend les sociétés MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA USA et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE. Les pourcentages de contrôle de ces filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Pourcentage de contrôle
MEDICREA TECHNOLOGIES	100 %
MEDICREA UK	100 %
MEDICREA USA	100 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	70 %

Ces pourcentages sont sans changement par rapport à l'exercice précédent.

H/ INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT

Les variations de change n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des états financiers des exercices 2012 et 2011.

I/ EXPLICATIONS DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2012

La variation des immobilisations se présente comme suit :

En euros	01.01.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Valeurs brutes				
Frais de recherche & développement	3 416 480	821 391	2 333	4 235 538
Brevets et droits similaires	1 594 318	147 669	-	1 741 987
Logiciels et licences	75 581	9 201	-	84 782
Marques	25 133	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	5 111 512	978 261	2 333	6 087 440
Installations techniques	9 763	-	-	9 763
Matériel de démonstration	283 612	45 742	10 921	318 433
Matériel en dépôts	297 830	163 478	21 839	439 469
Matériel informatique et de bureau	374 079	31 545	-	405 624
Autres immobilisations	294 242	44 058	9 919	328 381
Immobilisations corporelles	1 259 526	284 823	42 679	1 501 670
Titres de participations	20 507 373	1 403 703	-	21 911 076
Dépôts et cautionnements	93 917	11 289	23 549	81 657
Immobilisations financières	20 601 290	1 414 992	23 549	21 992 733
Total valeurs brutes	26 972 328	2 678 076	68 561	29 581 843

En euros	01.01.2012	Dotation	Reprise	31.12.2012
Amortissements				
Frais de recherche & développement	1 418 449	695 474	-	2 113 923
Brevets et droits similaires	510 757	163 652	-	674 409
Logiciels et licences	59 548	14 532	-	74 080
Marques	17 108	2 321	-	19 429
Immobilisations incorporelles	2 005 862	875 979	-	2 881 841
Installations techniques	3 206	2 461	-	5 667
Matériel de démonstration	101 376	94 106	8 196	187 286
Matériel en dépôts	265 762	33 061	11 279	287 544
Matériel informatique et de bureau	116 959	69 296	-	186 255
Autres immobilisations	69 854	36 578	2 281	104 151
Immobilisations corporelles	557 157	235 502	21 756	770 903
Titres de participations	3 600 000	105 000	-	3 705 000
Immobilisations financières	3 600 000	105 000	-	3 705 000
Total valeurs brutes	6 163 019	1 216 481	21 756	7 357 744

En euros	01.01.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2012
Valeurs nettes				
Immobilisations incorporelles	3 105 650	102 282	2 333	3 205 599
Immobilisations corporelles	702 369	49 321	20 923	730 767
Immobilisations financières	17 001 290	1 309 992	23 549	18 287 733
Total valeurs nettes	20 809 309	1 461 595	46 805	22 224 099

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante. Les principaux frais engagés en 2012 concernent :

- la gamme PASSLP® avec le lancement d'une version mini-invasive, implantable en percutané (PASS MIS®), et d'un système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®),
- la gamme GRANVIA® avec l'aboutissement de la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et le développement de la version lombaire (GRANVIA®L).

L'augmentation des dépenses de brevets en 2012 concerne principalement le système de fixation thoraco-lombaire et ses extensions ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement du matériel de démonstration utilisé par la force commerciale pour former les clients et prospects aux manipulations des implants et instruments, des kits d'instruments en dépôt auprès de quelques distributeurs sélectionnés et du mobilier, matériel informatique et aménagements divers. L'augmentation des immobilisations corporelles sur la période s'explique par l'ouverture de nouveaux pays en distribution et les approvisionnements en matériel de démonstration et kits d'instrumentation qui les accompagnent, et par l'acquisition d'agencements et de mobilier consécutifs à l'aménagement du siège social.

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations et des dépôts et cautionnements versés.

La variation de ce poste s'explique principalement par :

- la diminution des dépôts et cautionnements, suite au remboursement des sommes versées en garantie du paiement des loyers relatifs aux anciens locaux occupés par le siège social.
- une dotation aux provisions pour dépréciation des titres de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour 105 000 euros.

- l'incorporation au capital de MEDICREA TECHNOLOGIES UK du compte courant antérieurement détenu par MEDICREA INTERNATIONAL

Les titres de participation se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
MEDICREA TECHNOLOGIES	11 946 000	11 946 000
MEDICREA USA	7 395 058	7 395 058
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	1 061 315
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	105 000	105 000
Total valeurs brutes	21 911 076	20 507 373
Provision pour dépréciation	(3 705 000)	(3 600 000)
Total valeurs nettes	18 206 076	16 970 373

1.2 Contrats de location

Certains équipements (principalement photocopieurs, matériel informatique et matériel de télésurveillance) font l'objet de contrat de locations financières, sur des périodes de 3 à 5 ans.

Le siège social de MEDICREA INTERNATIONAL est loué suivant un bail commercial classique de neuf années pour un loyer annuel de 199 806 euros hors taxe.

Les engagements de location simple se résument donc comme suit :

En euros	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Loyers immobiliers et matériels	245 731	534 029	-	779 760

2. Stocks

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Stock de produits finis	4 622 443	3 889 746
Total valeurs brutes	4 622 443	3 889 746
Provision pour dépréciation	(1 083 258)	(994 523)
Total valeurs nettes	3 539 185	2 895 223

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de commercialisation et les besoins des distributeurs indépendants.

Le stock en valeur nette progresse de 22 % par rapport à fin 2011 dans un contexte de mise à disposition de nouveaux produits, nécessitant dans leur phase de lancement des évaluations in situ sur une période d'environ six à douze mois. Par ailleurs, la société a entrepris de gérer de façon centralisée ses stocks de produits finis, en regroupant sur son site de Neyron certains kits d'implants préalablement localisés au sein de ses filiales.

3. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances clients	1 286 269	1 382 278
Provision sur créances douteuses	(5 192)	(280)
Créances clients nettes	1 281 077	1 381 998
Créances sociales	1 895	50 670
Créances fiscales	510 906	404 590
Comptes courants intragroupe	1 792 478	2 803 496
Autres créances	75 042	727 626
Avances et acomptes fournisseurs	27 823	54 159
Charges constatées d'avance	196 356	112 924
Ecart de conversion actif	-	4 858
Autres créances brutes	2 604 500	4 158 323
Provision sur comptes courants intragroupe	(935 000)	-
Autres créances nettes	1 669 500	4 158 323
Total créances brutes	3 890 769	5 540 601
Total créances nettes	2 950 577	5 540 321

La diminution des créances clients intragroupe (notamment sur MEDICREA USA) est la principale cause de la variation du poste clients par rapport à l'exercice précédent.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche pour un montant de 382 253 euros encaissé sur le 2^{ème} trimestre 2013. Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

Au 31 décembre 2012, les créances intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	-	13 001
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 553 678	1 386 792
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	238 800	1 403 703
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	1 792 478	2 803 496
Provision sur compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(935 000)	-
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	857 478	2 803 496

Hormis MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE qui a souscrit un emprunt de 0,4 million d'euros en fin d'année 2010, les filiales de MEDICREA INTERNATIONAL ne sont pas endettées localement et financent en cas de nécessité leurs besoins en fonds de roulement directement par des comptes courants sur leur maison mère. Ces comptes courants font l'objet d'une rémunération aux conditions de marché auxquelles s'ajoute une marge de 1 %.

Le compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES qui était jusqu'à présent structurellement débiteur est créditeur depuis l'exercice 2011 (classé ainsi en dettes financières à moins d'un an à la clôture de l'exercice), les encours de règlement dus par MEDICREA INTERNATIONAL pour ses achats d'implants et d'instruments étant désormais plus importants que les besoins propres de la filiale.

L'intégralité du compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES UK au 31 décembre 2011 a fait l'objet d'une incorporation au capital de la filiale sur le 1^{er} trimestre 2012.

Compte tenu de la situation financière de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, le compte courant détenu par MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2012 fait l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés que la filiale devrait générer.

Les autres créances à la clôture de l'exercice précédent comprenaient un produit à recevoir de 350 000 euros consécutif à la résolution d'un litige sur brevets, et 313 000 euros de bons de souscription d'actions exercés dans le cadre d'une augmentation de capital, et encaissés sur janvier 2012.

4. Position de trésorerie

La trésorerie nette évolue comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Disponibilités	979 602	686 169
Valeurs mobilières de placement	206 565	222 232
Trésorerie et équivalents	1 186 167	908 401
Concours bancaires courants	(40 299)	(404 681)
Trésorerie nette	1 145 868	503 720

Les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2012 sont principalement constituées de Sicav en garantie d'une caution bancaire accordée pour paiement de loyers et d'un financement obtenu pour racheter des brevets.

La trésorerie nette au 31 décembre 2011 intégrait 1,4 million d'euros d'encaissement dans le cadre de l'augmentation de capital lancée au cours du dernier trimestre. En 2012, l'emprunt moyen terme de 800 000 euros souscrit en décembre a permis de diminuer le recours aux découverts bancaires.

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

5. Echéance des créances

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2012	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	81 657	-	-	81 657
Clients douteux ou litigieux	5 192	5 192	-	-
Autres créances clients	1 281 077	1 281 077	-	-
Créances sociales	1 895	45	-	1 850
Créances fiscales	510 906	510 906	-	-
Comptes courants	1 792 478	238 800	1 553 678	-
Autres créances	75 042	75 042	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	27 823	27 823	-	-
Charges constatées d'avance	196 356	196 356	-	-
Total	3 967 234	2 335 241	1 553 678	83 507

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances clients	67 533	131 426
Autres créances	10 192	398 215
Total	77 725	529 641

6. Capitaux propres

6.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice 2012, le capital social est composé de 8 458 005 actions au 31 décembre 2012 d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 353 280,80 euros.

Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions autorisées	8 458 005	8 251 324
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	8 458 005	8 190 591
Nombre d'actions non encore libérées	-	60 733
Valeur nominale en euros	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	8 458 005	8 251 324
Nombre d'actions à droit de vote double	2 750 802	2 362 641
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	-	2 419

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2012, le capital social était composé de 8 251 324 actions dont 60 733 d'entre elles étaient non encore libérées et non constatées juridiquement.
- Le 29 mars 2012, après constatation de 60 733 actions et émission de 86 528 actions issues de l'exercice de bons de souscription d'actions, le capital social est constitué de 8 337 852 actions pour un montant de 1 334 056,32 euros.
- Le Conseil d'Administration du 14 juin 2012 a constaté l'exercice de 19 833 bons de souscription d'actions supplémentaires portant le capital social à 8 357 685 actions pour un montant de 1 337 229,60 euros.
- Le 18 juin 2012, après émission de 24 120 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 17 juin 2010, le capital social est porté à 8 381 805 actions pour un montant de 1 341 088,80 euros.
- Le 9 Août 2012, le capital social est porté à 1 353 280,80 euros composé de 8 458 005 actions, suite à l'émission de 76 200 actions nouvelles au prix de 10 euros (dont 9,84 euros de prime d'émission) dans le cadre d'un placement privé.

6.2 Stock-options et actions gratuites

Faisant suite aux précédentes autorisations données par l'Assemblée Générale du 25 juin 2009 et arrivées à expiration au cours de l'exercice 2012, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer au profit des salariés des sociétés du Groupe ou de certains d'entre eux d'une part, des options donnant droit soit à la souscription d'actions nouvelles de MEDICREA INTERNATIONAL soit à l'achat d'actions acquises par la société MEDICREA INTERNATIONAL dans les conditions légales, et d'autre part des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 14 Juin 2012.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012 et par conséquent aucune action gratuite et aucune stock option n'ont été attribuées en 2012.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2012, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 105 348 (dont 70 983 actions ont été livrées) et 304 482 au 31 décembre 2012.

En juin 2012, il a été procédé à la livraison aux salariés de 26 539 actions qui avaient été attribuées gratuitement par le conseil d'administration dont :

- 24 120 par émission d'actions nouvelles, attribuées aux salariés français en 2010
- 2 419 par transfert des actions auto-détenues par la société, attribuées aux salariés américains en 2008

6.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2012
Capital social	1 310 495	42 786	-	1 353 281
Capital appelé non versé	9 717	-	9 717	-
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	32 694 485	1 281 613	-	33 976 098
Imputation frais augmentation de capital	(2 359 052)	(53 599)	-	(2 412 651)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	15 754	-	3 859	11 895
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	449 244	-	-	449 244
Report à nouveau	(12 865 376)	458 624	-	(12 406 752)
Résultat de l'exercice 2011	458 624	-	458 624	-
Résultat de l'exercice 2012	-	-	2 661 208	(2 661 208)
Capitaux propres	22 680 140	1 729 424	3 133 408	21 276 156

Les mouvements sur la prime d'émission se résument comme suit :

En euros	Année 2012	Année 2011
Solde au 1^{er} janvier	30 335 433	28 669 764
Augmentation de capital en numéraire	1 281 613	1 810 885
Sous total	31 617 046	30 480 649
Imputation des frais d'augmentation de capital	(53 599)	(145 216)
Solde au 31 décembre	31 563 447	30 335 433

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

6.4 Autres fonds propres

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte d'un remboursement de 88 000 euros d'avances conditionnées allouées antérieurement.

7. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts obligataires	545 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 584 540	2 434 513
Concours bancaires courants	40 299	404 681
Intérêts courus bancaires	3 842	5 541
Intérêts courus sur emprunts	19 124	18 488
Groupe et associés	1 536 405	403 402
Autres dettes financières	11 495	11 495
Total	4 740 705	3 278 120

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des dettes financières sont contractées en euros.

MEDICREA INTERNATIONAL a émis en 2012 un emprunt obligataire de 545 000 euros remboursable en 2015 et rémunéré à taux fixe, pour renforcer sa trésorerie.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2012 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux prêts sur la période :

- un premier de 150 000 euros en juin 2012, auprès d'OSEO, à taux fixe sur une durée de 6 ans, destiné au développement international du Groupe,
- un second de 800 000 euros en décembre 2012 souscrit auprès d'un organisme bancaire, à taux fixe sur une durée de 4 ans, dans le cadre du financement du besoin en fonds de roulement

Les dettes financières vis à vis des sociétés du Groupe s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	1 228 576	403 402
Compte courant MEDICREA USA	307 829	-
Groupe et Associés	1 536 405	403 402

Par nature de taux, les emprunts auprès des établissements de crédit se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts à taux fixe	1 481 315	422 407
Emprunts à taux variable	1 103 225	2 012 106
Total	2 584 540	2 434 513

Les deux emprunts à moyen terme à taux variable d'un montant initial de 1,125 million d'euros chacun souscrits en 2009 et 2010 font l'objet d'une couverture de taux.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2012 s'établit à 6,15 % contre 6,27 % au titre de 2011. Cette évolution s'explique notamment par la baisse de l'Euribor 3 mois sur la période, et la souscription en 2012 d'emprunts à taux fixes inférieurs au taux moyen.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2012	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	545 000	-	545 000	-
Emprunts auprès établissements de crédit	2 584 540	854 825	1 669 715	60 000
Concours bancaires courants	40 299	40 299	-	-
Intérêts courus bancaires	3 842	3 842	-	-
Intérêts courus sur emprunts	19 124	19 124	-	-
Groupe et associés	1 536 405	1 536 405	-	-
Autres dettes financières	11 495	3 412	4 293	3 790
Total	4 740 705	2 457 907	2 219 008	63 790

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont garantis par des sûretés données sur certains actifs de la société ou par OSEO.

8. Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques se décompose comme suit :

En euros	01.01.2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31.12.2012
Provisions pour litiges	25 645	28 125	-	-	53 770
Provisions pour charges actions gratuites non livrées	14 361	1 306	15 667	-	-
Provision pour impôt	-	133 474	-	-	133 474
Autres provisions pour charges	32 000	15 000	32 000	-	15 000
Total	72 006	177 905	47 667	-	202 244

Les provisions pour litiges concernent des affaires prud'homales avec d'anciens salariés. La provision pour impôt fait suite notamment à un redressement de l'évaluation du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal diligenté en 2012.

Les provisions pour risques et charges sont toutes à moins d'un an.

9. Dettes fournisseurs et autre dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes fournisseurs	2 143 385	2 865 236
Dettes sociales	436 389	319 957
Dettes fiscales	103 020	98 722
Autres dettes	312 517	65 461
Total autres dettes	851 926	484 140
Total dettes d'exploitation	2 995 311	3 349 376

La diminution des dettes fournisseurs résulte de l'absence au 31 décembre 2012 contrairement à la clôture de l'exercice précédent, de dépenses engagées pour la mise en place d'accords stratégiques de développement, et d'un retour progressif en 2012 à des conditions de paiement fournisseurs normalisées.

Les autres dettes comprennent principalement des avoirs à établir intragroupe.

Au 31 décembre 2012, toutes les dettes d'exploitation sont à moins d'un an.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes financières	22 966	18 488
Dettes fournisseurs	191 945	194 434
Dettes sociales	288 366	189 093
Dettes fiscales	91 969	79 323
Autres dettes	309 899	33 490
Total	905 145	514 828

COMPTE DE RESULTAT

10. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2012			31.12.2011		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	2 293 706	7 582 572	9 876 278	2 317 293	7 046 248	9 363 541
Prestations de service	202 339	46 119	248 458	271 752	63 241	334 993
Total chiffre d'affaires	2 496 045	7 628 691	10 124 736	2 589 045	7 109 489	9 698 534

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2012 et 2011 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011	Var.
MEDICREA USA	2 407	2 391	+1 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 391	2 440	-
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	433	272	+59 %
MEDICREA TECHNOLOGIES	51	76	-33 %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 282	5 179	+2 %
Ventes distributeurs	4 790	4 451	+8 %
Autres	53	69	- 23 %
Chiffres d'affaires	10 125	9 699	+4 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Le marché brésilien reste le débouché principal actuel pour la société avec presque 50 % du chiffre d'affaires distributeur qui y est réalisé. En Europe, la signature de nouveaux contrats de distribution (Allemagne, Italie) masque les difficultés désormais structurelles du marché de la santé dans les pays du Sud. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de pays comme la Chine ou la Malaisie dans lesquels la société s'ancre solidement.

11. Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 1,2 million d'euros en 2012 contre un résultat positif de 1,9 million d'euros en 2011. Sur l'exercice, il prend en compte les dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour respectivement 105 000 et 935 000 euros. En 2011, il intégrait la reprise de provision sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES pour 1,9 million d'euros.

Les autres éléments du résultat financier sont constitués des intérêts sur les emprunts et des différences positives et négatives de change.

12. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 0,1 million d'euros contre un bénéfice de 0,3 million d'euros en 2011, conséquence d'un accord transactionnel sur un litige sur brevet.

A compter de 2012, le résultat sur cessions d'instruments est comptabilisé en exploitation, dans la mesure où celles-ci sont réalisées dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise.

13. Impôt sur les bénéfices

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2012 s'élève à 382 253 euros, comparé à 203 038 euros en 2011. La société étant déficitaire, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée à ce titre en 2012.

Le déficit du Groupe fiscal intégré MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 15 743 846 euros. Le montant des charges non déductibles temporairement de MEDICREA INTERNATIONAL s'établit à 28 097 euros au 31 décembre 2012 contre 45 371 euros au 31 décembre 2011.

J/ AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements hors bilan

- Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

En euros	31.12.2012	31.12.2011
Nantissements de fonds de commerce (1)	4 554 000	4 180 000
Gage instruments financiers (2)	203 550	203 550
Garanties solidaires (3)	560 000	560 000
Créances cédées non échues	111 285	129 606
Gage espèces (4)	22 500	15 000

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires

(2) Sicav monétaires garantissant un emprunt octroyé pour l'acquisition de brevets et une caution bancaire pour paiement de loyers.

(3) Garanties solidaires de MEDICREA INTERNATIONAL au profit de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour un crédit de trésorerie de 160 000 euros et un emprunt moyen terme de 400 000 euros.

(4) Retenues de garanties conservées par OSEO comme gages espèces lors de la mise en place d'un prêt participatif de 300 000 euros et d'un prêt export de 150 000 euros.

Les emprunts à moyen terme de 1,125 million chacun contractés en décembre 2009 et en juin 2010 comportent les deux clauses d'engagement suivantes :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt

- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Le covenant de dettes financières nettes sur capitaux propres consolidés est bien respecté au 31 décembre 2012. Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable à cette même date.

- *Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme*

En Euros	31.12.2012	31.12.2011
Autorisations de découverts confirmées	-	245 000
Avals et cautions divers (1)	61 057	-
Contre garanties OSEO (2)	1 566 317	1 649 150

(1) standby letter de MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de FORTIS Londres en contre-garantie d'une ligne de crédit de 50 000 GBP accordée à MEDICREA TECHNOLOGIES UK et qui n'avait plus d'effet au 31 décembre 2012.

(2) contre-garanties accordées par OSEO à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur des partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme.

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2012 s'élève à 400 000 euros.

- *Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de taux*

Au 31 décembre 2012, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 million d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en décembre 2009 ont été couvertes par une opération de CAP à prime nulle et avec barrière activante, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Taux plancher : 1,75 %

Barrière activante : 1,2 %

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 9 605 euros

- *Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de couverture de change*

Au cours de l'exercice 2012, les opérations de ventes à terme mises en place en 2011 ont été débouclées pour 450 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme de dollars ont été contractées en 2012, portant sur un montant de 1 800 000 dollars, sur la période de novembre 2012 à avril 2013.

- Autres engagements

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision. Les conventions collectives applicables ne prévoient pas de disposition particulière en la matière.

Le volume d'heures de droit à la formation (DIF) acquis par les salariés de MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 2 252 heures au 31 décembre 2012. La société ne dispose pas du recul statistique nécessaire et n'est par conséquent pas en mesure de chiffrer de façon fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit par les salariés. Compte tenu de la possibilité pour la société d'intégrer l'essentiel du coût du droit à la formation dans son plan de formation générale, aucune provision n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2012.

2. Effectif

L'effectif par collège et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Cadres	24	26
Agents de maîtrise - Employés	11	10
Total	35	36
Dont France	35	36

3. Avantages au personnel – Indemnités de fin de carrière

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement
- taux de charges sociales : 44,86 % pour les cadres et 36,78 % pour les non cadres
- taux de revalorisation des salaires : 2 %
- mode de départ : à l'initiative du salarié
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2008-2010 par sexe
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au delà de 50 ans
- taux d'actualisation : 3 %, basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros à la date de l'évaluation, en application de la recommandation du CNC.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2012 s'élève ainsi à 82 329 euros comparé à 78 284 euros au 31 décembre 2011. Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

4. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2012 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2011).

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2012, la somme de 171 312 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (151 424 euros HT en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

5. Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2012			Au 31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,42	30,20	1 727 490	20,94	31,89
Denys Sournac	188 000	2,22	3,35	188 000	2,28	3,54
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,93	4,27	247 589	3,00	4,51
Autres Administrateurs						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,01	96 080	1,16	1,04
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,91	51 064	0,62	0,95
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,34	22 900	0,28	0,36
Marc Recton	12 500	0,15	0,22	12 500	0,15	0,24
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,86	96 333	1,17	0,91
Total	2 443 020	28,88%	41,16%	2 441 956	29,6%	43,44%

(1) : Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL.

Au 31 décembre 2012 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	33,13 %
- Améliane SAS	5,01 %
- Famille Caffiero	4,69 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding.

6. Informations relatives aux parties liées

Les soldes des comptes de bilan et du compte de résultat concernant les sociétés avec lesquelles MEDICREA INTERNATIONAL est liée, s'établissent comme suit :

En euros	31.12.2012	Dont entreprises liées
Etat des créances		
Participations	21 911 076	21 911 076
Autres immobilisations financières	81 657	-
Créances clients	1 281 077	932 558
Autres créances	2 604 500	1 814 734
Etat des dettes		
Autres dettes financières	1 547 900	1 547 900
Dettes fournisseurs	2 143 385	1 548 130
Autres dettes	851 926	257 333
Etat des produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	10 124 736	5 287 645
Production immobilisée	966 726	58 349
Etat des charges d'exploitation		
Achats consommés et sous-traitance	6 034 077	5 924 833
Autres achats et charges externes	3 563 647	338 396
Autres charges	39 359	-
Etat des produits financiers		
Autres produits financiers	135 404	15 365
Autres charges financières	1 290 925	1 062 158
Etat des produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	331	-
Charges exceptionnelles	53 518	500

7. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, détenue à hauteur de 70 % n'est pas intégrée. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

K/ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

L/ INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont détaillées en page 27.

M/ TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Voir rapport de gestion.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 517 512	100 %	11 946 000	8 346 000	-	-	7 031 335	783 532	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(190 945)	70 %	105 000	-	1 553 678	-	3 658 637	(168 146)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	868 256	100 %	2 465 018	2 465 018	238 800	-	1 295 337	(25 718)	-
MEDICREA USA	4 812 306	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	10 101 266	454 149	-

Medicréa International

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

CABINET HENRI ROCHE
12, rue Germain
69006 Lyon
S.A.R.L. au capital de € 15.200

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicréa International

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Medicréa International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note C/6 de l'annexe expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

CABINET HENRI ROCHE



Henri Roche

ERNST & YOUNG Audit



Lionel Denjean



IMPROVE EVERY DAY | IMPROVE EVERY MOVE

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU 31 DECEMBRE 2012**



Société Anonyme au capital de 1 353 280,80 euros
Siège social : 14, Porte du Grand Lyon – 01700 NEYRON
393 175 807 RCS BOURG-EN-BRESSE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 JUIN 2013**

Spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation d'implants orthopédiques destinés exclusivement à la chirurgie de la colonne vertébrale, le Groupe MEDICREA évolue sur un marché d'environ 10 milliards de dollars en faible croissance depuis 2010.

Le marché a subi depuis 3 ans les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux USA, dans un contexte général de réforme des politiques de santé. La forte pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché.

Stimulées par 1/ l'évolution des facteurs démographiques notamment le vieillissement de la population et l'accès aux soins dans les pays dits émergent d'une classe moyenne dont les exigences augmentent fortement, 2/ l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires et le développement des chirurgies moins invasives, le marché devrait retrouver à moyen terme un taux de croissance élevé et durablement haussier. La croissance du nombre d'opérations instrumentées (de l'ordre de 3 millions dans le monde en 2012) devrait se développer à un rythme de 5 % par ans, soutenue par le moteur que représente l'innovation.

Le Groupe se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par MEDICREA apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles.

MEDICREA a procédé en juin 2006 à une augmentation de capital par appel public à l'épargne dans le cadre de l'admission de ses titres sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris, et réalisé plusieurs autres opérations de renforcement des fonds propres sur la période 2008-2012. Au total, le Groupe a levé près de 30 millions d'euros consacrés à la mise en place d'une équipe de recherche et de développement, probablement la plus importante d'Europe dans le secteur d'activité, à l'élargissement de la gamme de produits conçus à partir de matériaux et de procédés inédits, et à la création de filiales autonomes de distribution sur des marchés clefs (USA, France et Grande Bretagne).

MEDICREA a quadruplé son chiffre d'affaires en 5 ans, ce dernier s'élevant à presque 21 millions d'euros sur l'exercice 2012, grâce aux investissements importants consacrés à la recherche et développement (15 % des ventes) qui ont permis de lancer des produits innovants améliorant le confort opératoire des praticiens, diminuant les temps opératoires d'intervention et soulageant durablement le patient.

Les résultats se sont fortement améliorés en 2012 grâce au développement de l'activité aux USA générant des marges brutes élevées, et l'optimisation des processus et capacités de production de l'usine de la Rochelle. Le Groupe évolue désormais au dessus de son point mort d'exploitation, et génère une trésorerie positive. Tout en conservant ses valeurs, notamment son agilité et sa souplesse qui lui permettent d'afficher l'une des plus belles réactivités du secteur, le Groupe ambitionne de continuer à croître plus vite que ses principaux concurrents et dégager de façon pérenne un résultat bénéficiaire.

L'exercice 2012 a été marqué par les faits significatifs suivants :

- ⇒ un chiffre d'affaires annuel de 20,7 millions d'euros en progression de 8,5 % par rapport à 2011
- ⇒ une large part de l'activité (50 % du chiffre d'affaires) réalisée sur le marché américain
- ⇒ la forte progression de la marge brute à 78 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'activité aux USA et la poursuite de la baisse des coûts de fabrication
- ⇒ la poursuite de la réorganisation et du déploiement des équipes commerciales au sein de MEDICREA USA
- ⇒ l'abaissement du point mort d'exploitation au cours de l'exercice, s'établissant désormais à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre
- ⇒ l'intensification de l'effort en recherche et développement aboutissant à la présentation de 6 nouvelles innovations complétant la gamme et du pré-lancement de 4 produits qui seront commercialisés début 2013
- ⇒ l'homologation par la FDA du PASS MIS® et du LIGAPASS®

Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

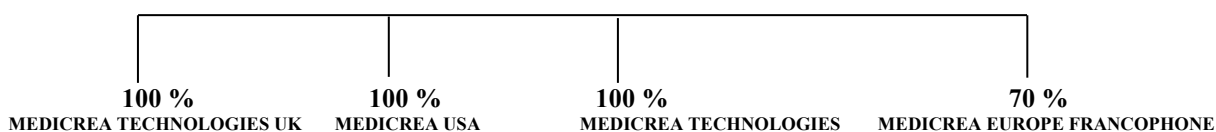
INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1 - PERIMETRE DU GROUPE

Le Groupe distribue ses produits dans environ vingt-cinq pays au travers d'un réseau de commercialisation constitué de sociétés et d'agents indépendants. Afin de mieux maîtriser son organisation de distribution, renforcer la portée des messages techniques et marketing à destination des établissements de santé et des chirurgiens, et conserver une part plus importante de sa marge brute, le Groupe dispose de trois filiales de commercialisation sur des marchés clefs que sont les USA, la France et le Royaume-Uni.

Au 31 décembre 2012, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :

MEDICREA INTERNATIONAL



- MEDICREA INTERNATIONAL, siège du Groupe, basée à Neyron à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à LA ROCHELLE, assure la fabrication exclusive des implants et instruments rachidiens distribués par l'ensemble des sociétés du Groupe.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe spécifiquement au Royaume Uni.

- MEDICREA USA, basée à New York, distribue les produits du Groupe spécifiquement aux Etats-Unis.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, basée à Neyron, commercialise les produits du Groupe en Europe Francophone et dans les pays du pourtour méditerranéen.

Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

2 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Activité de la société et marché

Il existe deux grands types de chirurgie instrumentée de la colonne vertébrale :

- la fusion rachidienne, qui consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant dans certains cas le disque cervical ou lombaire endommagé pour le remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques

- la non fusion rachidienne, qui permet notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses, de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion des vertèbres.

Ces techniques sont évoquées plus en détail au paragraphe 5 consacré aux activités en matière de recherche et de développement.

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré, les huit premières sociétés, toutes américaines, contrôlant près de 80 % du marché mondial (Medtronic, Depuy/Synthes, Stryker, Nuvasive, Orthofix, Globus Medical, Zimmer et Biomet). Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente, mais font face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les États-Unis et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou de sociétés de plus petites tailles, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

Au sein de ce marché, les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment de la non fusion, secteur que le Groupe estime très prometteur, représente une part encore très limitée du marché (5 %) mais devrait connaître les taux de croissance les plus importants dans les années à venir. Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermiques, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

Le marché se développe sous l'influence des facteurs suivants :

- vieillissement de la population et évolution des modes de vie
- développement de l'obésité
- part croissante des opérations instrumentées
- évolution des techniques chirurgicales et développement des modes opératoires mini-invasifs

MEDICREA fabrique et commercialise une large gamme d'implants et d'instruments chirurgicaux adressant les marchés de la fusion et de la non fusion rachidienne, composée des produits suivants :

- un système de stabilisation et de fixation thoraco-lombaire, le PASSLP®, complété par deux innovations majeure lancées récemment, le PASSMIS® système mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par un abord percutané, et le LIGAPASS® système autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage souple plutôt qu'un ancrage traditionnel par vis ou crochets
- une gamme de cages intersomatiques cervicales et lombaires,
- une gamme d'agrafes compressives JAWS®, pour la fixation cervicale et lombaire,
- une prothèse de disque cervical particulièrement innovante, la GRANVIA®-C, complétée par une version lombaire, la GRANVIA-L®, entrée dans sa phase finale de développement

2.2 Contexte général, faits significatifs et environnement économique

Les points essentiels caractérisant l'exercice 2012 se résument comme suit :

2.2.1 Marché et environnement

- fortes pressions sur les prix (hôpitaux), les conditions de remboursement (Sécurités Sociales et mutuelles) et les autorisations de mise sur le marché (FDA et autres organismes)
- réformes majeures des politiques de santé notamment en Europe, qui perturbent le fonctionnement du marché et gèlent les investissements
- très peu d'activité en regroupements et rachats d'entreprises, hormis sur des marchés ciblés et stratégiques comme la Chine

2.2.2 Activité et résultats

- chiffre d'affaires annuel de 20,7 millions d'euros en progression de 8,5 % par rapport à 2011
- 50 % du chiffre d'affaires réalisé aux USA
- forte progression de la marge brute à 78 % du chiffre d'affaires, grâce au développement de l'activité aux USA et la poursuite de la baisse des coûts de fabrication
- abaissement du point mort d'exploitation au cours de l'exercice, s'établissant désormais à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre
- résultat opérationnel courant quasiment à l'équilibre en 2012, contre une perte de 1,9 million d'euros en 2011

2.2.3 Lancement et homologation de nouveaux produits

- lancement d'un système thoraco-lombaire mini invasif permettant de manipuler et stabiliser les vertèbres à distance par un abord percutané (PASS MIS®), et d'un système autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage souple plutôt qu'un ancrage traditionnel par vis ou crochets (LIGAPASS®)
- obtention des homologations FDA pour le lancement de ces produits aux USA
- le Groupe dispose désormais d'une plateforme technologique étendue permettant de traiter l'essentiel des affections dégénératives de la colonne vertébrale

2.2.4 Recherche et développement

- propriété intellectuelle : dépôt de 2 brevets en France, 1 aux USA et dépôts de 2 PCT suite à des rapports de recherche favorables
- poursuite du pré-lancement de 4 produits qui intégreront la gamme et seront commercialisés sur le 1^{er} semestre 2013 dont la plaque lombaire STABOLT®
- préparation de la mise sur le marché en 2013 d'une nouvelle gamme destinée aux indications dégénératives de la colonne lombaire par voie antérieure
- mise en route de 2 nouvelles études cliniques, la première de type multicentrique à l'échelon européen (10 centres dans 6 pays) portant sur la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et la seconde sur les déformations de l'adulte portant sur le système thoraco-lombaire PASSLP®.

2.2.5 Organisation

- poursuite de la réorganisation et du déploiement des équipes commerciales au sein de MEDICREA USA

2.2.6 Financement

- émission d'un emprunt obligataire de 545 000 euros pour renforcer la trésorerie du Groupe
- augmentation de capital de 1,2 million d'euros consécutive à l'exercice de bons de souscription d'actions et la réalisation d'un placement privé
- souscription d'emprunts moyen terme pour un total de 1 million d'euros pour financer le développement et le besoin en fonds de roulement.

2.3 Examen des états financiers et commentaires

Les états financiers au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux normes comptables internationales en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces normes comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

2.3.1 Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

Le compte de résultat consolidé synthétique se présente comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires	20 680	19 055
Coût des ventes	(4 570)	(5 555)
Marge brute	16 110	13 500
Frais de recherche et de développement	(1 326)	(1 307)
Frais de commercialisation	(8 485)	(8 132)
Commissions sur ventes	(2 308)	(1 991)
Frais administratifs	(4 144)	(4 014)
Résultat opérationnel courant	(153)	(1 944)
Autres produits et charges opérationnels	(378)	224
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(531)	(1 720)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(262)	(444)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(793)	(2 164)
Coût de l'endettement	(171)	(201)
Autres (charges) / produits financiers	60	23
(Charges) / produits d'impôts	(304)	(62)
Résultat net consolidé	(1 208)	(2 404)
Résultat groupe	(1 151)	(2 395)
Résultat hors groupe	(57)	(9)

MEDICREA a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires annuel de 20,7 millions d'euros en hausse de 8,5 % dans un environnement économique défavorable. Le marché mondial de la colonne vertébrale, soumis aux pressions tarifaires aux Etats-Unis, aux durcissements des conditions de remboursement et aux réformes des politiques de santé n'a pas montré de signe notable d'amélioration par rapport à 2011, période déjà marquée par un ralentissement de l'activité.

Le Groupe a maintenu un taux de croissance positif sur l'ensemble des ses marchés, dans un contexte difficile particulièrement en Europe, avec une reprise graduelle de la croissance des ventes aux USA, qui affiche sur l'année une progression de 18 % par rapport à 2011.

Les trois filiales de distribution directe aux hôpitaux et aux cliniques (MEDICREA USA, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et MEDICREA TECHNOLOGIES UK) génèrent 73 % du chiffre d'affaires consolidé en 2012 (68 % en 2011).

L'ensemble des dispositifs implantables qui composent la plateforme technologique PASSLP® représente désormais plus de 80 % des ventes du Groupe.

Le développement de l'activité aux Etats-Unis et l'optimisation continue des processus et capacités de production ont fortement amélioré la marge brute qui s'est établit à 78 % du chiffre d'affaires contre 71 % lors de l'exercice précédent. Quelques investissements très ciblés ont été réalisés dans l'outil industriel permettant ainsi de reprendre en interne, sans modifier les ressources existantes, des étapes de production qui étaient auparavant sous-traitées.

Le Groupe continue d'investir fortement en recherche et développement. En 2012, Les principaux frais engagés concernent le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® avec la finalisation des développements de sa version mini-invasive implantable en percutané et du nouveau système d'ancrage ligamentaire aux vertèbres, ainsi que l'élargissement de la gamme de prothèses de disque GRANVIA® avec la préparation d'une version lombaire. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après inscription à l'actif des dépenses devant être capitalisées (0,8 million d'euros) et imputation du crédit impôt recherche s'élève à 1,3 million d'euros (idem en 2011) y compris 0,7 million d'euros de dotation aux amortissements concernant le cumul des frais de recherche activés (0,6 million d'euros en 2011).

Les frais de commercialisation, dont la composante salaires et charges représente plus de 55 % du total, progressent de 4 % par rapport à 2011, suite au renforcement des équipes de ventes au sein de la filiale américaine. Les autres dépenses significatives (marketing, salons et congrès internationaux, publicité et communication) ont sensiblement régressé par rapport à l'exercice précédent.

Les commissions sur ventes concernent exclusivement MEDICREA USA. Elles sont proportionnelles au chiffre d'affaires et rémunèrent le travail commercial des agents utilisés par le Groupe afin de le représenter auprès des hôpitaux et chirurgiens utilisateurs. Elles augmentent sur l'exercice en corrélation avec la progression du chiffre d'affaires de la filiale.

Les frais administratifs, également principalement composés de salaires et de charges restent stables par rapport à 2011.

La hausse de l'activité en 2012, associée à la maîtrise des charges d'exploitation ont permis d'abaisser sensiblement le point mort d'exploitation et d'afficher un résultat opérationnel courant quasiment à l'équilibre en 2012 contre une perte de 1,9 million d'euros en 2011.

Les autres produits et charges opérationnels en 2012 comprennent essentiellement, dans le prolongement des actions entreprises en 2011, des honoraires engagés pour la mise en place d'accords et/ou de partenariats stratégiques visant à valoriser certains produits innovants. En 2011, la plus value de cession sur la vente d'un bâtiment industriel détenu en crédit bail, et une transaction concernant un litige en propriété industrielle avaient permis de dégager des produits d'exploitation non récurrents positifs.

Le résultat opérationnel avant paiement en actions se redresse fortement, mais reste négatif à 0,5 million d'euros en 2012, contre une perte de 1,7 million d'euros en 2011. Le développement du Groupe passe par la mise en place, sur les marchés où ses filiales assurent la distribution en direct, de nombreux kits d'instruments et d'implants destinés aux hôpitaux et cliniques, qui font l'objet d'amortissements et de provisions et interviennent de façon significative dans la formation du résultat. Ainsi, avant prise en compte de ces charges, le résultat opérationnel 2012 ressort à 2,2 millions contre 1 million d'euro lors de l'exercice précédent.

Les charges de personnel liées aux paiements en actions sont détaillées dans le paragraphe 7 du rapport de gestion sur les comptes sociaux. Elles correspondent au coût des stock-options et des actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe, étalées sur les périodes d'acquisition et de conservation.

Le coût de l'endettement diminue par rapport à l'exercice précédent, le taux d'intérêts moyen s'établissant à 5,7 % en 2012 comparé à 5,8 % en 2011, sous l'effet conjugué de la baisse de l'Euribor 3 mois et de la souscription en 2012 d'emprunts à taux fixes à de meilleures conditions que celles obtenues jusqu'alors.

La charge d'impôt de l'exercice 2012 résulte de l'utilisation des déficits reportables générés antérieurement par les filiales de commercialisation pour lesquels les impôts différés correspondant ont été inscrits à l'actif du bilan, et de l'application des règles de comptabilisation en matière de déficits nouvellement créés et de plafonnement des impôts différés actifs.

Conformément au mode de présentation choisi lors du passage aux IFRS, le crédit impôt recherche est comptabilisé en moins des dépenses de recherche et de développement (respectivement 0,4 et 0,2 million d'euros pour les exercices 2012 et 2011).

2.3.2 Bilan consolidé (normes IFRS)

L'analyse du bilan consolidé fait ressortir les grandes tendances suivantes :

En milliers d'euros	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Ecart d'acquisition	2 420	2 420
Immobilisations incorporelles	3 615	3 623
Immobilisations corporelles	3 342	3 625
Immobilisations financières	349	363
Impôts différés	959	1 177
TOTAL ACTIFS NON COURANT	10 684	11 208
Stocks et en-cours	5 522	5 292
Clients et comptes rattachés	3 009	2 412
Autres actifs courants	1 435	1 899
Autres actifs financiers courants	15	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 446	1 447
TOTAL ACTIFS COURANT	11 427	11 060
TOTAL ACTIF	22 111	22 268

En milliers d'euros	Total IFRS 31.12.2012	Total IFRS 31.12.2011
Capital	1 353	1 320
Primes d'émission, de fusion et d'apport	34 302	33 074
Réserves consolidées	(21 696)	(19 486)
Résultat Groupe de l'exercice	(1 151)	(2 395)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	12 808	12 513
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(63)	(6)
Avances conditionnées	701	799
Provisions non courantes	309	273
Impôt différé passif	151	131
Dettes financières long terme	2 696	2 217
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	3 857	3 420
Provisions courantes	202	137
Dettes financières court terme	1 573	1 891
Autres passifs financiers courants	9	31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 252	3 129
Autres passifs courants	1 473	1 153
TOTAL PASSIFS COURANTS	5 509	6 341
TOTAL PASSIF	22 111	22 268

- Variation de l'actif non courant

Les écarts d'acquisition concernent essentiellement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO.

La variation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par l'inscription à l'actif des coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante. Les principaux frais engagés en 2012 concernent :

- la gamme PASSLP® avec le lancement d'une version mini-invasive, implantable en percutané (PASS MIS®), et d'un système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®),
- la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et le développement de la version lombaire (GRANVIA®L).

Le montant des frais de R&D capitalisés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 845 432 euros contre 866 685 euros en 2011. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice après imputation du crédit impôt recherche s'élève à 1 326 393 euros (1 307 151 euros en 2011) y compris 716 818 euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés (568 785 euros en 2011).

La valeur nette des immobilisations reste stable par rapport à l'exercice précédent. Les principales variations de l'exercice 2012 résultent :

- de la diminution du poste licences et logiciels correspondant à des mises au rebut d'actifs totalement amortis,
- de l'achat d'un centre d'usinage destiné à améliorer la capacité de production de l'usine de La Rochelle, ainsi que de moules industriels,
- de l'augmentation du nombre de kits d'instruments consignés auprès des hôpitaux et cliniques, notamment avec le développement de l'activité dans de nouveaux pays et l'approvisionnement en nouveaux produits. Ces instruments qui ne font pas l'objet de ventes sont considérés comme des actifs immobilisés et sont amortis sur une durée de trois ans,
- des cessions de matériel informatique et de bureau correspondant à des mises au rebut d'actifs totalement amortis, remplacés la plupart du temps par du matériel neuf et plus performant,
- de l'acquisition d'installations et d'agencements dans le cadre de l'aménagement du siège du Groupe et de la filiale de production.

La diminution des immobilisations financières fait suite au remboursement des dépôts et cautionnements versés en garantie du paiement des loyers pour les anciens locaux occupés par le siège social.

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont récupérables dans un horizon de 5 ans au plus. La baisse des impôts différés actifs par rapport à l'exercice précédent est principalement liée à l'utilisation par MEDICREA USA de ses déficits.

- Variation de l'actif courant

Malgré l'augmentation significative des stocks d'évaluation liée aux pré-lancements commerciaux des nouveaux produits, les stocks restent stables par rapport à l'exercice précédent, conséquence des premières améliorations visant à raccourcir les délais de production, et à optimiser les taux d'utilisation des implants dans les kits mis à disposition des établissements de santé.

L'augmentation du solde clients par rapport au 31 décembre 2011 est liée à la progression de l'activité sur le 4^{ème} trimestre (+19 %), et la détérioration temporaire des délais d'encaissement des créances principalement auprès des hôpitaux.

Les autres actifs courants diminuent de 26 %, car ce poste comprenait à la clôture de l'exercice 2011 un produit à recevoir de 350 000 euros consécutif à la résolution d'un litige sur brevets ainsi que 313 000 euros de bons de souscription d'actions exercés dans le cadre d'une augmentation de capital, et encaissés sur janvier 2012.

Le tableau des flux de trésorerie établi sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, présenté en page 4 des états financiers, met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice. La trésorerie nette au 31 décembre 2011 intégrait 1,4 million d'euros d'encaissement dans le cadre de l'augmentation de capital lancée au cours du dernier trimestre. En 2012, l'emprunt moyen terme de 800 000 euros souscrit en décembre a permis de diminuer le recours aux découverts bancaires.

- Variation des capitaux propres

Suite aux opérations réalisées au cours de l'exercice 2012, le capital social est composé de 8 458 005 actions au 31 décembre 2012 comparativement à 8 251 324 actions au 31 décembre 2011. Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de rapprochement rattaché aux états financiers au 31 décembre 2012. Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission.

- Variation des passifs non courants

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice 2011 résulte des plans de remboursement en cours.

Les provisions non courantes prennent en compte l'évaluation des droits acquis par le personnel des filiales françaises dans le cadre des régimes d'indemnités de fin de carrière, les risques sur des affaires prudhommales faisant suite à des litiges avec des anciens salariés et un redressement d'impôt portant principalement sur la détermination du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal diligenté en 2012.

- Variation des dettes financières

Les dettes financières ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts obligataire	545	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 791	2 740
Locations financement	455	420
Locations financières	67	160
Concours bancaires courants	240	565
Factoring	111	130
Autres dettes financières	61	93
Total	4 270	4 108
- dont à moins d'un an	1 573	1 891
- dont à plus d'un an	2 697	2 217

MEDICREA INTERNATIONAL a émis en 2012 un emprunt obligataire de 545 000 euros, remboursable en 2014 et rémunéré à taux fixe, pour renforcer sa trésorerie.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2012 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux prêts sur la période :

- un premier de 150 000 euros en juin 2012, auprès d'OSEO, à taux fixe sur une durée de 6 ans, destiné au développement international du Groupe,
- un second de 800 000 euros en décembre 2012, auprès d'un organisme bancaire, à taux fixe sur une durée de 4 ans, dans le cadre du financement du besoin en fonds de roulement.

Les immobilisations acquises par voie de locations financement et de locations financières concernent des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques et de surveillance. Les locations financières concernent des équipements utilisés par le Groupe sur la totalité de leur durée de vie estimée et dont la location couvre le prix des actifs. Les en-cours liés aux locations financières diminuent fortement, l'essentiel des contrats entrant dans leur dernière année d'existence.

Les concours bancaires courants diminuent sensiblement par rapport à l'exercice précédent consécutivement à la souscription d'emprunts moyen terme (voir ci-dessus).

Les autres dettes financières sont essentiellement constituées d'une assurance prospection Coface mise en place dans le cadre du développement sur le marché algérien et remboursé pour moitié en 2012, le solde étant remboursable en 2013.

- Variation des dettes fournisseurs et autres passifs courants

La diminution des dettes fournisseurs résulte principalement de règlements d'échéances élevées en décembre, d'un moindre recours à la sous-traitance en 2012 et à un retour progressif à des conditions de paiement fournisseurs normalisées.

3 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013 s'élève à 5,4 millions d'euros en progression de 11 % par rapport à la même période en 2012. L'environnement économique, notamment en Europe, demeure très instable sous l'effet des pressions tarifaires, du durcissement des conditions de remboursement et des réformes des politiques de santé.

Dans ce contexte, le développement de l'activité sur des marchés bénéficiant de prix de vente élevés (Etats-Unis) et/ou d'une croissance forte (Asie du Sud Est) constitue une priorité.

En parallèle à ces actions commerciales, le Groupe poursuivra en 2013 trois objectifs principaux :

1. l'atteinte d'un résultat opérationnel positif avec la poursuite de l'amélioration de la marge brute et la baisse continue du point mort d'exploitation
2. l'optimisation des processus industriels visant à utiliser les capacités du site de production (poursuite de la diminution de la sous-traitance) et à réduire les délais de fabrication et les stocks
3. la signature d'accords de licences exclusives de distribution sur des produits lancés récemment et qui ont représenté une partie importante des efforts R&D mis en œuvre au cours des dernières années, notamment la prothèse de disque cervicale GRANVIA®-C

4 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2012 sont exposés ci-dessous :

- MEDICREA INTERNATIONAL SA

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	10 125	9 699	7 974
Résultat d'exploitation	(1 835)	(1 915)	(1 294)
Résultat financier	(1 156)	1 892	(272)
Résultat exceptionnel	(53)	279	(129)
Résultat net	(2 661)	459	(1 455)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	35	35	33

Les filiales de distribution MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL. L'évolution du chiffre d'affaires de MEDICREA INTERNATIONAL par clients entre 2012 et 2011 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011	Var.
MEDICREA USA	2 407	2 391	+ 1 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 391	2 440	(2) %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	433	272	+ 59 %
MEDICREA TECHNOLOGIES	51	76	(33) %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 282	5 179	+ 2 %
Ventes distributeurs	4 790	4 451	+ 8 %
Autres	53	69	(23) %
Chiffres d'affaires	10 125	9 699	+ 4 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le marché brésilien reste le débouché principal actuel pour la société avec presque 50 % du chiffre d'affaires distributeur qui y est réalisé. En Europe, la signature de nouveaux contrats de distribution (Allemagne, Italie) masque les difficultés désormais structurelles du marché de la santé dans les pays du Sud. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de pays comme la Chine ou la Malaisie dans lesquels la société s'ancre durablement.

La marge brute s'établit à 49 % sur 2012, contre 50,6 % lors de l'exercice précédent, sous l'influence de la pression tarifaire qui s'exerce sur les principaux marchés, notamment dans les pays de l'Europe du Sud.

Les autres achats et charges externes ont sensiblement baissé par rapport à 2011, sous l'effet de l'optimisation à compter du 2^{ème} semestre 2012 des dépenses de marketing, de représentation et de communication. Par ailleurs, l'exercice 2011 avait supporté des honoraires non récurrents liés à des opérations de développement stratégiques qui avaient alors été envisagées.

Les salaires et charges sociales ont augmenté suite aux embauches réalisées pour étoffer l'équipe de ventes export, et à la régularisation de charges liées à l'accord d'intéressement mis en place en 2011.

Les dotations aux amortissements restent structurellement élevées et sont directement liées aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan et amortis sur 5 ans. Les dotations aux provisions qui concernent surtout les stocks intègrent en 2012 une provision pour impôt de 133 474 euros dans le cadre d'un contrôle fiscal dont les redressements portant essentiellement sur l'évaluation du crédit impôt recherche ont été notifiés.

Compte tenu des éléments développés ci dessus, le résultat opérationnel 2012 est négatif de 1,8 million d'euros contre une perte de 1,9 million d'euros en 2011.

Le résultat financier est négatif de 1,2 million d'euros en 2012 contre un résultat positif de 1,9 million d'euros en 2011. Sur l'exercice, il prend en compte les dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE. En 2011, il intégrait la reprise de provision sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES pour 1,9 million d'euros.

Le résultat exceptionnel est légèrement négatif en 2012 consécutivement à des rachats d'actions pour livraison aux salariés dans le cadre des plans en cours et d'honoraires sur des affaires de propriété intellectuelle, contre un bénéfice de 0,3 million d'euros en 2011 suite à un accord transactionnel sur un litige sur brevet constaté en 2011.

Les mouvements sur les dotations et reprises de provision à caractère financier expliquent la dégradation du résultat net en 2012.

- MEDICREA TECHNOLOGIES SAS

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	7 031	7 862	8 338
Résultat net	784	854	(872)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	26	25	25

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2012 et 2011 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011	Var.
MEDICREA INTERNATIONAL	6 189	6 205	-
Activité réparations	708	822	(14) %
Activité sous-traitance	125	763	(84) %
Autres	9	72	(88) %
Chiffres d'affaires	7 031	7 862	(11) %

Hormis les clients du centre de réparation qui restent facturés directement, MEDICREA TECHNOLOGIES a pour seul client MEDICREA INTERNATIONAL, les filiales de distribution MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnant directement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

MEDICREA TECHNOLOGIES exploite son savoir-faire en matière de production d'instruments et d'implants. La société est considérée comme un sous-traitant à part entière, et à ce titre est mise en concurrence avec les fournisseurs externes de dispositifs médicaux utilisés par le Groupe.

L'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux diminue sous l'effet de la baisse des volumes traités.

L'activité de sous-traitance, comprenant principalement la fabrication de prothèses de hanches et de tiges fémorales, diminue fortement par rapport à 2011 compte tenu d'une facturation sur l'exercice précédent de 0,5 million d'euros correspondant à une commande exceptionnelle de prothèses avant arrêt de la commercialisation du produit.

Les achats consommés et de sous-traitance diminuent de 19 % en 2012 conformément à la stratégie industrielle mise en place qui vise à privilégier l'utilisation et l'optimisation des moyens de production de l'usine plutôt que de recourir aux prestataires et fournisseurs extérieurs, permettant ainsi une meilleure absorption des charges fixes et une réduction des coûts.

Le résultat opérationnel s'établit à 0,7 million d'euros en 2012 et reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier s'améliore, la société n'ayant plus à supporter le poids des intérêts sur le compte courant avec MEDICREA INTERNATIONAL et percevant même des intérêts financiers de sa société mère en rémunération de son compte courant débiteur.

Le résultat exceptionnel 2012 de MEDICREA TECHNOLOGIES n'est pas significatif. En 2011 le résultat exceptionnel de 0,2 million d'euros concernait la cession d'un bâtiment industriel qu'elle détenait en crédit-bail.

Le résultat net de l'exercice 2012 s'établit ainsi à 0,8 million d'euros après prise en compte du crédit impôt recherche, contre un bénéfice de 0,9 million d'euros en 2011.

- MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Taux de change EUR/USD	1,2912	1,2939	1,3294
Chiffre d'affaires	10 101	8 591	8 719
Résultat net	454	428	908
Effectif en nombre (hors stagiaires)	21	21	18

En dollars, le chiffre d'affaires 2012 s'établit à plus de 13 millions en progression de près de 10 % par rapport à 2011. Il est majoritairement constitué des ventes du système de fixation thoraco-lombaire PASSLP®, qui représentent plus de 95 % de l'activité.

La récession économique aux Etats-Unis a continué de peser sur le secteur de l'orthopédie d'une manière générale, affectant plus particulièrement en 2012 le segment de la colonne vertébrale jusqu'à là plutôt épargné. La plupart des grands acteurs américains ont affiché des ventes et performances financières décevantes en 2012, pénalisés par la réforme du système de santé et la pression sur les prix à l'initiative des hôpitaux et des organismes de remboursement.

Dans cet environnement difficile, le changement d'organisation commerciale de la filiale effectué courant 2011, visant à obtenir une meilleure couverture du territoire au travers d'un réseau d'agents indépendants, et dédié une force de vente directe au suivi des chirurgiens à fort potentiel, a porté ses fruits. Les ventes qui affichaient une baisse de 16 % sur le 1^{er} trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011, ont graduellement progressé au cours de l'exercice pour terminer en hausse de 41 % sur le 4^{ème} trimestre. Cet élargissement du réseau de distribution va ainsi permettre de diffuser plus largement les innovations de la gamme PASSLP® auprès d'un panel de chirurgiens qui devrait régulièrement continuer à s'étoffer.

Le résultat opérationnel progresse sensiblement à 0,6 million de dollars, la maîtrise des dépenses de commercialisation ayant permis d'absorber la baisse de la marge brute liée à la pression sur les prix. L'introduction d'une taxe de 2,3 % sur les ventes de dispositifs médicaux aux Etats-Unis à compter du 1^{er} janvier 2013 va contribuer à accroître la pression sur les marges imposant un contrôle strict des autres frais de commercialisation.

Le résultat net reste stable par rapport à l'exercice précédent après prise en compte des impôts payés au niveau des Etats et de la taxe minimum alternative due, même en présence de déficits reportables.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Taux de change EUR/GBP	0,8137	0,8353	0,8583
Chiffre d'affaires	1 295	1 133	1 549
Résultat net	(25)	(545)	130
Effectif en nombre (hors stagiaires)	6	10	9

Au même titre que nombre de pays européens, le Royaume-Uni a souffert de la dégradation de la conjoncture économique. La NHS, organisme public qui réglemente les prix de remboursement des actes chirurgicaux, a maintenu pour la seconde année consécutive une forte pression sur les appels d'offres émanant des hôpitaux publics, et les grands acteurs du secteur n'ont eu d'autres choix que de baisser leurs prix afin de maintenir leurs parts de marché. Le nombre d'opérations pratiquées dans le secteur privé a également chuté.

Dans ce contexte perturbé, le chiffre d'affaires s'établit à 1,1 million de GBP, en progression de 8 % par rapport l'exercice 2011, sans pour autant retrouver le niveau d'activité de l'année 2010 qui avait marqué un tournant dans le développement de la filiale. Les ventes du système de fixation thoraco-lombaire contribuent pour 60 % au chiffre d'affaires, les cages intersomatiques, dont certaines développées spécifiquement pour les besoins de chirurgiens anglais, représentent 35 % des ventes, le reste de la facturation étant assuré par la prothèse de disque cervical GRANVIA®-C qui retrouve un niveau de vente comparable à 2010 malgré la perte d'un important centre poseur depuis.

En dépit d'une forte pression tarifaire, la marge brute reste constante par rapport à 2011, à presque 75 % du chiffre d'affaires, grâce à une gamme de produits innovants permettant de fidéliser certains des praticiens les plus renommés de la chirurgie de la colonne vertébrale en Angleterre. En parallèle, le dimensionnement de la force de vente à l'évolution de l'activité a permis de réduire très sensiblement les coûts de structure et ainsi d'afficher un résultat d'exploitation quasi à l'équilibre sur l'exercice contre une perte de 0,4 million de GBP en 2011.

L'intégralité du solde du compte courant détenu par MEDICREA INTERNATIONAL a fait l'objet sur le 1^{er} trimestre 2012 d'une incorporation au capital de MEDICREA TECHNOLOGIES UK pour un montant de 1,2 million de GBP, réduisant ainsi le poids des charges financières. Le résultat net affiche ainsi un très léger déficit contre une perte de 0,5 million de GBP en 2011.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE SAS

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	3 659	3 314	3 222
Résultat net	(168)	(82)	198
Effectif en nombre (hors stagiaires)	9	8	10

Le chiffre d'affaires progresse de 10 % par rapport à l'exercice précédent avec des évolutions contrastées en fonction des différents marchés servis comme l'indique le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	2012	2011	Var.
France	2 428	2 116	+ 15 %
Benelux	1 009	872	+ 16 %
Pourtour méditerranéen	222	326	(32) %
Chiffres d'affaires	3 659	3 314	+ 10%

La part du chiffre d'affaires réalisé en France (67 %) reste quasi stable par rapport à 2011 (64 %). Le développement des ventes de PASSLP® contribue largement à l'amélioration du chiffre d'affaires France, de même qu'au Benelux (Belgique principalement), marché sur lequel MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ne facture pas directement les hôpitaux.

Les ventes sur le pourtour méditerranéen (Algérie principalement) affichent une baisse de 32 % suite à une baisse générale du nombre des appels d'offres et un taux de conversion faible des soumissions présentées.

La marge brute s'établit à 45 % en 2012, stable par rapport à l'exercice précédent. La structure commerciale a évolué en début d'année avec le recrutement de deux nouveaux responsables des ventes.

En 2011, la filiale avait retourné plusieurs kits d'instruments à MEDICREA INTERNATIONAL sur la base de leurs valeurs originales d'achat, générant ainsi un profit de cession exceptionnel de 0,2 million d'euros améliorant le résultat d'ensemble.

5 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits un objectif prioritaire et a consacré depuis 5 années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011	2010	2009	2008
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	845	866	807	811	559
Frais de R&D passés en charges (1)	1 741	1 553	1 134	795	684
- dont dotation aux amortissements	(717)	(569)	(402)	(254)	(114)

(1) : hors frais de brevets et de marques

27 brevets ont été déposés depuis 2008 et 27 nouveaux produits ont obtenu le marquage CE durant la période 2008-2012. MEDICREA dispose désormais d'une gamme complète d'implants traitant l'ensemble des pathologies de la colonne vertébrale. Sur l'exercice 2012, le travail des équipes de recherche et développement a plus particulièrement porté sur les produits suivants :

- **PASS MIS®** : pour son entrée sur le segment de l'ostéosynthèse par voie percutanée, MEDICREA propose une nouvelle technique qui simplifie le geste opératoire et diminue fortement les durées d'intervention pour convertir l'ensemble des praticiens expérimentés ou non à la chirurgie mini invasive. Le système PASSMIS® est marqué CE et a obtenu son homologation FDA sur le 1^{er} trimestre 2012.

- **LIGAPASS®** : dispositif implantable permettant de connecter une tige d'ostéosynthèse à la colonne vertébrale par l'intermédiaire d'un ligament artificiel. Le connecteur ligament LIGAPASS® s'associe au PASSLP® dans le traitement chirurgical des pathologies complexes nécessitant de corriger le profil de la colonne et de repositionner plusieurs vertèbres au niveau thoracique. Le LIGAPASS® est marqué CE et a obtenu son homologation FDA sur le 1^{er} trimestre 2012.

- **PASS OCT®** : dans la continuité du PASS LP®, le PASS OCT® est destiné au traitement des pathologies occipito-cervicales. L'ensemble des implants d'ancrage multi-axiaux ainsi que la capacité de connexion de la tige à distance facilitent et sécurisent la réalisation de montages d'ostéosynthèse dans des situations anatomiques complexes de la base du crâne au rachis thoracique. Le marquage CE du PASS OCT® est attendu en juillet 2013 et le dossier d'homologation a été déposé auprès de la FDA fin 2012.

- **GRANVIA®L** : suite au lancement réussi de la prothèse discale cervicale GRANVIA-C®, le Groupe a développé une version lombaire, la GRANVIA-L®, première prothèse discale hybride combinant une articulation et un amortissement intégré. Son design innovant et ses matériaux lui confèrent les performances recherchées par les chirurgiens en terme de cinématique, de longévité et de sécurité pour le patient grâce notamment à sa compatibilité IRM. La gamme proposée autorise la mise en place par abord antérieur direct ainsi que par abord direct latéral étendant ainsi les possibilités d'utilisation de la prothèse. Les premières poses devraient avoir lieu sur le 2^{ème} semestre 2013.

- **CARYATID®** : il s'agit du premier implant de corporectomie radio transparent issu de la technologie de fabrication additive. Sa structure 3D macro poreuse offre une trame idéale pour favoriser l'ostéointégration, critère essentiel dans le succès des pathologies traumatiques et tumorales. La gamme permet de couvrir les pathologies cervicales (abord antérieur de la colonne), thoraciques et lombaires (abord antérieur et postérieur). CARYATID® est en cours d'obtention du marquage CE.

- **LAMINOJAWS®** : premier implant de non fusion permettant la reconstruction de l'arc cervical postérieur dans le cadre de laminoplastie cervicale par voie postérieure, le LAMINOJAWS® offre une solution unique permettant d'améliorer à la fois les aspects fonctionnels et esthétiques de ce mode de traitement autorisant la réinsertion musculaire sur la prothèse de processus épineux. Le marquage CE a été obtenu sur le 1^{er} semestre 2011, le Groupe vise une homologation par la FDA pour le 2^{ème} semestre 2012.

- **STABOLT®** : complétant la gamme de cage de fusion antérieure lombaire, la plaque STABOLT® offre toutes les caractéristiques attendues dans le cadre du traitement des pathologies dégénératives lombaires par voie antérieure : (1) un design respectant les contraintes anatomiques lombosacrées, (2) une résistance mécanique optimale favorisant la stabilisation du segment opéré et (3) une mise en place rapide et sécurisée grâce à une instrumentation spécifique. Le marquage CE et l'homologation FDA ont été obtenus en fin d'année 2012, permettant le déploiement en Europe et aux Etats Unis depuis le début de l'année 2013.

Le Groupe axe principalement ses développements de produits sur les techniques dites de « fusion » vertébrale qui restent le standard de référence de la chirurgie rachidienne, en privilégiant l'optimisation de l'encombrement prothétique par la mise à disposition d'implants mini invasifs. Cependant, les techniques dites de « non fusion » devraient représenter un potentiel important de développement dans les années à venir.

Ces technologies permettront de traiter ou de prévenir les pathologies des disques intervertébraux ou du rachis à des stades plus précoces afin de conserver ou de prolonger leurs fonctionnalités. Le Groupe estime que les deux approches de « fusion » et de « non fusion » pourront être souvent complémentaires et assez rarement concurrentes, et que l'évolution du marché des implants vertébraux de la « fusion » vers la « non fusion » sera progressive.

Ainsi, les nouvelles technologies de « non fusion » qui connaîtront les plus fortes croissances sur ce marché seront celles qui permettront aux chirurgiens de combiner une « fusion » vertébrale sur les segments qui le nécessitent avec une stabilisation amortie « non fusion » sur les segments dont les mouvements peuvent être préservés.

Le Groupe évalue également de façon permanente l'opportunité de partenariats avec des chirurgiens ayant développé des technologies ou des projets pertinents pour la chirurgie du rachis thoracique et lombaire de « non fusion », et pourrait ainsi se porter acquéreur de brevets ou d'entreprises ayant mené de tels développements.

Dans le domaine de la chirurgie instrumentée du rachis dégénératif, le Groupe prévoit, à un horizon de cinq à dix ans, un développement significatif des techniques et matériels dits de « non fusion » dans la catégorie des prothèses discales cervicales et lombaires. Ces matériels permettent de conserver ou de restaurer les mouvements entre les vertèbres cervicales opérées et éventuellement de restaurer une fonction d'amortisseurs au niveau du disque intervertébral. Cette estimation part du postulat selon lequel les pathologies les plus courantes du rachis cervical sont fréquemment réversibles sans qu'il soit nécessaire de fusionner les vertèbres affectées. A ce titre, la commercialisation récente de la prothèse cervicale GRANVIA-C® et prochainement de la prothèse lombaire GRANVIA-L® devraient faire bénéficier le Groupe d'avantages concurrentiels significatifs.

6 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 Informations sociales

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe est de 97 salariés, dont une salariée à temps partiel et une personne en contrat d'apprentissage. A cet effectif, s'ajoutent plusieurs stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année (3 en 2012). A cette même date, on ne compte aucun contrat à durée déterminée.

Sur l'effectif de 97 personnes, 70 sont salariées en France (maison mère et ses deux filiales), 6 personnes travaillent pour la filiale anglaise et 21 personnes pour la filiale américaine.

Le salaire moyen pour l'exercice 2012 s'établit à 5 416 euros (hors charges) (4 915 euros en 2011). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 214 euros (hors charges) (4 102 euros en 2011).

La répartition hommes/femmes par catégorie se présente comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	28	14	42
Agents de maîtrise - Employés	30	25	55
TOTAL	58	39	97

- Formation

Les versements effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle se sont élevés à environ 34 500 euros en 2012 (33 700 euros en 2011) pour les trois sociétés françaises, sommes qui ont été intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux stagiaires d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise. Ces stages rémunérés sont généralement d'une durée de 4 à 6 mois et ne se substituent pas à des emplois permanents. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage peuvent être également conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans.

- Sécurité

Compte tenu de leur configuration, les locaux de l'usine de La Rochelle permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité notamment au niveau de l'atelier de production, de prévenir de façon très satisfaisante les risques d'accidents du travail (taux à zéro depuis de nombreuses années) et d'optimiser les conditions de fonctionnement de l'entreprise. Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement dans l'ensemble des structures françaises.

Depuis août 2010, la gestion des stocks de produits finis, auparavant localisés dans l'usine de La Rochelle, est assurée depuis le siège de Neyron, dans des locaux plus spacieux, dédiés aux opérations de logistique.

L'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux de MEDICREA TECHNOLOGIES est basée sur le site de Neyron afin de la rapprocher des grands donneurs d'ordre et réduire les délais de traitement des demandes.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

- Fidélisation du personnel

Un Plan d'Epargne Groupe est accessible aux salariés des entités françaises, leur permettant ainsi de souscrire à des actions de la société dans des conditions avantageuses, auxquelles s'ajoute un abondement de 50 % de l'employeur. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés en 2012, et donc aucun abondement de la part de la société n'a été versé.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2012 et n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions ou d'options de souscription d'actions aux salariés des entités du Groupe.

En 2012, l'accord d'intéressement en vigueur n'a pas donné lieu à versement.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, les sociétés françaises étant en situation fiscale déficitaire.

Le dispositif d'un placement d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) a été présenté aux délégués du personnel en 2010, mais aucun plan n'a été mis en place depuis.

- Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés, ne disposant pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche. Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Les achats de sous-traitance effectués au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 2,9 millions d'euros (3,7 millions en 2011).

6.2 Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistants sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants au sein des filiales de commercialisation qui exposent les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de La Rochelle, abrité sous l'entité juridique MEDICREA TECHNOLOGIES et dédié à la fabrication de dispositifs médicaux est certifié ISO 13485 version 2012 et ISO 9001. Depuis 2010, les certifications ISO 13485 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE ont été étendus à MEDICREA INTERNATIONAL. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits, et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'ANSM, la Commission Européenne, la FDA et les autorités réglementaires équivalentes dans les autres pays, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité, qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et de respect des normes applicables.

7 - RISQUES

7.1 Risques relatifs à l'activité de la société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel, sensible à l'introduction par ses acteurs de produits innovants à travers de larges réseaux de distribution. Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux USA, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial. Ces principaux acteurs bénéficient d'avantages concurrentiels tels que :

- de puissants réseaux de distribution,
- d'importants moyens financiers pour la recherche et le développement de nouveaux produits, leur protection en matière de propriété industrielle ainsi que pour leur promotion commerciale,
- des relations solidement établies avec des chirurgiens spécialisés.

7.2 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et évolutive. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite de même des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux USA, pays déterminant pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet d'un retrait, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été renforcés notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

7.3 Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels

Le système qualité du Groupe repose sur des procédures visant à détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec les exigences réglementaires. Ces procédures sont intégrées dans un système de gestion des non conformités nommé système CAPA (Corrective Action & Preventive Action). Ce système permet 1) l'identification et la déclaration d'une non-conformité, 2) l'enregistrement de toutes les investigations liées à l'analyse des causes et des risques, 3) le traitement des non conformités et 4) la mesure de l'efficacité des actions menées pour corriger les non conformités.

Dans le cadre d'un problème relatif à un dispositif médical, les non conformités peuvent être identifiées en interne tout au long de la conception, de la fabrication, ainsi que dans le cadre des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par le client.

De plus, tout incident ayant des conséquences sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Tout incident est analysé dans le système CAPA afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion des risques sont mises en place au sein de la société afin de détecter et d'évaluer tout problème.

L'ensemble de ces procédures d'enregistrements et d'analyses des produits défectueux ou potentiellement défectueux permet donc au Groupe MEDICREA de s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration afin de réduire au maximum tous les risques liés aux produits. Néanmoins, une défaillance dans le respect des normes mises en place pourrait avoir pour effet une suspension ou un retrait du certificat CE ou d'un agrément délivré par une autre autorité sanitaire compétente et empêcher la commercialisation du produit concerné.

7.4. Risques liés à la propriété industrielle

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans le domaine de la fabrication et la vente de produits médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale, le droit des brevets continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres brevets peuvent bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de l'activité.

7.5 Risques liés aux contentieux

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Au 31 décembre 2012, il s'agit pour l'essentiel de litiges dans le cadre d'affaires instruites par les tribunaux des prud'hommes et provisionnés à hauteur de 0,2 million d'euros, et d'un redressement de l'évaluation du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal diligenté en 2012 provisionné à hauteur de 0,1 million d'euros.

7.6 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques notamment, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués. Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la rentabilité du Groupe.

7.7 Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Dans un contexte de crise économique durable, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

7.8 Risques de liquidités

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement. Le Groupe a utilisé une large partie des ressources financières dégagées au remboursement d'emprunts, ce qui a pu obérer sa capacité à consacrer des dépenses importantes à ses activités de recherche et de développement et limiter ses actions de développement commercial dans les pays où les coûts de prospection sont élevés.

Les ressources financières obtenues à l'issue de l'introduction en Bourse combinées aux autres opérations de fonds réalisées postérieurement à celles-ci (pour un total d'environ 30 millions d'euros) ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Il est cependant possible que le Groupe puisse être amené à lever des fonds supplémentaires si des opportunités de développement de nouveaux produits ou d'acquisitions ciblées de technologies ou de sociétés se présentaient, ou si les besoins en fonds de roulement nécessaires à son expansion sur les nouveaux marchés qu'il convoite, s'avéraient plus importants que prévus.

Avec l'appui d'OSEO qui a délivré une garantie de respectivement 90 % et 70 % des sommes empruntées, le Groupe a obtenu en 2009 et 2010 sur la société MEDICREA INTERNATIONAL deux prêts moyen terme remboursables sur 5 ans de 1,125 millions d'euros chacun et comportant certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt,
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

7.9 Risques de changes

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au cours de l'exercice 2012, les opérations de ventes à terme mises en place en 2011 ont été débouclées pour 450 000 dollars. De nouvelles opérations de ventes à terme de dollars ont été contractées au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL, portant sur un montant de 1 800 000 dollars, sur la période de novembre 2012 à avril 2013.

7.10 Risques de taux

Au 31 décembre 2012, la dette à taux variable est constituée essentiellement de 2 emprunts moyen terme de 1,125 millions d'euros chacun mis en place en décembre 2009 et en juin 2010.

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en décembre 2009 ont été couvertes par une opération de CAP à prime nulle et avec barrière activante, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Taux plancher : 1,75 %

Barrière activante : 1,2 %

Les 4 premières annuités d'intérêts de l'emprunt mis en place en juin 2010 ont été couvertes par une opération de CAP moyennant le paiement de primes lissées, ayant les caractéristiques suivantes :

Taux plafond garanti : 2,5 %

Montant des primes sur la période de couverture : 9 605 euros

7.11 Risques actions

Les excédents de trésorerie disponible sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques, investies en Sicav.

7.12 Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

7.13 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 50 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine et anglaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de changes peuvent être mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises.

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel.

7.14 Risques informatiques

Les sociétés du Groupe ont recours à des systèmes informatiques différents, avec des interfaces pour faciliter le transfert des informations. Le progiciel de gestion utilisé par MEDICREA INTERNATIONAL a évolué pour permettre d'intégrer un nombre de références plus important et d'absorber les flux de facturations inter-sociétés. La filiale anglaise s'est dotée en 2010 d'un système de gestion particulièrement adapté au contrôle des kits d'instruments et d'implants tournants et/ou mis en consignment dans les hôpitaux et cliniques. Une réflexion est en cours en vue d'uniformiser les systèmes de gestion utilisés par les différentes filiales, afin de les remplacer par un progiciel unique commun à l'ensemble des sociétés du Groupe et recouvrant l'ensemble des fonctionnalités notamment le suivi des stocks, le contrôle des opérations de logistique, la comptabilité et le contrôle de gestion.

8 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Néant.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE MERE

1 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe. Les états financiers de la MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Dans l'objectif de présenter une image fidèle, les comptes annuels de l'exercice ont été établis :

- en respectant les principes généraux de prudence, régularité et de sincérité
- conformément aux hypothèses de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Le compte de résultat social synthétique se présente comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Chiffre d'affaires	10 125	9 699	7 974
Production stockée	733	919	2 970
Production immobilisée	967	1 043	471
Subventions d'exploitation	-	2	8
Reprises sur provisions et transfert de charges	461	32	129
Autres produits	25	33	39
PRODUITS D'EXPLOITATION	12 311	11 728	11 591
Achats consommés et sous-traitance	6 034	6 047	6 434
Achats d'autres approvisionnements	11	7	4
Autres achats et charges externes	3 564	3 877	2 457
Impôts et taxes	139	120	94
Salaires et traitements	1 766	1 646	1 654
Charges sociales	839	708	716
Dotations aux amortissements	1 112	946	724
Dotations aux provisions	642	264	784
Autres charges	39	28	18
CHARGES D'EXPLOITATION	14 146	13 643	12 885
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 835)	(1 915)	(1 294)
Produits financiers	135	2 085	233
Charges financières	1 291	193	505
RESULTAT FINANCIER	(1 156)	1 892	(272)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 991)	(23)	(1 566)
Produits exceptionnels	-	379	318
Charges exceptionnelles	53	100	447
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(53)	279	(129)
Impôts sur les résultats	(383)	(203)	(240)
RESULTAT NET	(2 661)	459	(1 455)

MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2012 et 2011 s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Var.
MEDICREA USA	2 407	2 391	+ 1 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	2 391	2 440	(2) %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	433	272	+ 59 %
MEDICREA TECHNOLOGIES	51	76	(33) %
Total ventes et refacturations intragroupe	5 282	5 179	+ 2 %
Ventes distributeurs	4 843	4 520	+ 8 %
Chiffres d'affaires	10 125	9 699	+ 4 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit la réelle activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL, progresse de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Le marché brésilien reste le débouché principal actuel pour la société avec presque 50 % du chiffre d'affaires distributeur qui y est réalisé. En Europe, la signature de nouveaux contrats de distribution (Allemagne, Italie) masque les difficultés désormais structurelles du marché de la santé dans les pays du Sud. Les efforts engagés pour développer la présence de la société sur les marchés asiatiques commencent à porter leur fruit avec la densification progressive du réseau de distribution aux côtés de pays comme la Chine ou la Malaisie dans lesquels la société s'ancre durablement.

La marge brute s'établit à 49 % sur 2012, contre 50,6 % lors de l'exercice précédent, sous l'influence de la pression tarifaire qui s'exerce sur les principaux marchés, notamment dans les pays de l'Europe du Sud.

La production immobilisée est essentiellement constituée des frais de recherche et de développement et des dépenses de brevets comptabilisés à l'actif du bilan.

La forte augmentation des reprises de provisions s'explique par la destruction en 2012 de stocks de produits finis obsolètes et périmés qui avaient été antérieurement totalement dépréciés.

La baisse des autres achats et charges externes s'explique essentiellement par l'optimisation à compter du 2^{ème} semestre 2012 des dépenses de marketing, de représentation et de communication. Par ailleurs, l'exercice 2011 avait supporté des honoraires non récurrents liés à des opérations de développement stratégiques qui avaient alors été envisagées.

Les salaires et charges sociales augmentent suite aux embauches réalisées pour étoffer l'équipe de ventes export, et à la régularisation de charges liées à l'accord d'intéressement mis en place en 2011.

L'augmentation des dotations aux amortissements est directement liée aux frais de recherche et développement qui sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur 5 ans. Les dotations aux provisions qui concernent surtout habituellement les stocks intègrent en 2012 une provision pour impôt de 133 474 euros dans le cadre d'un contrôle fiscal dont les redressements portant essentiellement sur l'évaluation du crédit impôt recherche ont été notifiés.

Compte tenu des éléments développés ci dessus, le résultat opérationnel 2012 est négatif de 1,8 million d'euros contre une perte de 1,9 million d'euros en 2011.

Le résultat financier est négatif de 1,2 million d'euros en 2012 contre un résultat positif de 1,9 million d'euros en 2011. Sur l'exercice, il prend en compte les dotations aux provisions sur titres et compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour respectivement 105 000 et 935 000 euros. En 2011, il intégrait la reprise de provision sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES pour 1,9 million d'euros. Les autres éléments du résultat financier sont constitués des intérêts sur les emprunts et des différences positives et négatives de change.

Le résultat exceptionnel est légèrement négatif en 2012 consécutivement à des rachats d'actions pour livraison aux salariés dans le cadre des plans en cours et d'honoraires sur des affaires de propriété intellectuelle, contre un bénéfice de 0,3 million d'euros en 2011 suite à un accord transactionnel sur un litige sur brevet constaté en 2011.

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2012 s'élève à 0,4 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2011. La société étant déficitaire, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée à ce titre en 2012.

L'analyse du bilan social fait ressortir les grandes tendances suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Immobilisations incorporelles	3 205	3 106	2 807
Immobilisations corporelles	731	702	494
Immobilisations financières	18 288	17 001	15 085
ACTIFS NON COURANT	22 224	20 809	18 386
Stocks et en-cours	3 539	2 895	2 203
Créances clients	1 281	1 382	950
Autres créances	1 670	4 159	3 868
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 186	908	1 402
ACTIFS COURANT	7 676	9 344	8 423
TOTAL ACTIF	29 900	30 153	26 809
Capital social	1 353	1 320	1 278
Réserves	22 584	20 901	20 695
Résultat de l'exercice	(2 661)	459	(1 455)
CAPITAUX PROPRES	21 276	22 680	20 518
Avances conditionnées	686	774	395
AUTRES FONDS PROPRES	686	774	395
Provisions pour risques et charges	-	72	40
Dettes financières long terme	2 283	1 646	1 993
PASSIFS NON COURANT	2 283	1 718	2 033
Provisions pour risques et charges	202	-	-
Dettes financières court terme	2 458	1 632	736
Dettes fournisseurs	2 143	2 865	2 427
Autres dettes	852	484	700
PASSIFS COURANT	5 655	4 981	3 863
TOTAL PASSIF	29 900	30 153	26 809

- Variation de l'actif non courant

La variation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par l'inscription à l'actif des coûts de recherche et développement se rapportant à des projets individualisés et ayant de très sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ainsi que l'activation de dépenses de brevets.

L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante. Les principaux frais engagés en 2012 concernent :

- la gamme PASSLP® avec le lancement d'une version mini-invasive, implantable en percutané (PASS MIS®), et d'un système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples (LIGAPASS®),
- la gamme GRANVIA® avec l'aboutissement de la prothèse de disque cervical GRANVIA®C et le développement de la version lombaire (GRANVIA®L),

L'augmentation des dépenses de brevets en 2012 concerne principalement le système de fixation thoraco-lombaire et ses extensions ainsi que les prothèses de non fusion de la gamme GRANVIA®.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement du matériel de démonstration utilisé par la force commerciale pour former les clients et prospects aux manipulations des implants et instruments, des kits d'instruments en dépôt auprès de quelques distributeurs sélectionnés, et du mobilier, matériel informatique et aménagements divers. L'augmentation des immobilisations corporelles sur la période s'explique par l'ouverture de nouveaux pays en distribution et les approvisionnements en matériel de distribution et kits d'instrumentation qui les accompagnent, et par l'acquisition d'agencements et de mobilier consécutifs à l'aménagement du siège social.

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations et des dépôts et cautionnements versés. La variation de ce poste s'explique principalement par :

- la diminution des dépôts et cautionnements, suite au remboursement des sommes versées en garantie du paiement des loyers relatifs aux anciens locaux occupés par le siège social,
- une dotation aux provisions pour dépréciation des titres de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE pour 105 000 euros,
- l'incorporation au capital de MEDICREA TECHNOLOGIES UK du compte courant antérieurement détenu par MEDICREA INTERNATIONAL

- Variation de l'actif courant

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de distribution et les besoins des distributeurs indépendants.

Le stock en valeur nette progresse de 22 % par rapport à fin 2011 dans un contexte de mise à disposition de nouveaux produits, nécessitant dans leur phase de lancement des évaluations in situ sur une période d'environ six à douze mois.

Par ailleurs, la société a entrepris de gérer de façon centralisée ses stocks de produits finis, en regroupant sur son site de Neyron certains kits d'implants et d'instruments préalablement localisés au sein de ses filiales.

La diminution des créances clients intragroupe (notamment sur MEDICREA USA) explique la variation du poste clients par rapport à l'exercice précédent.

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales et sociales, les charges constatées d'avance et les comptes courants intragroupes. Ceux-ci varient comme suit d'un exercice à l'autre :

En euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES SAS	-	13 001	835 226
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 553 678	1 386 792	1 056 636
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	238 800	1 403 708	1 343 626
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	1 792 478	2 803 501	3 235 488
Provision sur compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(935 000)	-	-
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	857 478	2 803 501	3 235 488

Hormis MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE qui a souscrit un emprunt de 0,4 million d'euros en fin d'année 2010, les filiales de MEDICREA INTERNATIONAL ne sont pas endettées localement et financent en cas de nécessité leurs besoins en fonds de roulement directement par des comptes courants sur leur maison mère. Ces comptes courants font l'objet d'une rémunération aux conditions de marché auxquelles s'ajoute une marge de 1 %.

Le compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES qui était jusqu'à présent structurellement débiteur est créditeur depuis l'exercice 2011 (classé ainsi en dettes financières à moins d'un an à la clôture de l'exercice), les encours de règlement dus par MEDICREA INTERNATIONAL pour ses achats d'implants et d'instruments étant désormais plus importants que les besoins propres de la filiale.

L'intégralité du compte courant sur MEDICREA TECHNOLOGIES UK au 31 décembre 2011 a fait l'objet d'une incorporation au capital de la filiale sur le 1^{er} trimestre 2012.

Compte tenu de la situation financière de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, le compte courant détenu par MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2012 fait l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés que la filiale devrait générer.

Les autres créances à la clôture de l'exercice précédent comprenaient un produit à recevoir de 350 000 euros consécutif à la résolution d'un litige sur brevets, et 313 000 euros de bons de souscription d'actions exercés dans le cadre d'une augmentation de capital, et encaissés sur janvier 2012.

- Trésorerie et équivalents

Le tableau des emplois et ressources établi sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 met en évidence la formation de la trésorerie sur l'exercice. La trésorerie nette au 31 décembre 2011 intégrait 1,4 million d'euros d'encaissement dans le cadre de l'augmentation de capital lancée au cours du dernier trimestre. En 2012, l'emprunt moyen terme de 800 000 euros souscrit en décembre a permis de diminuer le recours aux découverts bancaires.

- Variation des capitaux propres et autres fonds propres

Les capitaux propres varient sous l'effet du placement privé réalisé en août 2012 de l'exercice de bons de souscription d'actions (1,3 million d'euros), et du résultat déficitaire de l'exercice (2,7 millions d'euros). Les mouvements intervenus sur le capital social de la société au cours de l'exercice 2012 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2012, le capital social était composé de 8 251 324 actions dont 60 733 d'entre elles étaient non encore libérées et non constatées juridiquement.

- Le Conseil d'Administration du 29 mars 2012, a constaté l'émission de 147 261 actions nouvelles issues de l'exercice de bons de souscription d'actions émis en 2011. Le capital social a ainsi été porté à la somme de 1 334 056,32 euros divisé en 8 337 852 actions.

- Le Conseil d'Administration du 14 juin 2012 a constaté l'émission de 19 833 actions nouvelles issues de l'exercice de 19 833 bons de souscription d'actions supplémentaires émis en 2011. Le capital social a ainsi été porté à la somme de 1 337 229,60 euros divisé en 8 357 685 actions.

- Suivant délibération du Président et Directeur Général en date du 18 juin 2012, il a été constaté l'émission de 24 120 actions nouvelles correspondant à la livraison aux salariés des actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 17 juin 2010. Le capital social a ainsi été porté à la somme de 1 341 088,80 euros divisé en 8 381 805 actions.

- Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012, faisant usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 16 juin 2011, a décidé du principe de l'émission de 100 000 actions de 0,16 euros de nominal chacune, émises au prix unitaire de 10 euros, et a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'investisseurs qualifiés et d'un cercle restreint d'investisseurs au sens de l'Article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier. Suivant délibération du Président et Directeur Général en date du 9 Août 2012, il a été constaté l'émission de 76 200 actions nouvelles, le capital social a ainsi été porté à la somme de 1 353 280,80 euros divisé en 8 458 005 actions.

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par OSEO d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte d'un remboursement de 88 000 euros d'avances conditionnées allouées antérieurement.

- Variation des provisions pour risques et charges

Les provisions au 31 décembre 2012 couvrent des litiges salariaux et une provision pour impôt faisant suite notamment à un redressement de l'évaluation du crédit impôt recherche dans le cadre d'un contrôle fiscal diligenté en 2012.

- Variation des dettes financières

MEDICREA INTERNATIONAL a émis en 2012 un emprunt obligataire de 545 000 euros remboursable en 2015 et rémunéré à taux fixe, pour renforcer sa trésorerie.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués en 2012 dans le cadre des plans d'amortissement existants, et à la souscription de deux nouveaux prêts sur la période :

- un premier de 150 000 euros en juin 2012, auprès d'OSEO, à taux fixe sur une durée de 6 ans, destiné au développement international du Groupe,

- un second de 800 000 euros en décembre 2012 souscrit auprès d'un organisme bancaire, à taux fixe sur une durée de 4 ans, dans le cadre du financement du besoin en fonds de roulement.

- Variation des dettes fournisseurs

La diminution des dettes fournisseurs résulte de l'absence au 31 décembre 2012, contrairement à la clôture de l'exercice précédent, de dépenses engagées pour la mise en place d'accords stratégiques de développement, et d'un retour progressif en 2012 à des conditions de paiement fournisseurs normalisées.

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs se présentent comme suit :

- au 31 décembre 2012 :

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	+ de 60 jours	Total
Dettes à échoir	54 006	880 785	-	934 791
Dettes échues	881 836	52 470	82 343	1 016 649
Dettes en litige	-	-	-	-
Montant fournisseurs TTC	935 842	933 255	82 343	1 951 440
Montant des factures non parvenues TTC				191 945
Montant total TTC				2 143 385

92 % des dettes à échoir et 61 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

- au 31 décembre 2011 :

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	+ de 60 jours	Total
Dettes à échoir	645 258	389 772	879 375	1 914 405
Dettes échues	81 141	211 107	444 805	737 053
Dettes en litige	-	4 448	14 896	19 344
Montant fournisseurs TTC	726 399	605 327	1 339 076	2 670 802
Montant des factures non parvenues TTC				194 434
Montant total TTC				2 865 236

- Variation des autres dettes

Les autres dettes comprennent principalement les dettes sociales et fiscales et les avoirs à établir intragroupe qui augmentent de façon sensible par rapport à l'exercice précédent.

2 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société commercialise les produits fabriqués par MEDICREA TECHNOLOGIES, via un réseau de distributeurs indépendants répartis dans environ 25 pays et au travers de filiales de commercialisation détenues directement sur les marchés stratégiques (USA, France et Royaume-Uni). L'évolution de son développement est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 2 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

3 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

4 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

5 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Les données ci-dessous émanant de NYSE – Euronext, retracent l'évolution du cours de bourse de l'action MEDICREA de janvier 2012 à décembre 2012.

	Volume		Cours en euros		
	Nombre de titres échangés	Moyenne	Plus haut	Moyen	Plus bas
Janvier 2012	156 290	4 224	9,40	8,35	7,50
Février 2012	170 474	8 118	12,00	9,94	8,54
Mars 2012	80 334	3 652	10,13	9,79	9,11
Avril 2012	74 266	3 909	10,06	9,33	8,48
Mai 2012	53 421	2 428	9,65	9,25	8,80
Juin 2012	48 311	2 301	9,90	9,45	9,20
Juillet 2012	71 125	3 233	10,50	10,09	9,40
Août 2012	44 910	1 953	10,45	10,19	9,10
Septembre 2012	56 414	2 821	9,98	9,58	9,05
Octobre 2012	174 651	7 594	9,98	8,39	7,14
Novembre 2012	87 996	4 000	7,92	7,42	7,15
Décembre 2012	114 277	6 015	8,00	7,58	7,17

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Gilbert Dupont. L'action est cotée en continu depuis février 2007.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit :

	Période du 01.01.2012 au 31.12.2012
Nombre d'actions au 31 décembre 2012	8 458 005
Cours le plus haut	12,00
Cours le plus bas	7,14
Cours moyen de la période	8,95
Cours au 31.12.2012	7,92
Capitalisation boursière au 31 décembre 2012	66 987 400 euros
Volume échangé	1 132 000

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012, nous vous informons que la société a procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : 60 183
 - nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 61 089
 - cours moyen des achats : 9,85 euros
 - cours moyen des ventes : 9,81 euros
 - montant des frais de négociation : Néant
 - nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2012 : 1 236
 - valeur évaluée des actions au cours d'achat : 9 789,12 euros
 - valeur nominale des actions : 0,16 euro
 - fraction du capital qu'elles représentent : Négligeable
- Information sur la réalisation des opérations d'achat d'actions par finalités dans le programme de rachat d'actions arrêté par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 : néant, aucune opération n'ayant été réalisée.

6 - FRANCHISSEMENTS DE SEUILS, DETENTION, AUTOCONTROLE ET OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

6.1 Franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement à la clôture de l'exercice plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales. Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît que cette obligation d'information s'applique également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	31.12.2012		31.12.2011	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 5%	Matignon Investissements OTC Asset Management Odyssee Venture	Odyssee Venture Galia Gestion	Matignon Investissements OTC Asset Management Odyssee Venture Inocap	Odyssee Venture Inocap
Plus de 20 %	Orchard International		Orchard International	
Plus de 25 %	Orchard International		Orchard International	

- la répartition du capital social et des droits de vote, au vu des notifications de franchissements de seuils communiqués à la société, depuis l'établissement du précédent rapport jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport.

Aucun mouvement n'est intervenu.

6.2 Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	Au 31.12.2012			Au 31.12.2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	20,42	30,20	1 727 490	20,94	31,89
Denys Sournac	188 000	2,22	3,35	188 000	2,28	3,54
Jean Philippe Caffiero	247 589	2,93	4,27	247 589	3,00	4,51
Autres Administrateurs						
Patrick Bertrand (2)	96 080	1,13	1,01	96 080	1,16	1,04
Christophe Bonnet	52 128	0,62	0,91	51 064	0,62	0,95
Jean Joseph Moreno	22 900	0,27	0,34	22 900	0,28	0,36
Marc Recton	12 500	0,15	0,22	12 500	0,15	0,24
François Régis Ory (2)	96 333	1,14	0,86	96 333	1,17	0,91
	-	-	-	-	-	-
Total	2 443 020	28,88%	41,16%	2 441 956	29,6%	43,44%

(1) : Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL.

Au 31 décembre 2012 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile Denys Sournac Company	57,15 %
- Société civile PLG Invest	33,13 %
- Améliane SAS	5,01 %
- Famille Caffiero	4,69 %
- Denys Sournac	0,02 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

6.3 Capital social et autocontrôle

A ce jour, la société ne possède plus d'action d'autocontrôle. Les 2 419 actions qu'elle détenait à ce titre jusqu'en juin 2012 étaient destinées à ses salariés dans le cadre de programmes d'attributions gratuites d'actions.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à 1 353 280,80 euros, composé de 8 458 005 actions.

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2011 et par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune opération de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

6.4 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Néant.

7 - ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2012, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2012, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées, détient directement plus de 1 % du capital de la société et 0,08 % via le plan d'épargne entreprise.

7.1 Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés en 2012, et donc aucun abondement de la part de la société n'a été versé.

7.2 Options consenties aux salariés – Actions gratuites

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de Commerce, il est précisé que, le 14 juin 2012, l'Assemblée Générale des actionnaires de MEDICREA a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois à :

- consentir des options donnant droit, soit 1) à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, soit 2) à l'achat d'actions acquises par la société dans les conditions légales,
- attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Conformément aux dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit être informée des plans d'option et des attributions gratuites d'actions, par le biais de rapports spéciaux.

La société n'a pas mis en oeuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, de programme d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et n'a pas attribué d'actions gratuites. Compte tenu des départs de salariés, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 105 348 (dont 70 983 actions ont été livrées) et 304 482 au 31 décembre 2012.

8 – CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

9 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, du Code de Commerce, il est communiqué, en Annexe 2, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toutes sociétés par chacun de ces mandataires, établie à partir des informations communiquées par chaque intéressé.

Il est précisé que Galia Gestion a démissionné au cours de l'exercice 2012, de son mandat de censeur.

10 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Mr Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Mr Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur Denys SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la société MEDICREA INTERNATIONAL. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur Denys SOURNAC est co-gérant, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurée par Monsieur Denys SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat d'animation entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2012 pour les travaux effectués par Monsieur Denys SOURNAC s'est élevé à 292 000 euros HT (inchangé par rapport à 2011).

Mr Denys SOURNAC n'a pas perçu de la société MEDICREA INTERNATIONAL d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est co-gérant, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat d'animation qui lie les deux sociétés.

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé, au 31 décembre 2012, la somme de 171 312 euros HT à MEDICREA INTERNATIONAL au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO (151 424 euros HT en 2011).

Mr Jean Philippe CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects autres que ceux mentionnés ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 3 429 euros en 2012 (2 000 euros en 2011).

11 - FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour un montant de 24 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 et pour les exercices suivants jusqu'à décision contraire.

Il est proposé d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les suivants jusqu'à décision contraire, la somme de 28 000 euros.

12 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Il est précisé que la société MEDICREA INTERNATIONAL n'a aucune activité industrielle. Elle gère les participations dans ses différentes filiales, regroupe les services de direction générale, direction de la recherche et développement, direction financière, direction marketing, direction industrielle et logistique et direction commerciale export. Elle assure également la gestion centralisée des expéditions de produits finis tant vers ses propres filiales de commercialisation que vers ses distributeurs internationaux.

13 - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT 2012

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un résultat négatif de 2 661 208 euros, que le Conseil d'Administration propose d'affecter au compte de Report à Nouveau.

14 - DIVIDENDES VERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

15 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

16 - CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires visées à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent respectivement à 16 067 euros et 5 355 euros pour l'exercice 2012 (4 118 euros et 1 372 euros au titre de l'exercice précédent).

17 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Néant.

18 – AUTORISATIONS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

18.1 Renouvellement de l'autorisation à donner à la société d'acheter en bourse ses propres actions

Il est proposé d'autoriser la société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce (tel que modifié par l'article 15 de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012) désormais applicable aux sociétés dont les titres sont admis sur Alternext et conformément aux dispositions du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI ;
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou d'attribution gratuite d'actions ;
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de couverture de titres de créances convertibles en actions ;
- d'annulation des actions achetées.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information serait diffusé conformément à la réglementation en vigueur, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, fixé à 20 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 16 916 010 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

- validité de l'autorisation : à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2012 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

18.2 Autorisation d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider les émissions

- A) Il est proposé en conséquence, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce, de consentir au Conseil d'Administration, pour une période de vingt-six mois, une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.
- A.1) Ainsi, il serait délégué au Conseil d'Administration, le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, par voie d'appel public à l'épargne ou non, d'actions ordinaires de la société ou de toutes autres valeurs mobilières, émises à titre onéreux ou gratuit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourrait être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces actions ou ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.
- A.2) a) Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à quatre cent mille (400 000) euros en nominal, montant auquel s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

b) Le montant total des émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourrait être supérieur à 10 000 000 d'euros en nominal et ne s'imputerait pas sur le plafond visé au paragraphe A.2 a).

A.3) Les actionnaires auraient, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières émises.

Si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra répartir les titres non souscrits entre les personnes de son choix, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

A.4) Il serait également délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, augmenté du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital et indépendamment du plafond fixé au A.2 a), ne pourrait être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices visés ci-dessus qui existent lors de l'augmentation de capital et ne serait pas imputé sur le plafond général du paragraphe A.2 b) ci-dessus.

Nous vous proposons, en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation et conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de Commerce, que les droits formant rompus ne soient ni négociables ni cessibles et que les titres correspondants soient vendus ; les sommes provenant de la vente seraient allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

A.5) Il est précisé également que le Conseil d'Administration pourrait procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, dans les limites qu'il fixera, au Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

B) Il est proposé également, de consentir au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 125-135, L. 225-136, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce pour une même durée de vingt-six mois, une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

B.1) Il serait délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, par voie d'appel public à l'épargne ou non, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières

donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourrait être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

- B.2) a) Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à 400 000 euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé au A.2 a).
- b) Le montant total des émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourrait être supérieur à 10 000 000 d'euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond global fixé au A.2 b) et ne s'imputant pas sur le plafond fixé au paragraphe B.2 a).
- B.3) Le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces titres qui seraient émis conformément à la législation serait supprimé.
- B.4) Conformément à l'article L. 225-136 2° du Code de Commerce, le prix d'émission des actions serait fixée conformément aux pratiques de marché habituelles, comme par exemple, dans le cadre d'un placement global ou privé, par référence au prix tel qu'il résulterait de la confrontation de l'offre et de la demande selon la technique dite de construction d'un livre d'ordres, telle que développée par les usages professionnels de la place ou en fonction d'une moyenne des derniers cours de bourse pris sur une période significative.
- B.5) Il est précisé que le Conseil d'Administration pourrait procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.
- Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, dans les limites qu'il fixera, au Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.
- C) Il est proposé également de consentir au Conseil d'Administration, pour une même durée de vingt-six mois, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 125-135, L. 225-136, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce, une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital, en application des dispositions de l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé, c'est-à-dire au profit d'investisseurs qualifiés mais aussi d'un cercle restreint d'investisseur.
- C.1) Il serait délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou

dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, tel que modifié par l'ordonnance n°2009-80 du 22 janvier 2009, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dont la souscription pourrait être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

- C.2) La délégation qui serait ainsi conférée au Conseil d'Administration serait valable pour une durée maximum de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée.
- C.2) Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à 400 000 euros en nominal, et ne pourrait excéder, en tout état de cause, s'agissant d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, 20 % du capital social de la société par an, étant précisé que ce montant s'imputerait sur le plafond fixé au paragraphe A.2 a).
- C.3) Le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux valeurs mobilières qui seraient émises dans la cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, serait supprimé.
- C.4) Conformément à l'article L. 225-136 2 du Code de Commerce, le prix d'émission des actions serait fixé conformément aux pratiques de marché habituelles, comme par exemple, dans le cadre d'un placement global ou privé, par référence au prix tel qu'il résulterait de la confrontation de l'offre et de la demande selon la technique dite de construction d'un livre d'ordres, telle que développée par les usages professionnels de la place ou en fonction d'une moyenne des derniers cours de bourse pris sur une période significative.
- C.5) Le Conseil d'Administration pourrait procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, dans les limites qu'il fixera, au Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

- D) Il est proposé de donner au Conseil d'Administration, pour une même durée de vingt-six (26) mois, s'il constate des demandes de souscription excédentaires, la faculté d'augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre des émissions décidées en application des délégations visées ci-dessus et dans la limite du plafond global prévu au point.A.1.a), le tout dans les conditions visées aux articles L. 225-135-1 du Code de Commerce et R. 225-118 du Code de Commerce.
- E) Décision à prendre en application de la loi sur l'épargne salariale

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à

réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail :

- lors de toute décision d'augmentation de capital par apport en numéraire, sauf exceptions légales ;
- au cours de la troisième année civile suivant la précédente Assemblée Générale ayant statué sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque la participation des salariés au capital de la société est inférieure à 3 %.

Cette augmentation de capital répondrait aux caractéristiques particulières contenues sous les articles L. 225-138-1 du Code de Commerce et aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, il sera demandé de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, sur ses seules décisions, à cette augmentation de capital dans la limite d'un montant maximum cumulé de quarante mille (40 000) euros de nominal.

Les bénéficiaires de cette augmentation seraient l'ensemble des salariés de la société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce par l'intermédiaire d'un FCPE dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

Les actionnaires devraient renoncer à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le prix serait déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourrait être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du Travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourrait réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

Le montant définitif de l'augmentation de capital, dans la limite de prix indiqués ci-dessus, ne serait fixé qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés à l'expiration du délai de souscription fixé par le Conseil d'Administration.

Les actions devraient être libérées intégralement le jour de leur souscription et seraient indisponibles pendant cinq (5) ans à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital sauf exception dans des cas limitativement énumérés par la loi.

L'autorisation faite au Conseil d'Administration de décider une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail précitées serait valable pendant une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, dans les limites qu'il fixera, au Président Directeur Général ou Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

Il est précisé qu'en cas d'adoption par l'Assemblée Générale des présentes délégations, celles-ci priveraient d'effet toutes délégations antérieures ayant le même objet.

19 - RENOUELEMENT DE MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société ERNST & YOUNG Audit et de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société AUDITEX arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé en conséquence de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres, et de renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 en qualité de Commissaires aux Comptes Suppléant, la société AUDITEX.
- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la société AUDITEX.

20 - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- rapport spécial sur l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions ;
- rapport spécial sur les délégations faites au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression ou non du droit préférentiel de souscription ;
- rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L-225-180 du Code de Commerce.

21 - RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (Annexe 4), les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- aux usages faits au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Le Conseil d'Administration invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet au vote de l'Assemblée.

ANNEXE 1

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 517 512	100 %	11 946 000	8 346 000	-	-	7 031 335	783 532	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(190 945)	70 %	105 000	-	1 553 678	-	3 658 637	(168 146)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	868 256	100 %	2 465 018	2 465 018	238 800	-	1 295 337	(25 718)	-
MEDICREA USA	4 812 306	100 %	7 395 058	7 395 058	-	-	10 101 266	454 149	-

ANNEXE 2

(Rapport de gestion MEDICREA INTERNATIONAL sur l'exercice clos le 31.12.2012)

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2012

Article L. 225-102-1 du Code de Commerce

Denys SOURNAC :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Co-Gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Président et DG	Néant
MEDICREA TECHNOLOGIES	ZI de Chef de Baie – 17 000 La Rochelle	Président	Néant
DS Compagny	345 Montée de Bellevue – 01 Reyrieux	Gérant	Néant
Les Chalets Z	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
ID SOURNAC	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SNC BDB Gestion Marine	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SUM LAB	345 Montée de Bellevue – 01 600 Reyrieux	Co-gérant	Néant

Jean-Philippe CAFFIERO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
ORCHARD INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Co-gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur et DG Délégué	Néant
PLG Invest	12 Rue de la Garenne - 69 005 Lyon	Gérant	Néant

Christophe BONNET :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01700 Neyron	Administrateur	Néant

Patrick BERTRAND :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
SARL EURO-PJB	119, Bd Stalingrad – 69 100 Villeurbanne	Gérant	Néant
SCI PJB MONTCHALIN		Gérant	Néant
SCI LA TOUR ST JEAN		Gérant	Néant
MARTINET SA		Administrateur	Néant
SA IMMOBILIERE VALLEE DU RHONE		Administrateur	Néant

Jean-Joseph MORENO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
SCI MC		Gérant	Néant
SCI SAGITTAIRE		Gérant	Néant
SCI MORAY		Gérant	Néant

Marc RECTON :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
Marc RECTON & Associés	72 Rue du Faubourg Saint Honoré - 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Pierre 2	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Pierre 3	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant
SC MR Participations	72 Rue du Faubourg Saint Honoré – 75 Paris	Gérant	Néant

François Régis ORY :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	14 Porte du Grand Lyon – 01 700 Neyron	Administrateur	Néant
L'AMELIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LA FLORENTIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LYPOLIANE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
SCI DE CHANAS	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	350, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon	Administrateur	Néant
SCI L'AMAURY	600 chemin de la Ronze - 69480 Morance	Gérant	Néant
SCI L'AMELAÏS	600 chemin de la Ronze - 69480 Morance	Gérant	Néant
SOCIETE CIVILE FLORINE	14 Chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SWORD GROUP SE	9 Rue Charles de Gaulles – 69 370 St Didier	Administrateur	Néant
ABM MEDICAL	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM ILE DE FRANCE	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM NORD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM RHONE-ALPES	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM SUD	2 Rue Gabriel Bourdarias – 69 200 Vénissieux	Gérant	Néant

ANNEXE 3

TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2012	2011	2010	2009	2008
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 353 281	1 320 212	1 278 462	1 215 682	1 034 693
Nombre d'actions émises	8 458 005	8 251 324	7 990 391	7 598 013	6 466 831
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	10 124 736	9 698 534	7 974 393	4 081 683	4 265 533
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(668 623)	(438 568)	(313 149)	(1 579 376)	(944 233)
Impôt sur les bénéfices	382 781	203 038	240 046	159 522	114 154
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(2 661 208)	458 624	(1 454 689)	(1 904 020)	(2 205 203)
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par actions					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	(0,31)	(0,03)	(0,01)	(0,19)	(0,15)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(0,03)	0,06	(0,18)	(0,25)	(0,34)
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	37,6	35,5	31	20,5	21
Masse salariale de l'exercice	1 808 422	1 615 274	1 637 953	1 322 030	1 193 091
Charges sociales de l'exercice	783 390	750 562	738 513	627 291	492 792

ANNEXE 4

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- **aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2011 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, la société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois la société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros en nominal (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, de procéder à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achats effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de

mandataires sociaux dirigeants de la société ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce.

– **sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.**

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2011 :

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012, faisant usage de la délégation faite au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier :

- a décidé du principe de l'émission d'un nombre maximum de 100 000 actions de 0,16 euro de nominal, émises au prix de 10 euros par action ;
- a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit d'un cercle restreint d'investisseurs au sens de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- a délégué au Président-Directeur Général sa compétence pour fixer les termes définitifs de cette émission dans les conditions arrêtées par le Conseil d'Administration, de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de modifier les statuts en conséquence ;
- a arrêté les termes de son rapport complémentaire.

Le Président-Directeur Général, suivant délibération en date du 6 août 2012 :

- a décidé l'émission de 76 200 actions de 0,16 euro de nominal émises au prix de 10 euros chacune ;
- a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit de 6 investisseurs au sens de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- a fixé la période de souscription ;
- a complété le rapport complémentaire arrêté par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012.

Le Président et Directeur Général, suivant délibération en date du 9 août 2012 :

- a constaté la souscription de 76 200 actions de 0,16 euro de nominal émises au prix de 10 euros par action ;
- a constaté que le montant total des souscriptions, soit la somme de 762 000 euros, a été intégralement versé ;
- a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
- a modifié, en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2012 :

Néant



IMPROVE EVERY DAY | IMPROVE EVERY MOVE

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 20 JUIN 2013**

MEDICREA INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 1.353.280,80 €
Siège social : 14 Porte du Grand Lyon - 01700 NEYRON

393 175 807 RCS BOURG EN BRESSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE** **DU 20 JUIN 2013**

1/ RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 16.067 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 5.355 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice, s'élevant à - 2.661.207,95 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et après la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 28.000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société ERNST & YOUNG Audit arrive à échéance ce jour, décide de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant la Société AUDITEX arrive à échéance ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'autoriser la société à acheter en Bourse et détenir ses propres actions à concurrence d'un nombre équivalent à 10 % maximum du capital social, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions,
- d'annulation des actions achetées,
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société : le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 20 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 0,16 euro.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 16.916.010 euros, financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les achats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, les pouvoirs nécessaires pour réaliser les opérations mentionnées à la présente résolution et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

2/ RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, à :

- annuler les actions détenues par la société ou acquises par cette dernière dans le cadre du programme de rachat d'actions, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois ;
- réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées ;
- modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce :

- 1° Délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières, émises à titre onéreux ou gratuit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourra être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée de vingt six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

- 2°
- a) Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 400.000 euros en nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- b) Décide que le montant total des émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourra être supérieur à 10.000.000 d'euros en nominal et ne s'imputera pas sur le plafond fixé au 2. a) ci-dessus.

3° Décide que :

Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires et aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution ;

Si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil pourra notamment répartir les titres non souscrits entre les personnes de son choix, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

4° Délègue au Conseil d'Administration, durant la même période de vingt-six mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Décide qu'en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de Commerce, les droits formant rompus ne seront ni négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

Décide que le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital et indépendamment du plafond fixé au 2° a), ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices visés ci-dessus qui existent lors de l'augmentation de capital et ne sera pas imputable sur le plafond global visé au 2° b) visé ci-dessus.

5° Décide que le Conseil d'Administration pourra procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

6° Décide que le Conseil d'Administration disposera de tous pouvoirs, avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre les délégations ci-dessus, notamment déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

7° Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce :

1° Délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourra être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée maximum de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

2° a) Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 400.000 euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé à la 11^{ème} résolution au paragraphe 2° a).

b) Décide que le montant total des émissions de valeurs mobilières composées dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourra être supérieur à 10.000.000 d'euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé à la 11^{ème} résolution au paragraphe 2. b) et ne s'imputant pas sur le plafond fixé au 2° a) de la présente résolution.

3° Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux valeurs mobilières qui seront émis conformément à la présente résolution.

4° Décide que, conformément à l'article L. 225-136 2° du Code de Commerce, le prix d'émission des actions sera fixé conformément aux pratiques de marché habituelles, comme par exemple, dans le cadre d'un placement global ou privé, par référence au prix tel qu'il résultera de la confrontation de l'offre et de la demande selon la technique dite de construction d'un livre d'ordres, telle que développée par les usages professionnels de la place ou en fonction d'une moyenne des derniers cours de bourse pris sur une période significative.

5° Décide que le Conseil d'Administration pourra procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

6° Décide que le Conseil d'Administration disposera, avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général Délégué, de tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation, notamment déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

- 7° Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce :

- 1° Délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, tel que modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dont la souscription pourra être opérée soit en numéraire, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée maximum de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

- 2° Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 400.000 euros en nominal, et ne pourra excéder, en tout état de cause, s'agissant d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier tel que modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009, 20 % du capital social de la Société par an, étant précisé que ce montant s'impute sur le plafond fixé à la 11^{ème} résolution au paragraphe 2 a).
- 3° Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux valeurs mobilières qui seront émises dans la cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier tel que modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009, et conformément à la présente résolution.
- 4° Décide que, conformément à l'article L. 225-136 2° du Code de Commerce, le prix d'émission des actions sera fixé conformément aux pratiques de marché habituelles, comme par exemple, dans le cadre d'un placement global ou privé, par référence au prix tel qu'il résultera de la confrontation de l'offre et de la demande selon la technique dite de construction d'un livre d'ordres, telle que développée par les usages professionnels de la place ou en fonction d'une moyenne des derniers cours de bourse pris sur une période significative.
- 5° Décide que le Conseil d'Administration pourra procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

- 6° Décide que le Conseil d'Administration disposera de tous pouvoirs, avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général Délégué, à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation, notamment déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.
- 7° Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

QUATORZIEME RESOLUTION

Sous condition suspensive de l'adoption des trois précédentes résolutions, l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, pour chacune des émissions décidées en application desdites résolutions, autorise le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions des articles L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de Commerce, et dans la limite du plafond global prévu aux dites résolutions, lorsque le Conseil d'Administration constatera une demande excédentaire de souscriptions.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée de vingt six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et faisant application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d'Administration à compter de ce jour, pour une durée de vingt-six (26) mois, tous pouvoirs, en vue de procéder sur ses seules décisions, à une ou plusieurs augmentations de capital social dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, aux époques qu'il fixera, d'un montant maximum cumulé de 40.000 euros en nominal, réservée au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L. 3332-18 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Il est précisé que le montant nominal total des augmentations de capital effectuées en vertu de la présente résolution s'impute sur le plafond global prévu par la 11^{ème} résolution.

Le prix sera déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un

plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général Délégué, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment décider d'augmenter le capital conformément aux conditions susvisées, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions selon les limites prévues par la loi et la présente Assemblée Générale, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la délégation au titre de la quinzième résolution ci-dessus, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les dispositions du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.